LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 4 MARS 1965

PRIX 10c

Le conflit entr[illegible]x majorités menace de démembrer le Canada

OTTAWA — Le conflit entre les deux majorités francophone et anglophone, noeud de la grave crise qui menace le Canada de rupture est maintenant soumis au banc de l'opinion publique canadienne.

Chaque chapitre du Rapport préliminaire Laurendeau - Dunton, déposé à la Chambre des Communes par le premier ministre L. Pearson, fait appel à la volonté de vivre ensemble des deux principaux groupes ethniques.

"Le Canada va durer, progresser et s'épanouir; il va surmonter la crise présente si les Canadiens le veulent d'une volonté égale à celle des hommes qui l'ont bâti", dit le Rapport en postface.

L'un des facteurs aggravant de la crise consiste dans le fait "qu'une fraction du peuple canadien ne se rend pas compte qu'un fossé s'est creusé entre les partenaires et qu'il faut repenser notre pays".

La crise du Canada

La Commission de dix membres que président conjointement M. André Laurendeau et M. Davidson Dunton conclut à la suite d'un an et demi de travaux, dont 23 confrontations avec l'opinion publique canadienne, que "le Canada traverse la période la plus critique de son histoire, depuis la Confédération.

"Nous croyons qu'il y a crise: c'est l'heure des décisions et des vrais changements; il en résultera soit la rupture, soit un nouvel agencement des conditions d'existence".

La Commission ignore si la crise sera longue ou brève.

"Les opinions que nous avons entendues reflétaient souvent des expériences individuelles et collectives; d'où notre conviction qu'on ne saurait les modifier en faisant simplement appel à des idées abstraites comme "l'unité nationale".

"Il nous a semblé que le mécontentement et l'esprit de révolte étaient provoqués par certains aspects de la réalité, plutôt que par la propagation de certaines doctrines".

Une opérations majeure s'impose

La Commission affirme: "Nous sommes convaincus qu'il est encore possible de redresser la situation. Mais une opération majeure s'impose. C'est tout le corps social qui semble atteint. La crise est rendue au point où il y a danger que la volonté ne commence à céder.

"Ceci est un premier diagnostic, et non pas une prophétie, dit encore la Commission qui affrme plus loin que la réalité a aussi un visage encourageant. "La plupart des personnes que nous avons rencontrées aiment le Canada. Nous croyons qu'une fois devenues conscientes du péril qui le menace, elles s'appliqueront à en supprimer les causes. Mais la crise nous paraît désormais un fait indéniable".

Le rapport Laurendeau-Dunton insiste sur la nécessité de négociations d'une vaste portée, "qui sera principalement la responsabilité des gouvernements.

"Cependant, nous l'entendons ici dans un sens beaucoup plus large. Elle (la négociation) doit impliquer la totalité des deux sociétés qui coexistent au Canada".

La Commission dit son espoir de proposer des ajustements concrets dans son rapport final, qui devrait être prêt en 1967, ainsi que de "contribuer au débat et à la négociation qui doivent se poursuivre".

• • •

La commission Laurendeau-Dunton est complètement autonome

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a proclamé le 24 février à la Chambre des communes la complète autonomie de la Commission Laurendeau-Dunton dans la conduite de l'enquête qui lui a été confiée.

Il a répondu au chef du Crédit social, M. Robert Thompson, qui représente le comté de Red Deer, en Alberta, que la décision de la commission de tenir des audiences publiques appartient entièrement à celle-ci. La commisssion ne fut en rien influencée par le gouvernement à ce sujet.

"Je crois que le gouvernement prêterait flanc à de graves critiques s'il tentait d'intervenir auprès d'une commission royale d'enquête pour lui dire comment elle doit tenir ses audiences", dit M. Pearson.

M. Thompson avait dit en formulant sa question avoir la conviction qu'on redoute à travers le pays de nouvelles audiences publiques de la commission. On craint, selon lui, que celles-ci viennent troubler une situation qui "s'est grandement améliorée au cours des derniers mois".

La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a tenu au printemps dernier une série de 23 rencontres régionales qui se sont terminées à la mi-juin 1964. Elle recommencait ses audiences, lundi, à Ottawa. Elle doit ensuite se rendre dans les capitales provinciales et dans quelques grandes villes comme Montréal et Toronto.

L'ACFCO garde son nom

OTTAWA (Le Droit) — L'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario conservera le nom qui est sien depuis 55 ans, le mot "éducation" continuant d'occuper la place pertinente qui lui était accordée alors.

C'est ce qu'ont décidé les membres du conseil d'administration de l'ACFEO, dès les premières heures de leur assemblée régulière, samedi matin, à la Maison franco-ontarienne, rue Boteler, à Ottawa.

Tout récemment, c'est-à-dire au cours de la rencontre des dirigeants de l'ACFEO et des organismes affiliés, et aussi en diverses circonstances, il avait été suggéré par certains de désigner l'association-clé de l'Ontario français comme "l'Association des Canadiens français de l'Ontario" de préférence à son appellation baptismale, soit "l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario".

A l'appui d'une fidélité maintenue et répétée à la désignation connue, on a rappelé que le nom initial est familier à tout l'Ontario français aussi bien qu'à Queen's Park, siège gouvernemental de la province, à Toronto; que la majorité des problèmes franco-ontariens est intimement liée à l'éducation; qu'une "association d'éducation" existe dans chaque province et qu'elles sont toutes groupées au sein du Conseil canadien des associations d'éducation de langue française, organisme né et développé en grande partie grâce à l'apport de l'ACFEO, et aussi que le terme "éducation", dans le nom de l'association, doit être considéré dans son sens très large, "comme l'Association d'éducation au souci du français, en Ontario", d'ajouter un participant.

Pour l'un, l'appellation complète, intégrale, de l'organisme franco-ontarien est "une arme dans les milieux anglophones", tandis que pour un autre Franco-Ontarien présent, c'est "un nom passe-partout".

M. D. Gordon reste à son poste au CN

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a révélé le 24 février aux Communes en réponse à une question du député libéral de Longueuil, M. Jean-Pierre Côté, que M. Donald Gordon est d'accord pour demeurer à la présidence des Chemins de fer nationaux.

M. Gordon devait quitter la direction du CN en octobre 1963, mais il avait accepté de prolonger son mandat de dix-huit mois.

M. Pearson a dit qu'il avait rencontré M. Gordon il y a une semaine à ce sujet et qu'il "était heureux d'annoncer que celui-ci avait décidé de demeurer à son poste".

Le premier ministre à demandé à M. Gordon de rester aux Chemins de fer nationaux en lui faisant valoir que son travail au sein de l'entreprise n'était pas encore achevé par suite du retard dans l'adoption de la législation.

M. Pearson a dit que le gouvernement "était très content du travail" de M. Gordon.

L'économie de la Saskatchewan se développe en se diversifiant

La production du blé en Saskatchewan garde, aujourd'hui encore, une grande importance. Toutefois, les élévateurs à grains ne dominent guère l'horizon économique de cette province centrale des prairies.

A l'occasion du soixantième anniversaire de la Saskatchewan, le dernier numéro de la Lettre commerciale de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, consacré à l'étude des perspectives de cette province, signale que celle-ci a pu, après des années d'efforts et de lutte, réaliser "une importante diversification de son économie, ce qui a eu pour effet de diminuer, d'une manière tangible, son degré de dépendance à l'égard des aléas d'un produit unique".

Les récents progrès qui ont été réalisés à pas de géant, dans les industries du pétrole et de la potasse, sont cités comme des facteurs-clé ayant contribué à acheminer la Saskatchewan vers une économie plus stable et mieux équilibrée.

Le pétrole brut de densité moyenne est l'objet d'une demande continue, ce qui le maintiendra, sans doute, au premier rang de la production minérale pendant quelques années encore. Toutefois, l'intérêt que la potasse suscite est des plus grands. En effet, la Saskatchewan possède, à de grandes profondeurs, des gisements de potasse qui représentent près de la moitié des ressources mondiales connues. La potasse est, comme on le sait, un ingrédient de base qui entre dans la fabrication des engrais.

On a assisté, l'an passé, à une importante innovation technique lorsque, dans un gisement situé entre Moose Jaw et Regina, l'on a commencé à procéder à l'extraction de la potasse par la méthode de la solution. La potasse ainsi obtenue à partir de couches inaccessibles, gisant à près d'un mille de profondeur, ajoutée aux gisements exploités d'après les procédés classiques, fera certainement de la Saskatchewan le premier producteur au monde. Six compagnies — canadiennes, américaines et européennes — sont à dépenser plus de 300 millions de dollars dans des projets qui, d'ici 1969, auront atteint une capacité de production annuelle d'environ huit millions de tonnes.

La Lettre commerciale signale, cependant, que ces nouveaux développements industriels sont plutôt tournés vers l'exportation, comme c'est le cas pour le blé. Il est évident que les perspectives d'une expansion continue de l'économie de la Saskatchewan dépendent essentiellement de l'amélioration du volume du commerce mondial, du maintien de l'état de prosperité dans les nations industrielles et de la rapide expansion des économies des pays moins avancés.

Toutefois, l'industrie minière n'a pas été l'unique facteur dominant dans l'expansion et la prospérité de cette province où d'autres industries, telles que celle de la construction et l'industrie manufacturière, ont également progressé de façon spectaculaire.

Le raffinage du pétrole et les conserves de viandes sont, parmi les industries manufacturières de la Saskatchewan, celles qui viennent en tête de liste. Il y a lieu de noter aussi que la première aciérie de la province s'est récemment installée à Regina et que dans le champ de l'industrie manufacturière, sont venues s'ajouter de nouvelles activités: une cimenterie, des usines de produits chimiques et une usine d'engrais.

La production du blé garde toujours son importance. Cependant, l'économie de la Saskatchewan est devenue beaucoup plus liée aux caprices du temps et de la demande de blé outre-mer que ce n'était le cas auparavant.

Rappelant l'époque où l'économie de la Saskatchewan était particulièrement vulnérable, alors qu'elle dépendait presque en totalité de l'agriculture, la Lettre commerciale dit qu'avec un état de prospérité nationale raisonnable, le chiffre de la récolte de céréales déterminerait, en l'état actuel des choses dans la dite province, la différence entre une bonne année et une année excellente.

Les grands progrès réalisés dans la mécanisation de l'agriculture et dans d'autres domaines techniques ont aidé à faire, des producteurs de blé de la Saskatchewan les meilleurs du monde. Une importante diversification s'est produite dans d'autres secteurs, notamment dans l'élevage du bétail. Les méthodes de mise en marché ont été améliorées et il y a eu extension du crédit aux agriculteurs.

Dans les dernières années, la concentration des exploitations agricoles a provoqué un déclin dans la population rurale, ainsi qu'un énorme mouvement d'émigration de la province.

Si les habitants de la Saskatchewan désirent que l'expansion économique de leur province aille de pair avec celle du restant du pays, il faudra, dit la Lettre, qu'ils mettent sur pied un programme visant à l'accroissement de ses ressources ainsi qu'à l'expansion de son industrie manufacturière.

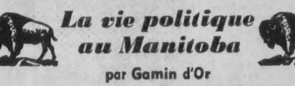
Un évêque démissionne pour se consacrer à l'oeuvre des vocations

ROME (CCC) — Le Pape a accédé à la demande de Mgr José Thurler d'être dispensé de sa charge de coadjuteur avec droit de succession de Mgr José Carlos de Aguirre, évêque de Sorocaba, au Brésil.

Mgr Thurler, né en 1913, entend se consacrer entièrement à l'oeuvre des vocations religieuses au Brésil, dont il a été chargé récemment par la Conférence nationale de l'Episcopat brésilien.



Les comédiens du "Tréteau de Paris", de passage à Winnipeg la semaine dernière pour jouer "L'Annonce faite à Marie", se sont révélés aussi gais en dehors du théâtre qu'ils sont sérieux sur le plateau. On a remarqué leur charme imperturbable surtout en fin de la soirée historique, après les fatigues du jeu et de certaines difficultés techniques émouvantes. Sur la photo, à l'arrivée (puisque le départ a eu lieu à 7 heures le lendemain matin de la présentation), l'on voit, de gauche à droite, première rangée, Germaine Delbat, Robert Sireygeol, Madeleine Vimes, Jean Bolo, Damien Giordani, consul de France, et Christine Fersen; deuxième rangée, Jean Pommier, V. Slivitzky, d'Air-Canada, Jean-Claude Bercq, Yves Berthio et Paul Descombes. La chaussure un peu exotique de quelques membres fait croire qu'ils ont subi quelque peu la propagande montréalaise ou torontoise au sujet du climat de Winnipeg. A l'année prochaine. (Voir rapport en page 3)



La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

Discours du trône 1965

Gouvernement incompétent?

Selon la tradition, le Discours du Trône, lu par le lieutenant-gouverneur dès l'ouverture de la session le 22 janvier dernier, provoqua dès le lendemain une double réaction: les mots complaisants de MM. O. F. Bjornson, député de Lac-du-Bonnet, et Emil Moeller, député de Fisher, respectivement proposeur et secondeur de l'acceptation favorable du Discours du Trône; et un violent discours de M. Gildas Molgat, chef de l'Opposition libérale qui réclama que la motion des deux orateurs précédents soit amendée, parce que "ce gouvernement a perdu la confiance de la population du Manitoba à cause de sa mauvaise politique d'achat de terrains pour fins publiques et de son manque de responsabilité en matières fiscales, résultant en un fardeau toujours croissant de taxes sur les épaules des Manitobains".

MM. Bjornson et Moeller

M. Bjornson se fit d'abord un plaisir de parler de son comté de Lac-du-Bonnet dont la population cosmopolite se compose d'Anglo-Saxons, de Français, d'Ukrainiens, de Polonais, d'Allemands, de Scandinaves, de Chinois, Japonais, Libanais et Islandais. Les fermiers de ce territoire récoltent deux ou trois fois par an de grandes quantités de luzerne, et aussi des récoltes fantastiques de riz sauvage. Dix tribus indiennes, de Fairford à Fort Alexandre, ont même organisé avec grand profit l'Indian Wild Rice Co-op Ltd. Le moulin à papier de Pine Falls emploie 500 ouvriers, sans compter les centaines d'hommes qui trouvent un travail saisonnier dans les forêts lors de la coupe du bois de pulpe. La liste continue, avec les nouvelles écoles où un transport public amène régulièrement les élèves des milieux ruraux; les grandes plages de Grand Beach et de Patricia Beach; les unités productrices d'électricité de Seven Sisters, Pinawa, Pointe du Bois, Slave Falls, Great Falls, Pine Falls et Powerview; l'usine d'énergie atomique de Pinawa, etc.

La deuxième partie de ce discours fut consacrée à faire l'éloge de la politique du gouvernement au pouvoir, dans le domaine scolaire d'abord. C'est ainsi, dit M. Bjornson, que le gouvernement n'a cessé d'augmenter son aide financière selon le nombre croissant des écoles et des services scolaires. Et maintenant il désire faire encore davantage pour alléger le fardeau financier des propriétaires fonciers grâce à un rabais des taxes, payé directement au contribuable. Selon l'orateur, cela veut dire que les citoyens des villages et municipalités de son comté recevront un rabais de $98,000, bénéfices se répétant, municipalité par municipalité, dans toute la province du Manitoba".

La fin de ce discours est consacrée à justifier les taxes au montant de quelque $20 millions imposées sur certains services et produits spécifiques, contrairement à la suggestion de la commission Michener qui réclamait une taxe de vente générale pour élargir la base de taxation et alléger le fardeau des propriétaires fonciers, et aussi à légitimer l'allégement du fardeau des municipalités du fait que plusieurs chemins municipaux sont devenus routes provinciales et que le gouvernement entend assumer les responsabilités et les dépenses de projets d'égout.

M. Emil Moeller parla, pour sa part, de son comté "entre les lacs" qui couvre une superficie de 24 milles de largeur sur 108 de longueur, et où se trouvent Teulon, Inwood, Fisher Branch, les réserves indiennes de Peguis et de Fisher, etc., avec des lacs attrayants, des écoles neuves, des hôpitaux bien organisés. En tout cela il voit la part prise par le gouvernement actuel, facteur de progrès. Ce n'est donc pas étonnant qu'avec M. Bjornson il accepte le Discours du Trône avec enthousiasme.

Le chef de l'opposition

Mais cet enthousiasme correspond bien peu à l'état d'âme de M. Molgat. En effet, après quelques mots de félicitations d'usage à la présidente, au proposeur et au secondeur, au député-ministre de River Heights, et des remarques "en français" sur le climat plus favorable qui règne au pays, grâce à l'amélioration remarquable qui a eu lieu, durant l'année qui vient de passer, dans les relations entre la province de Québec en particulier et le reste du Canada, M. Molgat se lança tout de suite à l'attaque.

D'abord de façon subtile, en faisant remarquer que le Discours du Trône contient, du côté positif, certaines résolutions du parti libéral: par exemple l'établissement d'un conseil permanent de Haut Savoir pour coordonner et planifier le développement de l'éducation supérieure au Manitoba.

Tout le reste du discours de M. Molgat fut une attaque en règle contre la politique gouvernementale d'achat de terrains pour fins publiques. Le chef libéral essaie de prouver, chiffres à l'appui, que le gouvernement provincial a payé un surplus inutile de $137,500 pour les terrains où s'élève la Place des Arts dans Winnipeg, et de $100,000 à $142,500 de trop pour la propriété Bain à Grosse Isle. Il en rend particulièrement responsable les ministres des Mines et Ressources naturelles et d'Agriculture.

(Suite à la cinquième page)



M. Pierre-A. Frossais, si connu de milliers de Franco-manitobains sociétaires de Caisses Populaires, prenait sa retraite le vendredi 26 février après quelque 22 années comme chef inspecteur des Caisses Populaires et des Credit Unions du Manitoba. En fin de semaine, plusieurs organismes coopératifs, dont la Credit Union Federation en congrès à Winnipeg, et ses collègues au service du ministère d'Agriculture lui ont rendu maints hommages et offert d'agréables souvenirs et cadeaux. D'autres organisations ont manifesté le désir de rendre aussi hommage à ce vétéran des mouvements coopératifs.

Né à St-Boniface, bachelier ès arts du Collège et diplômé de l'Ecole Normale, professeur pendant 10 ans à St-Claude, Somerset et Lac-du-Bonnet, secrétaire-trésorier pendant 6 ans de la municipalité Taché, il créait en 1942 le système d'inspecteur et de tenue des livres des Caisses Populaires et des Credit Unions au Manitoba, système toujours en vigueur, mais avec quelques adaptations. Il sut profiter de son poste clé pour rendre particulièrement service aux "siens", car dès les débuts il fut vraiment l'âme du mouvement coopératif et des caisses populaires au Manitoba français, coopérant intimement avec M. l'abbé Adélard Couture et tous les apôtres de cette cause économique et communautaire. Encore tout dernièrement il a assisté à de nombreuses assemblées annuelles dans maints villages. Il mérite certainement sa retraite, mais on peut être assuré qu'il ne cessera pour autant de s'intéresser activement au progrès de ce mouvement économique de la communauté franco-manitobaine. Merci et félicitations, M. Frossais.



Une "panne" au journal

Notre journal sera imprimé et distribué un peu en retard cette semaine. Ce contretemps est dû aux dommages qu'a subis le moteur principal de la presse par suite d'une fuite d'eau à l'extérieur de l'imprimerie. En effet, le dimanche après-midi, à l'angle des rues McDermot et Furby, un tuyau d'eau de la ville s'est transformé en fontaine. S'infiltrant au rez-de-chaussée de l'édifice, l'intrus liquide a vite trouvé le chemin qui conduit au puits des moteurs électriques qui actionnent la presse rotative.

Pendant que les techniciens font face à cette crise, la rédaction doit se résigner à faire faire l'impression du journal sur une autre presse, acquise très récemment, du genre "offset". D'où nécessité de couper court à la composition et de hâter la mise en page, car cette presse requiert toute une série de manoeuvres photographiques dans la préparation des plaques de page.

Nous regrettons ce retard imprévisible et aussi la nécessité de remettre à la semaine prochaine la publication de plusieurs rapports.

Le Carême commence bien . . .

L'ADMINISTRATION.

Double service du R. P. W. Piédalue à Gravelbourg et à St-Boniface

Le premier service du R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., décédé subitement au collège Mathieu de Gravelbourg le dimanche 21 février, eut lieu le mardi suivant dans le gymnase du collège où il se dévoua de 1927 à 1965, la cathédrale de Gravelbourg étant en réparations. Ce service fut chanté par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, assisté du R. P. Aimé Lizée, O.M.I., provincial, des diacres d'honneur, le R. P. Eugène Dubreuil, recteur du collège, et M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Willow-Bunch, et des diacres d'office, les RR. PP. Charles Brûlé et Alb. Bouffard. Auparavant, la dépouille mortelle avait été exposée dans la chapelle du collège et au salon funéraire de la ville.

Transportée le lendemain jusqu'à St-Boniface, la dépouille mortelle fut de nouveau exposée, cette fois dans la chapelle du juniorat de la Ste-Famille où eurent lieu les prières d'usage le mercredi soir 24 février. De très nombreux confrères oblats vinrent rendre un dernier hommage de prière au cher défunt.

La dépouille fut transpotée une fois de plus le lendemain matin jusqu'à la basilique de St-Boniface où eurent lieu les imposantes funérailles. Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, fit la levée du corps, assisté des RR. PP. Gérard Nogue, principal de l'école indienne de Marieval, et Thibaud Gagné, présenant les Oblats de l'Université d'Ottawa. La messe de requiem fut chantée par le R. P. Aimé Lizée, provincial, assisté des RR. PP. Eugène Dubreuil, recteur du collège de Gravelbourg, et Arthur Lacerte, recteur du collège St-Jean d'Edmonton, respectivement diacre et sous-diacre.

Ayant assisté à la messe au trône, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, chanta l'absoute. Dans le choeur et la nef on remarquait un très grand nombre de prêtres, religieux et religieuses de plusieurs communautés.

L'inhumation se fit au cimetière du juniorat. R.I.P.

233,000 catholiques de plus en deux ans

BOMBAY (CCC) — Selon le "Catholic Directory of India for 1964" (dû aux religieuses de l'archidiocèse de Bombay et paru à l'occasion du 38e Congrès Eucharistique International), le nombre des catholiques en Inde est de 6,515,592, soit une augmentation de 233,183 par rapport au Directoire publié en 1962.

Mgr Adolphe Proulx est consacré évêque

NORTH BAY, Ont. (CCC) — S. E. Mgr Adolphe Proulx, évêque auxiliaire à Sault-Ste-Marie, a reçu la consécration épiscopale mecredi après-midi (le 24 février) en la pro-cathédrale de l'Assomption, à North Bay. Le consécrateur était S. E. Mgr Alexandre Carter, évêque de Sault-Ste-Marie, qui a également prononcé l'homélie en français et en anglais, et les coconsécrateurs étaient NN.SS. Louis Lévesque, archevêque-coadjuteur de Rimouski, et Gerald Emmet Carter évêque de London et frère de l'évêque de Sault-Ste-Marie. Les parents du nouvel évêque, M. et Mme Augustin Proulx, de Sudbury, ainsi que ses six frères et ses quatre soeurs, assistaient à sa consécration.

Lettre du Pape Paul VI à l'Episcopat vietnamien

ROME (CCC) — Dans une lettre adressée aux membres de l'Episcopat vietnamien, le Pape exprime l'angoisse que lui causent "les soubresauts qui ne cessent de remuer profondément et d'ensanglanter les terres vietnamiennes et peuvent laisser redouter des développements encore plus graves et tragiques".

"Nous n'avons cessé tout au long des mois écoulés d'élever publiquement notre voix pour éviter l'extension de conflits, pour induire les peuples à des pensées de paix", ajoute le Pape qui, après avoir rappelé ses appels du 26 août et du 5 décembre 1964, avant de quitter Bombay, poursuit: "Nous nous sommes efforcés d'atteindre ou de faire atteindre de façon confidentielle des personnalités représentatives des divers gouvernements afin de leur demander avec instistance de contribuer à une solution honorable et pacifique des diverses difficultés internationales qui ne sont pas sans nous préoccuper gravement."

"Nous vous donnons volontiers l'assurance, a poursuivi le Pape, que nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir, aussi bien pour obtenir la tranquillité de votre cher pays, que pour favoriser la paix du monde entier. Et nous nourissons l'espoir que ceux dont dépendent les décisions et les attitudes qui peuvent précipiter ou éviter les horreurs d'un emploi prolongé et étendu des armes auront une conscience aiguë de leurs responsabilités et sauront mettre en oeuvre les moyens de rétablir une paix durable et efficacement garantie."

Pour terminer, le Pape affirme qu'Il priera la Providence pour qu'elle daigne "conduire les hommes à la paix, une paix qui s'étende à tous les peuples, surtout à ceux qui l'attendent depuis si longtemps qu'elle leur semble hors d'atteinte et presque illusoire".

Autour des reliques de l'apôtre saint Pierre

ROME (CCC) — "Les reliques de saint Pierre ont-elles été retrouvées?" **L'Osservatore Romano** se pose cette question en rendant compte d'un livre de Mme Margherita Guarducci, experte en archéologie et auteur de plusieurs ouvrages, qui soutient que des restes du corps du Prince des Apôtres ont été effectivement retrouvés au cours des travaux qui ont été exécutés dans les sous-sols de la basilique vaticane depuis plus de vingt ans en vue de dégager le tombeau de saint Pierre.

Jusqu'à présent, les autorités responsables ne se sont pas prononcées sur la question qui a été débattue à plusieurs reprises. Certains étaient même allés jusqu'à dire qu'une cassette renfermant des ossements de saint Pierre avait été confiée à Pie XII. Les faits ont prouvé l'inconsistance de cette allégation.

Les panneaux de la circulation en latin

ROME (CCC) — La circulation sera-t-elle réglementée au Vatican par des panneaux établis en latin? Le code de la route vient en effet d'être traduit dans cette langue sur l'initiative de la revue "Latinitas", que dirige Mgr Ambeto Tondini, secrétaire des "Lettres aux princes".

D'après cette traduction, l'interdiction de stationner sera signifiée par l'expression "ne sistas", tandis que "ne pratergrediaris" signifiera: défense de doubler, et "ne flectas dextrorsum", indiquera qu'il est interdit de tourner à droite.

La réglementation actuellement en vigueur au Vatican est aussi stricte que celle de toutes les villes, grandes ou petites. Les gendarmes sont munis de sifflets et de carnets à souche pour les amendes. Les avertisseurs — "buccina" selon la traduction latine — sont interdits. La traduction prévoit une sorte de manuel à l'intention des "miles viatorius", c'est-à-dire des agents de la circulation, pour qu'ils puissent s'adresser en latin aux contrevenants qui ne parleraient pas les langues les plus courantes.

Certains estiment cependant que le travail est incomplet, car il ne prévoit pas les expressions latines pour les amabilités que se disent parfois les automobilistes, ni les termes dont ceux-ci usent lorsqu'ils sont excédés et entendent pester contre les agents trop zélés.

Editorial

La Commission "B et B" et le sort des minorités

Le rapport préliminaire de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme vient d'éclater comme une bombe sur le pays. Depuis la visite de la Reine, plusieurs incidents faisaient croire à la population que le séparatisme québécois était en recul, tandis que les "modérés", et M. Lesage s'affirmaient davantage. Or, selon le rapport provisoire qui porte la date du 1er février, "le Canada traverse actuellement, sans toujours en être conscient, la crise majeure de son histoire . . . Si elle persiste et s'accentue, elle peut conduire à la destruction du Canada". Ces phrases, tirées du "préambule" du rapport, sont répétées au début du chapitre I, chapitre synthétique. On y déclare "que le Canada traverse la période la plus critique de son histoire . . . il en résultera soit la rupture, soit un nouvel agencement des conditions d'existence". "La crise est rendue au point où il y a danger que la volonté ne commence à céder".

Cette "crise majeure", qui s'est manifestée aux commissaires au cours de leurs recherches initiales, a motivé la décision de ceux-ci de publier un rapport incomplet, provisoire mais immédiat. Ils croient "nécessaire de transmettre ce message aux Canadiens", parce qu'il faut démasquer et affronter la réalité "à temps". Résultat: un volume de 217 pages, dont 137 de texte en sept chapitres et 80 en six appendices. Il y a deux éditions distinctes, en anglais et en français (Prix: $1.00), mais les auteurs signalent que le texte original était un mélange des deux langues, chaque commissaire y ayant contribué des parties en sa propre langue. De plus, on donne en appendice la version originale des remarques qui ont été retenues pour publication, lors des confrontations populaires que la commission a tenues dans 23 villes du pays. La Commission commencera incessamment un travail plus approfondi de recherches et d'auditions de mémoires. L'heure est décisive . . .

Les minorités francophones de l'Ouest canadien auront raison d'y voir une question de vie ou de mort, sans pouvoir influencer grandement la réponse finale. C'est cette conclusion qu'il faut tirer du thème général du rapport préliminaire de la Commission, et des allusions aux dites minorités qu'on y trouve à 25 reprises. La crise principale se situe en effet entre la majorité canadienne-française du Québec et la majorité anglo-canadienne des autres provinces, la première cherchant à se doter d'une égalité absolue avec l'autre. Dans cette lutte, l'insatisfaction des minorités est un élément critique, mais secondaire.

D'après les commissaires, la cause principale de la crise est la poussée québécoise vers la pleine réalisation de ses aspirations "nationales" comme groupe, actuellement identifié à une province. Le sort des minorités devient alors une préoccupation mineure.

Cette analyse s'appuie sur une autre constatation, à savoir qu'une partie de la population québécoise, surtout la partie "séparatiste", considère que les minorités outre-frontières sont déjà condamnées à la mort par l'attitude anglo-saxonne. Les enquêteurs ont observé au Québec, sur ce point, une certaine indécision. Faut-il réclamer pour les minorités francophones le traitement que le Québec accorde généreusement à "sa" minorité, ou faut-il abandonner l'espoir d'une entente et se lancer vers l'indépendance et l'unilinguisme? Peut-on croire que le "pacte" confédératif, renouvelé et amendé, fournirait une base solide à "une société canadienne-française", ou doit-on se résigner à une société simplement québécoise? En tout cas, pour cette partie de la population québécoise qui espère toujours, les minorités ont "une position clé" dans la décision finale, le point essentiel étant centré sur l'école comme instrument de transmission de la langue et de la culture françaises à tous les paliers.

Une dizaine de fois au moins, au cours de ce rapport, les commissaires reviennent sur le voeu de tel ou tel participant aux confrontations: que les nôtres chez les Anglais soient traités comme on traite les Anglais chez nous! Mais il y a en même temps des affirmations probantes faisant comprendre que ce problème est secondaire, car c'est l'avnir du Québec qui tient la vedette. A tel point que la Commission estime les minorités souvent peu renseignées sur le véritable sens des changements qui s'opèrent dans le Québec. En même temps, l'incompréhension des Canadiens anglophones à l'égard des aspirations des minorités francophones démontre aux Québécois le mur épais qui se dresse comme un obstacle devant leurs propres revendications. Qu'est-ce qui ne va pas? Que veut le Québec, après tout? Au Québec, on est fatigué d'entendre ces béates questions.

Ainsi, le rapport préliminaire, malgré plusieurs allusions assez exactes et assez abondantes au problème des minorités francophones, n'en fait pas un point central. La crise est le fruit de l'insatisfaction québécoise et de l'indifférence des Anglo-canadiens des autres provinces. Et, malgré "un certain optimisme", avec raisons à l'appui, la Commission a fait un rapport provisoire déprimant, surtout pour les minorités francophones.

Il est entendu que le "rapport préliminaire" représente une première prise de conscience, par les commissaires, en prévision d'une deuxième série d'audiences et d'un programme bien chargé d'études techniques. Mais les grandes lignes du rapport final s'y trouvent, au moins quant à la définition du problème. A part les considérations sur les minorités francophones, qui occupent un rang secondaire, on y trouve des données frappantes sur l'état d'âme des Québécois, sur le bilinguisme des institutions politiques, sur l'inquiétude des "néo-canadiens", et sur le sens des mots, tels que "nation", "culture", "pacte", etc., auxquels chaque langue donne un cachet particulier. Il y a même, vers la fin, un rappel des faits qui militent en faveur de l'unité et qui justifient indirectement la poursuite du travail de la Commission.

Mais toute la question du développement de la nation francophone dans un climat de bienveillance et de confiance, d'un bout à l'autre du pays, se cristallise évidemment dans la question des griefs des minorités provinciales, ce qui revient, au sens le plus formel, à la question scolaire.

C'est ainsi que M. Vincent Prince, de **La Presse**, résume son commentaire du rapport, sous le titre "Un diagnostic clair et brutal": "Qu'est-ce à dire? La conclusion est claire: le Québec rompra son association avec les autres provinces, à moins que celles-ci ne consentent à leurs minorités françaises les mêmes droits et privilèges que lui, le Québec, accorde à sa minorité de langue anglaise. Si le Canada veut éviter cette rupture, il sait maintenant dans quel sens agir".

Il s'agit en somme de faire respecter dans chaque province l'esprit qui a dicté les clauses de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, relatives aux droits scolaires des minorités respectives du Haut et du Bas-Canada. Une fois sauvegardée cette base culturelle dans chaque province, comme condition sine qua non de l'entente, le chemin serait ouvert à des ententes de tous genres dans le même esprit. Voilà le rôle providentiel des "minorités" francophones au Canada.

Lesage — Le séparatisme et les minorités; constitution à rapatrier ou à remplacer

L'honorable Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, semble assailli par des velléités à l'endroit du domaine politique fédéral. Il aspirerait à la succession de l'hon. Pearson dont on commence à réclamer la tête en certains milieux. Des libéraux de langue anglaise auraient déjà pressenti à ce sujet le chef de l'équipe du tonnerre au Québec, il aurait lui-même commencé à tâter le terrain puis, sans dire ni oui ni non, il se disposerait à attendre le cours des événements.

C'est un secret de Polichinelle que M. Lesage rêve depuis toujours de s'asseoir dans le fauteuil jadis occupé par Laurier et Saint-Laurent; c'est une ambition légitime, mais il ne faudrait pas qu'il la réalise par n'importe quel moyen.

Au moment où nous écrivons ces lignes, il est fortement question que le gouvernement du Québec, par l'adoption d'une simple résolution, se prononce en faveur du rapatriement de la Constitution canadienne d'après la formule Fulton-Favreau.

Les minorités canadiennes-françaises des autres provinces se sentent humiliées, comme tous les autres vrais Canadiens, de savoir la constitution de leur pays exilée à l'étranger et soumise aux décisions d'une puissance impérialiste; tout de même, ceux qui ont essaimé du vieux Québec ne veulent pas le rapatriement à tout prix. S'il doit en coûter trop cher pour mettre la haute-main sur le privilège d'amender nous-mêmes notre constitution, laissons les choses dans le statu-quo. La formule Fulton-Favreau semble tellement dangereuse que nous ne devrions pas réclamer son adoption telle quelle.

M. Lesage ne saurait oublier que la mémoire du grand Laurier porte au moins la ternissure d'une injustice à l'égard des droits scolaires de ses compatriotes du Manitoba. Voudrait-il lui aussi accéder au pouvoir en trahissant les siens? Certes, l'adoption de la résolution en question, à la législature québécoise, augmenterait de beaucoup les chances de M. Lesage auprès de l'élément anglo-saxon, mais la réalisation du projet Fulton-Favreau nous chargerait de chaines que devraient toujours porter les minorités canadiennes-françaises, et dont la Belle Province elle-même ne pourrait se débarrasser que par l'indépendance.

M. Lesage s'est souvent prononcé contre le séparatisme. La satisfaction de devenir premier ministre du Canada ne devrait pas l'inciter à poser un geste qui conduirait irrémédiablement son "Etat du Québec" à la sécession. D'ailleurs, pourquoi être si pressé et ne pas attendre logiquement que le Comité de la constitution, formé par la législature québécoise, ait fini son enquête et présenté son rapport?

Nous reconnaissons que notre nation est devenue adulte et que le temps est arrivé de rapatrier la constitution de 1867 ou d'en rédiger une nouvelle. A cet égard, le Québec n'a pas de concessions à faire, il n'en a fait que trop dans le passé; il doit exiger aujourd'hui le même traitement, pour les minorités canadiennes-françaises hors du Québec, que celui qui est accordé à la minorité anglaise dans la Belle Province: pas de confédération possible sans cette justice élémentaire!

De l'avis de plusieurs patriotes éclairés, l'indépendance du Québec ferait courir moins de risques aux minorités de langue française des autres provinces que le rapatriement de la constitution selon la formule Fulton-Favreau.

Avant d'agir, M. Lesage ferait bien d'y penser sérieusement: ses gestes passeront à l'histoire et, dans l'Histoire plus qu'ailleurs, "bonne renommée vaut mieux que fauteuil doré!"

Antonin LALONDE
("Le Carillon",
Hawkesbury, Ont.)

La Liberté et le Patriote
Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage ABC certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot Winnipeg 2, Man (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 18 mois, $5.00; 2 ans, $6.00.
à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

L'on voit sur cette photo Son Em. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, au moment où les émissaires du Saint-Père lui présentent le "biglietto", document qui signifie sa nomination au Collège des Cardinaux. Cette cérémonie s'est déroulée dans une plus grande simplicité pour ce consistoire, les destinataires s'étant réunis en trois groupes pour recevoir les messagers, en un sens, collégialement. Parmi d'autres innovations, on remarquait la consécration épiscopale de nouveaux cardinaux non-évêques, la concélébration des nouveaux avec le pape lors de la cérémonie de l'élévation à cette dignité, la remise de barrettes rouges au lieu de chapeaux rouges, ces derniers étant expédiés plus tard. Le cardinal Roy a pris possession de son église titulaire des Martyrs-Canadiens, le lendemain. Il regagnera Québec le 7 mars après avoir pris part à un consistoire secret.

En feuilletant le journal

Je me souviens . . .

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

Les journaux annonçaient la mort, à l'âge de 87 ans, de Paul Claudel, homme de lettres français de renommée internationale. (C'est tout dernièrement qu'une troupe de comédiens, Le Tréteau de Paris, présentait une pièce inoubliable de Paul Claudel "L'Annonce faite à Marie".)

Déjà en 1955 on permettait aux prêtres du Canada d'administrer les sacrements de baptême, d'extrême-onction et de mariage en français ou en anglais. C'étaient là les premiers pas qui allaient conduire au renouveau liturgique proclamé par le Concile Vatican II.

Les Manitobains aimaient à lever le coude il y a dix ans, tout comme aujourd'hui. La régie des alcools du Manitoba déclarait avoir vendu pour $33,500,000 de bière et de spiriteux au cours de l'année 1954.

Me Louis Deniset, consul honoraire du Portugal à Winnipeg et commandant en second des Winnipeg Grenadiers, était promu au rang de lieutenant-colonel et commandant de son unité. (Tous savent qu'aujourd'hui le colonel Deniset a été nommé juge de la Cour du Banc de la Reine et qu'il siège au Palais de justice de Winnipeg.)

Il y a 20 ans (1945)

Sa Sainteté le pape Pie XII célébrait le 6e anniversaire de son élection au souverain pontificat, ainsi que le 69e anniversaire de sa naissance. On se rappellera que Pie XII avait été élu pape le jour même de son anniversaire de naissance.

Le 2 mars 1945, Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface, célébrait le 75e anniversaire de sa naissance.

Une prise d'habit et une profession religieuse avait lieu chez les Soeurs Oblates à la Maison-Chapelle de St-Boniface. Neuf jeunes filles revêtaient le saint habit et cinq religieuses faisaient profession. Deux de celles-ci prononçaient leurs voeux perpétuels: Soeur Marie-Hélène-de-la-Croix, de St-Boniface, et Soeur Marie-Pauline, de St-Norbert, Man.

La souscription en faveur de Radio-Saint-Boniface, fixée d'abord à $50,000, avait atteint la somme de $55,428.54.

A St-Adolphe, Man., Mlle Ellen Corcoran, de Ferland, Sask., revêtait le saint habit des Filles de la Croix.

La direction des Dames de l'Autel, de Montmartre, Sask., avait été confiée aux dames suivantes: Mme Léo Girardin, présidente; Mme Amable Coupal, vice-présidente; Mme Oscar Langlois, secrétaire-trésorière; Mmes Omer Coupal, Hector Perras, Emile Langlois, Alvarez Perras, Antonio Hamelin et Lucien Vertefeuille, conseillères.

Il y a 30 ans (1935)

Son Exc. Mgr J. C. McGuigan (aujourd'hui le cardinal), ancien évêque de Regina, était intronisé dans la cathédrale St-Michel de Toronto.

Peut-être que les rhétoriciens du Collège de St-Boniface en 1965 serait intéressés d'apprendre que leurs aînés de 1935 avaient présenté une pièce intitulée "BIBI".

Le conseil municipal de la ville d'Edmonton se disait incapable de continuer à payer des secours directs à ses chômeurs. Le maire avait été délégué pour se rendre à Ottawa afin d'obtenir que le gouvernement fédéral se charge de payer 100 pour cent des argents destinés au secours direct.

Il y a 40 ans (1925)

M. Guillaume Charrette, avocat bien connu de St-Boniface, était nommé par le gouvernement canadien au poste d'agent de rapatriement à Fall River, Mass. En plus de ses succès dans la pratique de sa profession, M. Charrette s'était fait une belle renommée comme écrivain, conférencier, et surtout comme expert dans la petite histoire du Manitoba.

M. Louis-Frédéric Ronquette, journaliste français, était en route pour Grouard, Alta, chargé d'une mission spéciale par le gouvernement français. En effet, il était chargé de présenter la Croix de la Légion d'honneur à Mgr Emile Grouard, O.M.I., vicaire apostolique du territoire, qui portait son nom.

La législature de la province de Québec adoptait à l'unanimité un bill qui faisait du 24 juin, fête patronale des Canadiens français, une fête légale. Le bill avait été présenté par M. E. Tétreau, député du comté de Dorion.

Une religieuse octogénaire, bien connue, mourait à St-Boniface. Il s'agit de Soeur Laurent. Cette religieuse faisait partie du second contingent de religieuses venues à la Rivière-Rouge du temps de Mgr Provencher. Soeur Laurent était surtout connue pour sa grande charité dans le soin des malades tant à Winnipeg qu'à St-Boniface; tant de langue anglaise que de langue française.

Il y a 50 ans (1915)

"Il ne faut pas perdre de vue le fait que les Français sont les pionniers de ce pays et **que leurs descendants ont contribué plus que tous les autres** à son développement. Les citoyens de langue anglaise devraient avoir le plus grand respect pour la province de Québec. Il est indispensable que la race anglaise sympathise avec la race française au Canada et que les frictions disparaissent, si l'on veut faire de ce pays une nation unie et prospère". (Paroles, vieilles de cinquante ans, prononcées par nul autre que l'hon. Arthur Meighen qui devait devenir premier ministre du Canada. Les comprend-on mieux en 1965 qu'en 1915?)

Le village de Fisher Branch, Man., continuait à se développer à une allure très intéressante. On construisait de nouveaux édifices de commerce et on en agrandissait d'autres, et tout ce progrès datait de l'arrivée du chemin de fer Canadian Northern (Canadien National).

Pour célébrer la fête patronale de M. l'abbé Mathias Desrosiers, curé de St-Antoine d'Aubigny, Man., ses confrères se réunissaient à Aubigny pour cette occasion. Etaient présents: MM. les abbés G. Campeau, curé de Ste-Agathe, Elie Rocan, curé de Ste-Elisabeth, et Mastaï Mireault, curé de St-Adolphe.

La colonisation de nos paroisses par des familles canadiennes-françaises faisait toujours les soucis des autorités religieuses de la province. Avec Mgr Béliveau, auxiliaire de St-Boniface, en tête, M. l'abbé N. Jutras, curé de Letellier, et M. l'abbé O. Corbeil, prêtre colonisateur, on organisait des assemblées dans toutes les paroisses pour discuter de ce brûlant problème de la colonisation. A St-Jean-Baptiste, Mgr Béliveau déclarait: "Pour nous, Manitobains, il faut garder nos positions dans notre belle province, et nous développer, conquérir de nouvelles terres, former de nouvelles et nombreuses paroisses; en un mot, c'est de nous emparer du sol et nous y attacher . . ."

Le nouvel ordre de la messe

(Afin d'aider clergé et fidèles à se préparer aux changements qui entrent en vigueur le 7 mars dans la célébration de la messe, le R. P. Annibale Bugnini a publié dans l'Osservatore Romano" une vue d'ensemble du nouvel "ordre". Il nous semble utile de reproduire cet article en trois tranches asses courtes, d'après l'édition française de l'O.R. en date du 5 février. Nous avons laissé certaines expressions latines du texte, en y ajoutant le sens en français, entre parenthèses. Le Père Bugnini, de la Congrégation de la Mission (Pères Lazaristes), vient d'être nommé sous-secrétaire de la section liturgique de la Congrégation des Rites.)

Voici la troisième tranche de cet article:

— III —

DONNER UN "STYLE" AUX CEREMONIES LITURGIQUES

Quiconque est quelque peu familiarisé avec le Missel s'aperçoit immédiatement que rien de substantiel n'est changé: le ton a changé mais la mélodie est restée celle d'hier, de toujours. Même dans les retouches apportées, tout a été délicatement et attentivement examiné, et le coeur plus encore que l'esprit a cherché à mettre en harmonie le rite avec les normes sages et précises établies par les documents conciliaires.

Le nouvel "Ordo Missae" se tient évidemment dans les limites qui lui ont été assignées: il décrit un rite, sans se soucier de ses formes, même si celles-ci, aujourd'hui plus que jamais, posent une foule de problèmes, dont ne peut se désintéresser celui qui doit calculer les conséquences des dispositions réelles.

Avant tout nous pensons à ce que l'"Ordo Missae" représente pour nos assemblées liturgiques. Il est certain que la façon d'accomplir un rite n'est pas l'essentiel; ce n'en est pas davantage un élément secondaire. Si ce n'est pas le trésor, c'est tout au moins l'écrin précieux qui le contient. Il fut un temps où l'on s'attachait excessivement à la partie extérieure de la liturgie. Aujourd'hui peut-être tombe-t-on dans l'excès inverse. Le fait d'avoir retrouvé le joyau ne fait-il pas souvent oublier de lui donner un écrin convenable en dignité et en beauté? Cette scrupuleuse exactitude apportée par l'Eglise à parachever le rite de la Messe ne constitue-t-elle pas une invitation à chaque prêtre pour qu'il donne un "style", pour qu'il "célèbre" au lieu de seulement "dire" la Messe?

LANGUE VULGAIRE

L'"Ordo" ne fait aucune allusion à la langue vulgaire qui, le 7 mars prochain, constituera la nouveauté la plus marquante dans la célébration communautaire de la liturgie. Toutes les nations se sont efforcées, le semestre dernier, de préparer les textes en langue courante, tout au moins pour les Messes dominicales.

Rendre un texte liturgique dans une langue vivante, en lui conservant la vigueur de pensée initiale, me semble être une des choses les plus ardues de la littérature. Le manque de temps comme parfois l'insuffisance du personnel technique, ont augmenté les difficultés. Quoi qu'il en soit, même imparfaites, les traductions existent et entreront en vigueur. L'expérience, le temps, l'usage permettront, au cours des années, d'améliorer les textes en sorte qu'ils puissent recevoir un assentiment presque unanime et soient capables d'exprimer dignement la prière de l'Eglise.

CHANT SACRE

Le problème du chant présente des difficultés encore plus grandes. Une Messe sans chants est comme une journée sans soleil. Une paroisse qui ne chante pas, ne chante d'aucune façon, avait coutume de dire Paul VI, alors qu'il était Archevêque de Milan. Si, dans une Messe solennelle, le chant est une partie intégrante du rite, en ce qui concerne les Messes paroissiales il devient un élément indispensable de participation et de vie. C'est pourquoi l'effort pratiqué par la pastorale liturgique depuis quelques années pour redonner à toutes nos assemblées, de la plus humble paroisse de montagne aux majestueuses cérémonies des illustres et immenses cathédrales, est digne d'admiration et d'encouragement.

Mais l'introduction de la langue vulgaire ne ruine-t-elle pas le patrimoine grégorien, polyphonique, artistique de la musique sacrée? Les "scholae" ont-elles encore un rôle à jouer? Ce serait une grave erreur et une dommage encore plus grand qu'elles n'en aient plus. Aussi la Constitution liturgique, dans son article 114, stipule-t-elle "que la musique sacrée soit conservée et favorisée avec le plus grand soin". Conserver et favoriser sont ici synonymes de défendre et de répandre, d'accroitre et de soutenir. Il sera donc toujours possible, dans le climat des dispositions conciliaires et des décisions des Conférences des Evèques, d'exécuter une Messe grégorienne, polyphonique ou en musique moderne, avec le texte des chants en latin, à condition que soit assurée la participation des fidèles dans les parties qui leur sont propres et que, en vue de la catéchèse, les lectures et l'"oratio communis" soient faites en langue vulgaire (article 54).

De la sorte, l'Eglise peut et doit continuer à louer le Seigneur en utilisant tous les genres musicaux; la vitalité des "scholae" est assumée et il est pourvu à la "conservation du trésor inestimable" de la musique sacrée.

Si l'effort pour redonner intérêt et vitalité aux assemblées liturgiques est à encourager, il y a lieu tout autant de témoigner notre gratitude aux compositeurs, maitres de chapelle et artistes qui ont servi et servent la liturgie avec tant d'abnégation et un tel sens du sacrifice et dont les créations à travers les siècles sont une des gloires les plus authentiques de l'Eglise.

C'est pourquoi les désirs, les aspirations et les voeux exprimés dans un récent congrès doivent recueillir le plein assentiment de tous ceux qui aiment la liturgie sacrée. Tous, unanimes, sont d'accord pour un culte du Seigneur plus joyeux et plus entrainant. Ceux qui, par formation et tempérament, sont particulièrement doués de sensibilité artistique ont formulé le voeu de s'insérer généreusement dans les voies lumineuses de la Constitution conciliaire, c'est là un motif de réconfort et d'espérance. On peut donc envisager l'avenir avec la plus grande confiance quant à la formation d'un chant religieux populaire digne des plus pures traditions, du génie de notre peuple et des nouvelles nécessités du culte divin.

FIN

A. BUGNINI.

Son Exc. Mgr P. F. Pocock

Nouvelle attitude en face du monde et nouvel idéal de sainteté

TORONTO (CCC) — Notre temps voit apparaître un nouvel idéal de sainteté, né du changement de l'attitude des chrétiens vis-à-vis du monde.

C'est ce qu'écrit Mgr Philip F. Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto, dans sa lettre pastorale de Carême intitulée "Le chrétien dans le monde".

"Suivre Jésus aujourd'hui, c'est reconnaître de façon plus consciente que nous sommes au service de sa mission, qui est de réconcilier la famille humaine et de transformer le monde selon la volonté de son Père", affirme l'archevêque-coadjuteur de Toronto.

"Le monde n'est pas simplement pour le chrétien un terrain d'essai qui lui permet de déterminer sa place dans l'audelà; pour le chrétien, le monde a une valeur en cette vie . . .

"Mais le travail du chrétien pour la restauration de l'humanité n'est pas simplement une entreprise de ce monde. Depuis que Dieu s'est fait homme en Jésus, nous sommes en mesure de rencontrer Dieu dans le service de nos frères.

"Quand nous nous aimons les uns les autres et partageons la tâche d'édification de la communauté, Dieu se révèle à nous comme Seigneur, Rédempteur et Père".

La solidarité avec le monde

Le chrétien d'aujourd'hui se sent vraiment solidaire de toute l'humanité, écrit Mgr Pocock.

"Il s'emploie à guérir les blessures des hommes et à construire la communauté humaine dans ce monde. Il essaie de résister aux forces de division et de haine à l'oeuvre en lui et dans la société.

"Il considère que sa vie professionnelle, son travail dans l'organisation, le commerce, la production et la science aident vraiment à édifier la cité des hommes s'ils sont accomplis selon la volonté de Dieu.

"Pour cette raison il collabore avec tous les hommes de bonne volonté pour faire de ce monde un univers de paix. Il désire être bien informé sur tout ce qui se passe dans le monde; il prend au sérieux ses responsabilités sociales et politiques dans son pays".

Deux sens du mot "monde"

La lettre pastorale fait observer que le mot "monde" a deux sens différents, quoique apparentés, dans le Nouveau Testament.

"Dans la Bible, surtout dans les écrits de saint Jean, le monde signifie l'humanité déformée par le péché.

"Mais en même temps, la création entière détachée de Dieu par la malice humaine est récupérée par le Christ . . .

"Nous avons conscience, d'une part, que partout où nous regardons, même dans nos propres coeurs, nous trouvons à l'oeuvre les forces destructives du péché et de l'égoïsme; le monde qui est le mal est toujours avec nous.

"D'autre part, nous savons bien qu'une autre puissance est à l'oeuvre, une puissance qui vient du Christ, qui triomphe de la destruction, qui guérit les blessures, qui construit la communauté: la rédemption aussi est avec nous".

Mourir au monde

L'expression biblique "mourir au monde" signifie alors notre désir de nous repentir de notre egoïsme et de détester les forces destructives qui font de nous des étrangers à nos voisins et des ennemis de la volonté de Dieu, affirme Mgr Pocock.

Elle ne signifie pas qu'il faille nous aliéner au monde, nous soustraire à la réalité ou tourner le dos à notre existence sociale d'hommes.

"Elle signifie au contraire l'acceptation de notre responsabilité dans le monde.

"Nous voulons nous ouvrir plus largement au monde racheté par Jésus. Nous désirons lutter contre les tendances de destruction et de division en nous et travailler de tout notre coeur pour que la volonté de Dieu se fasse sur la terre comme au ciel.

"Nous voulons devenir des pacificateurs et des réconciliateurs dans le monde".

"A notre époque, affirme Mgr Pocock, il y a un éveil très marqué du sens chrétien de la responsabilité en face du monde.

"Le monde n'est pas l'arrière-scène embarassante contre laquelle nous devons réaliser notre salut individuel, mais le milieu auquel nous appartenons et dont nous sommes responsables.

"C'est justement en priant et en travaillant pour que la volonté de Dieu se fasse en nous et parmi les hommes que nous accomplissons notre salut personnel".

Nouvelle attitude en face du monde

Mgr Pocock ajoute que trois facteurs ont modifié l'attitude des chrétiens en face du monde. Ce sont "une plus juste appréciation de la dignité de la personne", "la conviction générale de notre époque que la nature peut être transformée", et "l'unification et la coordination de beaucoup d'aspects de la vie moderne".

"Ces trois facteurs, ajoute l'archevêque, ont modifié l'attitude chrétienne en face du monde.

"Nous sommes aujourd'hui conscients comme jamais auparavant, que nous sommes responsables de notre milieu. Nous sommes disposés à découvrir de nouvelles zones de responsabilité morale.

"Nous sommes de plus en plus conscients que pour vivre notre vie de chrétiens, nous ne pouvons pas nous séparer du monde, car Dieu lui-même nous a confiés, à nous et aux autres, la responsabilité de rendre la monde plus humain, c'est-à-dire de le restaurer pour en faire ce que Dieu a voulu qu'il soit.

"Parce que les lois de l'Eglise ont subi certains changements et certaines simplifications, nous entendons parfois dire que la vie chrétienne est devenue plus facile uo même plus douce en cette période de renouveau.

"C'est une erreur. Le renouveau de l'Eglise peut en vérité alléger certains fardeaux créés par les lois ecclésiastiques, mais il rend la vie chrétienne plus exigeante en nous obligeant à reconnaître de nouvelles zones de responsabilité morale.

"Dans le passé nous pouvions nous permettre d'être indulgents pour beaucoup d'aspects de la vie dont nous savions qu'ils nous échappaient. Ces secteurs sont aujourd'hui devenus notre responsabilité."

Les pénitences de Carême

Pour ce qui est des pénitences de Carême qui doivent nous aider à réprimer notre égoïsme, "nous préférons sans doute, plutôt que de nous priver simplement de nos aliments ou de nos loisirs préférés, faire les sacrifices nécessaires pour rendre l'amour aux relations humaines dans la famille, au travail ou dans notre voisinage", déclare Mgr Pocock.

"Si nous sommes à la recherche de certaines pratiques difficiles peut-être par lesquelles nous entendons prouver notre fidélité à Dieu durant le Carême, nous pouvons venir en aide à la personne solitaire de notre entourage que nous avons ignorée jusqu'à maintenant, nous pouvons nous employer à faire naître la compréhension et le respect là où le ressentiment empêchait la rencontre des esprits, nous pouvons accepter des responsabilités dans les groupes ou les sociétés auxquels nous appartenons; nous pouvons trouver de nouvelles façons d'être utiles à notre voisin soit en lui venant en aide personnellement ou en entrant dans des sociétés se consacrant à une action charitable ou sociale.

"Les dons en argent offerts à certaines oeuvres communautaires ecclésiastiques ou laïques peuvent être, s'ils sont compris comme une marque d'amour pour nos frères, une façon de dépasser l'étroitesse de nos coeurs et de partager la vie de beaucoup de nos frères".

Une attitude oécuménique

"Ce changement de l'attitude chrétienne en face du monde nous a donné une nouvelle confiance pour rencontrer des hommes et des femmes qui n'appartiennent pas à l'Eglise catholique", conclut l'archevêque-coadjuteur de Toronto.

"Dans le passé nous avons souvent été frappés par ce qui leur manquait. .

"De certains nous avons dit qu'ils étaient incroyants pour exprimer par là quils n'étaient pas chrétiens. Nous en avons appelé d'autres non-catholiques pour signifier qu'ils n'étaient pas membres de l'Eglise catholique.

"Mais ne devrions-nous pas plutôt nous demander ce que Dieu a déjà accompli pour nos frères hors de l'Eglise?

"Lorsque Dieu s'est fait homme en Jésus il s'est fait le frère de chaque être humain. L'amour de Dieu manifesté dans le Christ n'a pas enveloppé seulement les chrétiens, mais tous les hommes.

"Nos frères hors de l'Eglise sont évidemment menacés par l'égoïsme et l'orgueil comme nous le sommes, nous baptisés, mais partout où l'amitié et la collaboration sont possibles, nous nous en réjouissons et y voyons l'influence bienfaisante du Christ qui réunit dans une famille de frères l'humanité divisée.

"Voilà ce que nous voulons dire quand nous affirmons que le chrétien est ouvert. Il est ouvert à son prochain, à sa voix et à ses besoins; il est ouvert au monde dans lequel il reconnait l'oeuvre de Dieu, et il accepte la rsponsabilité de travailler à la restauration de la famille humaine pour que la volonté de Dieu s'accomplisse sur la terre comme au ciel."

"L'Annonce faite à Marie", une expérience mémorable

Selon le programme qui a été distribué au Playhouse mercredi soir dernier (jusqu'au moment où la police s'y intéresse), "L'Annonce faite à Marie" a connu, depuis 1912, huit productions de première classe, en France, celle de la Comédie Française en 1955 étant, il va sans dire, définitive. En règle générale, pour apprécier la représentation qui eut lieu à Winnipeg, il aurait fallu à l'observateur avoir assisté à deux ou trois des productions antérieures, afin d'instituer des comparaisons sur les décors, la musique, l'illumination et les costumes de la mise en scène au Manitoba. Mais des raisons d'ordre majeur demandent que le commentaire de cette pièce en cette circonstance se limite à d'autres aspects, car les distances et le mauvais temps ont eu raison du moyen de transport, l'unique camion n'arrivant que bien peu de temps avant l'heure de la levée du rideau, et donc il a fallu se contenter des accessoires les plus élémentaires. En un mot, tout s'est passé comme si non seulement les comédiens, mais aussi tout ce qui doit les entourer et les appuyer sur la scène, avaient voyagé par avion.

Contretemps inévitable et regrettable, car dans la présentation d'une pièce de ce genre les apports secondaires ont une importance particulière, en autant que le spectateur moyen doit y suppléer par un effort imaginatif spécial, car il y est question d'églises gigantesques, de terres elyséennes, de cloches éloquentes, d'ombres et de lumières très nuancées, en plus du problème des costumes inchangés pendant plusieurs années. Et, du côté subjectif, on ne peut pas ignorer l'effet sur l'auditoire d'avoir à attendre plus d'une heure pour la levée du rideau.

Mais, dans ce cas, ces difficultés techniques, qui empêchent des comparaisons entre cette production et d'autres, ne font que faire ressortir le cachet extraordinaire de cette soirée. Car l'auditoire, massivement, a profité du retard pour "jaser" comme une grande famille, accueillant avec sympathie et humour les explications du metteur en scène et le discours en deux phrases de M. Giordani: "Je vous ai promis 'L'Annonce faite à Marie'. Je tiens parole". Et, du côté des comédiens, réaction aussi étonnante. Des professionnels qui savent surmonter toutes les épreuves avec aplomb et qui, privés de l'appui habituel du côté technique, semblent se sentir plutôt "libérés" et stimulés à un déploiement surhumain de tous leurs talents.

Cette pièce, probablement, n'a jamais été jouée dans des conditions aussi exigeantes et, nous osons le croire, n'a jamais été jouée avec autant d'intensité et de générosité.

Pas n'est besoin de juger ici la pièce, ni l'oeuvre claudélienne. Dans le programme, dont la vente a été arrêtée par la police, on trouve une page où l'auteur explique lui-même sa conception du théâtre. En réalité il considère ses personnages comme autant de porte-parole de ses idées à lui, au point qu'il aurait pu aussi bien se mettre sur le plateau en personne et lire le tout avec des intonations variées. Le peu de figurants, le style oratoire de tous, même des paysans, la limitation du mouvement physique ne sont pas dans la tradition populaire. Les habitués de la télévision parleraient en termes de "théâtre grec" en se souvenant d'"Antigone", de "Polyeucte", de "Bérénice", quoique ce style se rencontre dans les oeuvres d'Elliot et de Fry, aux temps modernes. Laissant aux experts d'apprécier ce genre, il convient tout de même d'en tenir compte, car il explique pourquoi dans le jeu de "L'Annonce" la plupart des comédiens paraissent comme des types représentatifs, et moins comme des personnes, la plupart, disons-le, à l'exception de Mara.

Au fond, la pièce résulte de la présence dans un cercle intime de deux sortes d'humains, qui répondent à l'appel divin, soit par les voies extraordinaires du pèlerinage, de la souffrance et de la créativité, soit par les voies ordinaires de la domesticité, du travail et du tempérament complexe. Dans le premier groupe se trouvent le père, Violaine et le bâtisseur d'églises; dans le deuxième, la mère, Jacques et Mara. Les deux groupes sont assez clairement symbolisés, d'ailleurs, dans une scène où l'enthousiasme de l'apprenti idéaliste fait contraste avec les préoccupations du maire réaliste. Sur cette base humaine, source de conflits et d'ententes, Claudel a érigé toute une structure d'allusions tirées de la vie agricole, de l'histoire de France et de l'Evangile. Chaque spectateur peut alors y trouver ce qu'il comprend. Puisque le personnage le plus sublimisé, Pierre de Craon, le maçon, ne fait que passer et représente la vocation la plus extraordinaire, l'attention de l'auditoire se porte instinctivement sur l'autre figurant qui se trouve au confluent des voies, Mara. Nulle vocation humaine n'étant purement spirituelle, aucun des personnages de la pièce ne peut échapper à la complexité de la vie, mais, parmi ceux-ci, c'est Mara qui possède l'âme la plus inquiète. On dirait, en termes bibliques, que Violaine représente Marie, tandis que Mara joue le rôle d'Eve. C'est pourquoi, aussi, les scènes où ces deux soeurs expriment leurs sentiments intimes sont les plus dramatiques et les plus émouvantes. On se souviendra longtemps de ce dialogue, espèce de pierre de voûte de l'action, où Violaine, la lépreuse, et Mara, la suppliante, font revivre l'enfant.

Il est habituel dans l'appréciation d'une soirée de théâtre de distribuer les bouquets et les blâmes aux comédiens. Mercredi soir dernier, il n'était pas facile de faire les distinctions coutumières dans ce sens. A Paris et à Montréal, par exemple, la critique prend pour acquit la perfection de la diction, la parfaite mémoire, les gestes et déplacements fluides et sûrs, le rythme varié du débit, la coordination du jeu humain et des accessoires techniques. En tenant compte des difficultés mentionnées au début de cet article, il faut dire que la présentation au Playhouse de Winnipeg fut exécutée à la perfection. Nous avons joui de la solennité du père, aussi bien que de la simplicité de la mère, de la douceur de Violaine, aussi bien que de l'amertume de Mara, du bon sens de Jacques, aussi bien que de l'élan poétique de Pierre. Pour plusieurs, le moment inoubliable de la soirée serait l'apparition de l'apprenti, joyeux et rayonnant comme une aurore printanière. Nous aurions souhaité un peu plus d'humanité chez le père, un peu plus de tendresse chez la mère, un peu plus de virilité chez Jacques, un peu plus de variété chez Violaine, un peu plus de sérénité chez Mara. Mais avec trop de ces "un peu plus" on n'aurait pas joué Claudel.

Au risque de déclencher une tempête d'opinions divergentes, il nous semble devoir signaler surtout le jeu de Mara (Madeleine Vimes). Peut-être par sympathie pour les gens qui doivent lutter entre leurs bons et leurs méchants penchants, mais plus probablement parce que la comédienne, grâce à une variété remarquable de tons de voix et de gestes, a donné de la personnalité à son rôle. Claudel n'en aurait pas été ravi, peut-être, mais ce n'est pas l'auteur qui fait une représentation, ce sont les acteurs. En signalant ainsi ce qui semble être une performance exceptionnelle, nous ne voulons pas mépriser les autres figurants qui ont rempli leurs rôles pleinement, surtout Violaine (Christine Fersen) qui a rendu croyable la transformation d'une douce fille de 18 ans en une vieille lépreuse, en maintenant le lien identificateur d'une voix argentée comme un ruisseau.

"Le Tréteau de Paris" est venu à Winnipeg et, en dépit d'obstacles techniques, y a auréolé la réputation du théâtre parisien. Les gens sont venus de St-Boniface, de Winnipeg, d'une centaine de milles à la ronde, converser, écouter dans un silence religieux qui entourait la scène d'une solennité mystérieuse, écouter et pleurer et applaudir. Dans des réceptions nécessairement intimes au Cercle Molière, à l'hôtel de ville et à l'archevêché, un nombre représentatif de la population a pu voir les membres de la troupe au naturel, courtois, gais, énergiques, fiers d'y représenter la France et emportés par une joie spéciale par leur présence au centre du Canada. Ce fut une journée mémorable, pleine de moments tragiques, pannes et interventions policières (car il est défendu de vendre des brochures sans permis ici), et de moments sublimes, tels ces instants chargés d'émotions quand le jeu s'achève sur le théâtre et que l'auditoire n'ose pas encore briser le silence révérentiel par des applaudissements coutumiers. Le lendemain, coups de fil interminables au consulat pour exprimer des remerciements à la France et à M. Giordani. Et, pour tout dire, à l'année prochaine. Aux comédiens, au revoir. Vous avez fait résonner parmi nous le son joyeux de voix françaises et d'idées claudéliennes. Revenez bientôt réjouir, de nouveau, nos oreilles et nos coeurs.

(L'Annonce faite à Marie, de Claudel, présentation au Playhouse, Winnipeg, le mercredi 24 février. Mise en scène d'Yves Berthio, musique de Maria Scibor, décors de Pierre Simonini, costumes de Marie-Hélène Daste. Personnages: Anne Vercors (Jean Bolo), Jacques Hury (Jean-Claude Bercq), Pierre de Craon (Paul Descombes), La Mère (Germaine Delbat), Violaine (Christine Fersen), Mara (Madeleine Vimes), Le Maire de Chevroche (Jean Pommier), L'Apprenti (Robert Sireygeol). Production du Tréteau de Paris, sous le patronage du Gouvernement de France. Collaboration du Consulat de Winnipeg.)

Remerciements du Consul de France

La représentation de "L'Annonce faite à Marie" de Paul Claudel, par le Tréteau de Paris, a été un grand succès. De l'avis d'un quotidien de langue anglaise, ce fut même un triomphe. Cet événement n'a été rendu possible que grâce à la coopération, au soutien efficace et à l'enthousiasme de tous les responsables de la vie française.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour souligner le travail admirable réalisé par le Cercle Molière, qui s'est attaché à créer une ambiance sympathique et favorable au théâtre français. Je voudrais citer tout spécialement l'oeuvre accomplie par Mme Boutal, dans ce domaine.

Au moment même où le développement de notre culture et la reconnaissance de notre langue entrent dans une phase décisive, je voudrais que cette contribution du Tréteau de Paris soit considérée comme un hommage rendu à tous ceux qui, depuis des années, ont maintenu envers et contre tout une présence qui s'avère aujourd'hui indispensable à la grandeur et à l'unité de ce magnifique pays. C'est à eux que nous devons ce succès! C'est à leur honneur que cette soirée a été dédiée — tel est, en tout cas, le désir du représentant de la France.

Damien GIORDANI,
Consul de France.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le mercredi après-midi 24 février avait lieu, dans la salle du Conseil de Ville de St-Boniface, une réception en l'honneur de la troupe "Le Tréteau de Paris" qui jouait le soir même "L'Annonce faite à Marie" de Claudel.

M. le maire leur souhaita la bienvenue en ces termes:
Monsieur le Consul de France,
Membres du "Tréteau de Paris",
Révérends Pères,
Chers amis,

La ville de St-Boniface est aujourd'hui grandement honorée par la visite de la troupe dramatique "Le Tréteau de Paris" qui a daigné accepter notre invitation à une réception en leur honneur.

C'est la première fois dans les annales de St-Boniface que nous recevons un groupe aussi illustre dans l'art dramatique: votre réputation — grâce au dévouement de notre Consul de France — vous a précédés et nous a édifiés; et je tiens à vous dire notre bonheur et notre grande satisfaction de vous avoir ici en notre ville-cathédrale.

St-Boniface est la plus vieille colonie de l'Ouest canadien, fondée par des missionnaires français en 1818; c'est autour d'eux que se sont ralliés les colons d'origine française pour former le noyau catholique et français d'où sont émanés les missionnaires et les pionniers tant du Grand Nord que de l'Ouest canadien. Nous avons lutté avec acharnement pour maintenir nos droits et avons redoublé d'efforts pour conserver l'héritage que nous avaient légué nos pères. Aujourd'hui, St-Boniface est reconnu comme le "berceau de la civilisation chrétienne et la capitale française de l'Ouest canadien".

Nous sommes fiers et jaloux des progrès accomplis et pouvons compter sur l'avenir. Nous avons un poste de radio française qui diffuse notre culture et nous avons aussi une troupe dramatique "Le Cercle Molière", dont la renommée au Canada n'est plus à faire — grâce au dévouement inlassable de leur directrice, Mme Pauline Boutal. Nous avons aussi obtenu du gouvernement canadien un poste de télévision française qui établit avantageusement le fait français au Manitoba et dans l'Ouest, et confirme le miracle français dans cette région de notre pays. Nos institutions d'enseignement, notre journal **La Liberté et le Patriote,** l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, nos sociétés nationales — et je réserve comme dernier atout — nos archevêques et évêques et leur clergé, ont été des instruments de grande valeur dans la cause du français.

Nous vous recevons aujourd'hui comme des cousins de France — apôtres de la culture française — et nous souhaitons que vous trouverez ici, à St-Boniface, l'atmosphère qui existe chez-vous. Soyez donc les bienvenus parmi nous et que le succès accompagne votre randonnée à travers le Canada. Il est à souhaiter que vous rapportiez de votre séjour dans l'Ouest un souvenir aussi vif que celui que nous garderons de vous.

Je demanderais à Monsieur le Consul de France, notre grand ami, de bien vouloir présenter les membres du "Tréteau de Paris" aux personnes ici réunies pour faire leur connaissance.

M. le Consul remercia le maire et la ville pour cette réception qui permet au groupe de rencontrer non pas des cousins, mais des frères ("puisque nous avons le même sang"); il présenta alors le directeur de la troupe qui, à son tour, fit de même pour les autres artistes, après quoi un goûter fut servi.

Tous les invités furent charmés par la simplicité avec laquelle tous répondaient aux multiples questions de théâtre, de voyage, etc.; cette troupe, en tournée des universités et collèges américains, fait vraiment oeuvre d'ambassadrice de la culture française.

Le lundi soir 1er mars, la réunion régulière des comités permanents de la ville débutait par une projection de vues en couleur, présentée par M. Joseph Vermander qui avait photographié avec grand succès la cérémonie du déploiement du nouveau drapeau canadien à l'Hôtel de Ville de St-Boniface et aussi la réception de la troupe de Paris. M. le maire remercia M. Vermander pour tout l'intérêt qu'il porte à notre vie civique et profita de la présence de M. Marius Benoist pour le féliciter pour le beau concert de dimanche dernier et de l'honneur qu'il a reçu du gouvernement français.

Vu le rapport des vérificateurs, la commission de police avise qu'elle remettra au trésorier de la ville tout l'argent perçu, par exemple les recettes de la vente de bicyclettes non réclamées, etc., et le comité de finances recommande d'étudier avec le chef de police l'abolition du fonds en fiducie et que ce fonds soit incorporé à la trésorerie de la ville.

Le comité de circulation recommande que les camions utilisent l'Enfield Crescent pour se rendre sur la rue Goulet en direction ouest au lieu de tourner sur la rue Des Meurons.

Le comité de législation recommande qu'un règlement soit adopté visant à empêcher la vente et l'usage de pétards et feux d'artifice, mais qu'une clause soit incorporée permettant à des groupes organisés et dûment contrôlés de faire des exhibitions de feux d'artifice; ceci fut aussi remis au chef des pompiers pour étude.

Les échevins Guyot, Lonergan et Warman furent choisis comme délégués au congrès des maires et municipalités qui se tiendra à Windsor au mois de mai; M. le maire et le greffier feront aussi partie de la délégation.

Le Canadien National fera une demande au Board of Railway Commissioners pour la permission de se défaire des bâtiments de la gare des passagers, ainsi que du hangar de marchandises, rue Des Meurons, et demande à la ville si elle a des objections à ce sujet.

L'ingénieur fait rapport sur le coût de construction d'une conduite d'eau de la rue Archibald à la rue Mission qui fournirait l'eau aux industries qui s'y établiraient; il en coûterait environ $50,000 dont $25,000 seraient récupérables; le comité des propriétés foncières recommande de vendre un terrain à la compagnie Shopast pour le montant de $1,500, pourvu que cette compagnie paie pour une conduite d'eau temporaire au coût d'environ $1,000 et qu'elle se rattache à la conduite d'eau de la ville lorsque celle-ci sera construite.

Le comité du personnel recommande d'accorder deux semaines supplémentaires de vacances (sans rénumération) à Mlle Cécile Lambert afin qu'elle juoisse de six semaines au lieu des quatre habituelles, puisqu'elle est au service de la ville depuis plus de 25 ans. Mlle Lambert projette un voyage en Europe cette année.

Le comité des travaux publics recommande une nouvelle politique concernant le dégel des conduites d'eau et recommande un tarif de $10.00 pour le premier dégel et des dégels gratuits par la suite pour la même année, au lieu de $10.00 chaque fois.

La commission de police annonce les promotions suivantes: le constable Donat Touchette, en service depuis le 14 avril 1953, promu constable détective en septembre 1962, devient détective à partir du 1er février 1965; le constable Lionel Lacroix, en service depuis le 8 avril 1954, promu constable détective le 24 décembre 1963, devient détective à partir du 1er février 1965; M. Louis Laberge est promu de cadet à constable à partir du 15 janvier 1965.

A lundi prochain.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Samedi soir dernier, notre Grand Chevalier se perdait dans la foule au Forum de Montréal, témoin de la partie nulle entre les Canadiens de Montréal et les Eperviers de Chicago. Eut-il décidé de revenir subitement ce soir-là, il n'aurait pas reconnu la salle du Conseil travestie en salle de danse. Il y avait à cette sauterie 31 membres accompagnés de leur dame ou amie et, paraît-il, il y en a deux qui avaient dit à leur épouse que c'était un "Stag".

Il y eut de la musique pour tous les goûts; il y a eu le frère surnommé "Babines de Rubber", dans son sermon sur les "Tableaux Pâles", il y a eu le député d'Etat qui dirigeait le chant en commun après que les membres de l'orchestre eurent cédé la place au frère surnommé "Meatball"; ce dernier a vérifié la qualité de notre nouveau piano avec son épouse. Félicitations aux frères Audette, Dufault et Dupuis qui ont travaillé au succès de cette soirée.

Après-Tout apprend qu'il y avait un frère du Conseil Letellier-St-Jean-Baptiste et un frère du Conseil Windsor Park; ce dernier est si fidèle à nos activités qu'il est temps de lui faire signer une formule de transfert. Il est intéressant de noter que l'orchestre a eu la délicatesse de clôturer la période de danse, avec l'ordre à Christophe Colomb, dire qu'il y a des méchants qui croyaient que c'était l'hymne national de l'Angleterre qui était joué.

Le dimanche 7 mars est une date à retenir. Pour les membres du Conseil il y a l'initiation (2e et 3e degrés) au Club St-Vincent, rue Kenny, après un déjeuner-communion au Petit Séminaire à 9 h. 30. Je me suis laissé dire qu'il y a des Chevaliers qui n'ont jamais assisté à une initiaton depuis leur propre initiation, que ceux-là ne manquent pas cette occasion de recevoir le message au complet. Je me demande si les candidats ont compris quand on leur a recommandé de se préparer pour le 2e degré? Pour les dames, ce même jour il y a "thé" au domicile de Mme F. Boulet, 514, rue Aulneau.

Le 19 mars aussi approche et le frère L. C. menace de verser des larmes si les billets de tirage (vendus) ne lui sont pas remis le plus tôt possible. Un dernier coup d'épaule à la roue, les gars; la contribution de chacun peut paraître insignifiante, mais chaque livret vendu augmente le montant d'argent que le Conseil aura à sa dispostition pour ses charités préférées.

Tandis que les quotidiens de Winnipeg publient des âneries au sujet de notre drapeau unifolié, le frère Laval Coutier prêtre ne se gêne pas pour dire qu'il le trouve beau. Si tels sont nos sentiments à l'égard du drapeau canadien, ne nous gênons pas pour le dire à qui veut l'entendre. Nos louanges noieront les critiques malfaisantes et influenceront ceux qui ne se sont pas encore formé d'opinions à ce sujet.

APRES-TOUT.

NOUVEAU DRAPEAU

Tu es enfin montée, dans ta trinité belle
Comme une main de Dieu, feuille de mon pays
Sur les toits, les bateaux et là sur la tourelle
Tu es lors devenu notre emblème béni.

Rouge comme l'aurore et le soleil couchant
Tout le sang du passé et puis le sang nouveau
S'enferme dans tes plis, ah que c'est bien touchant
De te voir gondoler, oh mon joli drapeau.

Aux bourrasques d'hiver, secoué dans l'espace
A grands clapotements t'applaudit le gros vent
Mais bientôt le printemps, venant prendre sa place
Saura bien te bercer, au beau temps, doucement.

Et ruisselant des pluies de l'été, dans la brise
On te verra encore te débattant au ciel,
Puis après le brouillard de telle journée grise
Quel cadre te fera ce nouvel arc-en-ciel!

Flotte et pavane-toi que cela Dieu le veuille
Pour longtemps pour toujours, symbole d'avenir
Tu es le CANADA toi, rouge ou verte feuille
Fière je te salue, toi qui dois nous unir.

Manie TOBIE.

Institut Collégial Provencher

Le Frère Carbotte

Le R. F. Carbotte, S.M., professeur à l'Institut Collégial Provencher cette année, est né le 22 octobre 1940 à Antler, Sask. Il a fait ses six premières années d'études à Brandon, les trois suivantes à l'école Provencher de St-Boniface et les 10e et 11e années à Brandon. A la sortie de l'école, il est allé à l'Université de Manitoba où il a cultivé son amour des mathématiques pendant trois ans.

Après l'université, il s'est intéressé à la vie de Marianiste et est allé faire une année de préparation au noviciat de Wisconsin. Après, il a été envoyé à San Antonio, Texas. Là il a obtenu sa maîtrise en mathématiques et a également étudié la science générale.

Pour sa première année à Provencher, il enseigne les mathématiques, la science, l'histoire britannique et le catéchisme.

Il espère cet été obtenir son baccalauréat en éducation. Il veut aussi étudier des mathématiques plus avancées et essayer d'aller à l'Université Laval pour se perfectionner dans l'art d'enseigner le catéchisme.

Son passe-temps favori à l'école est la photographie. Il s'occupe de l'entretien de l'appareil photographique, du développement du film et de la vente des photos. Il collectionne des chansons de folklore, et dans le passé, il était fervent joueur d'échecs et de bridge.

Le Frère Carbotte a trois frères et une soeur. L'un de ses frères est prieur à la maison des trappiste à St-Norbert et un autre frère et sa soeur travaillent à St-Boniface. Son troisième frère est étudiant à l'Université Cornell de New York.

Il aime voyage et a demandé d'aller en mission en Afrique. Il ne sait évidemment pas si sa demande sera acceptée.

Il dit qu'il aime beaucoup Provencher et les garçons en général. Nous espérons que le Frère Carbotte demeurera longtemps avec nous.

Denis LABOSSIERE.

Pavillons des scouts à l'Exposition 1967

MONTREAL — Les scouts auront un pavillon à l'Expo 67, à l'un des plus beaux endroits du terrain, près du pavillon japonais, dans l'extension ouest de l'Ile Sainte-Hélène.

C'est ce que l'Association des scouts catholiques du Canada a confirmé publiquement le 25 février, au cours de la conférence de presse organisée a l'occasion de la Semaine nationale du scoutisme.

Il s'agira d'un pavillon de quelque $100,000 à $125,000. Le projet est assez avancé pour qu'il ait été possible de présenter des maquettes, le 15 décembre dernier, à des représentants du scoutisme et aux dirigeants de l'Expo.

Pour la réalisation du projet, les scouts sont actuellement en quête d'un commanditaire.

Les scouts ont également l'intention d'offrir leurs services à la Compagnie de l'Expo pour diverses tâches spéciales, telles que la garde d'honneur pour les personnalités officielles en visite.

Comme il doit y avoir un grand jamboree scout mondial aux Etats-Unis, en 1967, les scouts canadiens s'efforceront d'amener les participants à visiter l'Exposition universelle de Montréal et feront dans ce but un véritable centre d'accueil international de leur pavillon.

Coopération atomique entre Canada et E.-U.

WASHINGTON — Les Etats-Unis et le Canada ont signé un nouvel accord de coopération dans le domaine atomique à des fins pacifiques.

Grâce à un procédé technique nouveau, les deux pays ont ainsi la perspective de mettre au point des réacteurs d'un rendement presque égal à celui des "breeders" qui, lorsqu'ils seront réalisées, auraient une production de combustible plus grande que leur consomation de celui-ci.

GUIDES CATHOLIQUES
Sous le trèfle d'or

Le dimanche 28 février, St-Norbert fut envahi par un groupe de jeunes filles. Vers 3 h. 15, 280 guides et jeannettes se rencontrèrent à l'auditorium de l'école secondaire pour leur ralliement annuel.

A 4 h., elles se rendirent à l'église de St-Norbert pour participer à la messe célébrée par Son Exc. Mgr A. Hacault. On retourna ensuite à l'auditorium où M. l'abbé R. Campeau, aumônier des guides de St-Norbert, souhaita la bienvenue à tous. Le bénédicité fut ensuite chanté et les invités se placèrent à une table où un souper-buffet fut servi, tandis que les guides et jeannettes se contentèrent du lunch qu'elles avaient apporté.

Après le repas, les parents commencèrent à arriver et, à 6 h. 30, en présence de toutes leurs soeurs, petites et grandes, et de leurs parents, deux unités furent officiellement reconnues: la 2e ronde Maria Goretti, de la paroisse-cathédrale, et la 3e compagnie St-Louis, de la paroisse St-Louis de France.

Après ces deux courtes, mais impressionnantes cérémonies, les juges du concours de noeuds quittèrent la salle pour aller juger les travaux des guides. Ceux-ci consistaient de noeuds de foulards faits de tout et de rien. On remarqua que quelques-uns étaient faits avec des os, d'autres de branches ou encore avec de la corde.

Mgr Hacault, Mlle Colette Huot, commissaire régionale pour la région de l'Ouest, M. Aurèle Campeau, chef scout de la troupe de St-Norbert, et M. Lucien Lambert, commissaire diocésain des scouts, se réunirent pour délibérer et, pendant ce temps, il y eut des chants guides, suivis d'un méli-mélo, jeu très intéressant dont le but est de connaître tous les participants. Le jeu consistait en rondes formées par les guides et jeannettes, et bientôt de tous les invités; une bonne façon de faire connaissance.

Cheftaine Bérubé parla ensuite aux parents. Elle leur dit l'importance d'avoir au foyer une atmosphère favorable à l'entraînement que les petites filles reçoivent à la compagnie ou à la ronde.

Commissaire Fournier annonça ensuite la gagnante du concours de noeuds de foulards: guide Yvette Couture, et les guides Thérèse Laurin, Irène Fréchette, Lynne Dupas, Yvonne Grouette, Gisèle Bisson, Suzanne Pelland, Linda Van Hulle et Huguette Calvez reçurent une mention honorable.

M. l'abbé F. Juneau, aumônier diocésain, alluma le feu de camp et, entonnant "Feu, feu, joli feu", il entraîna ainsi les guides à chanter plusieurs refrains favoris, auxquels les parents se joignirent avec enthousiasme.

Commissaire Huot parla ensuite aux guides et jeannettes, notant qu'elle lui manque depuis qu'elle est commissaire. Il faut croire que nos commissaires sont bien aimées des guides et jeannettes du diocèse, car elle fut bien applaudie, ainsi que la commissaire diocésaine, Mme Denise Fournier. Celle-ci souligna que M. l'abbé Juneau portait l'insigne d'aumônier très méritant, donné par les guides, au souper diocésain du mois de novembre.

La personne qui parla ensuite, je crois, est la personne qui apporta à toute la journée une dignité spéciale en même tant qu'une joie simple et chaude: Mgr Hacault. Son message fut bien compris des guides.

En terminant, j'aimerais remercier tous ceux qui ont contribué à faire de ce ralliement une journée si bien réussie. Tout spécialement M. l'abbé A. Hébert, curé de St-Norbert, pour son hospitalité; commissaire Fournier qui eut à organiser la journée et tous ceux qui ont coopéré. Merci et félicitations. Vous avez bien réussi!

UNE GUIDE.

Nouveautés à la bibliothèque

— III —

ROMAN

R — Bernard, Michel. **Une grande Prairie.**
R — Obaldia, René de. **Tamerlan des coeurs.**
R — Pinsonneault, Jean-Paul. **Les abimes de l'aube.**
R — Simonov, Constantin. **La défense d'Odessa.**
R.H. — Bordonove, Georges. **Les rois fous de Bavière.**
R.P. — Gagnon, Maurice. **L'inspecteur Tanguay. Meurtre sous la pluie.**
F — Dickens, Charles. **A Tale Of Two Cities.**
R.R. — Bernanos, Georges. **Sous le soleil de Satan.**
R.R. — Gautier, Théophile. **Le capitaine fracassé.**
R.R. — Saint-Pierre, Michel de. **Les nouveaux prêtres.**
R.S. — André, Alix. **Ce soir-là à Venise . . .**
R.S. — Jaunière, Claude. **L'homme qui m'a choisie.**
R.S. — Lépidis, Clément. **La rose de Buyukada.**

ADOLESCENTS

506.9 — Harvey, T. **Faraday.**
506.9 — Land, B. **Newton.**
506.9 — Lauber, Patricia. **Galilée.**
506.9 — Lauber, Patricia. **Pasteur.**
507 — Freeman, Mae. **Fun With Science.**
525 — Sutton, Félix. **Notre planète.**
525 — Sutton, Félix, **La Planète où nous vivons.**
599.744 — Krott, Peter. **Mes enfants les ours.**
621 — Davies, Ewarr J. **Power Mechanics.**
623.82 — Anrys, Henri. **Les navires de guerre.**
629.13 — Dannu, Wim. **Les avions russes.**
629.13 — Highland, H. **Aviation.**
629.13 — Nooteas, Denis. **Les planeurs.**
629.2 — Daley, Robert. **Cars At Speed. The Grand Prix Circuit.**
629.22 — Buckley, J. R. **Classic Cars In Colour.**
796 — Marsh, Irving T., éd. **Best Sports Stories.**
912 Réf. — **Rand McNally. World Atlas.**

ENFANTS

6 C — Adelson, Leone. **Fly-away At The Air Show.**
6 O — Celli, Rose. **Les petits et les grands.**
6 T — Darbois, Dominique. **Gopal enfant de l'Inde. — Tacho le petit Mexicain.**
9 C — Daudet, Alphonse. **Le secret de maître Cornille.**
6 E — Frasconi, Antonio. **See Again Say Again. A Picture Book In Four Languages.**
9 V — Harris, Leon A. **Young France. Children Of France At Work And At Play.**
9 D — Hego, Gérald, O.F.M. **Le Seigneur notre ami**
9 O — Hussong, Clara. **Birds.**
6 O — Lynn, Patricia. **Nobody's Puppy.**
6 T — Mazière, Francis. **Teiva enfant des îles.**
6 O — M-G-M. **Lassie Rescue In The Storm.**
6 O — Reynier, Marguerite. **En famille.**
793.31 Rf. — Guilcher, J. M. **10 danses simples des pays de France.**
841.9 Réf. — Uguay, Huguette. **Dis-nous quelque chose; poésies pour les tout-petits.**

FIN

Le Cercle Molière reçoit le Tréteau de Paris

Le Cercle Molière a coutume de recevoir les troupes de théâtre d'expression française de passage ici, soit en tournée, soit à l'occasion d'un festival. L'automne dernier, il accueillait les Jeunes Comédiens de l'Ecole Nationale du Théâtre et le mardi 23 février, c'était la troupe du Tréteau de Paris que les directeurs, les membres actifs et quelques amis du Cercle Molière, entre autres, le consul de France et Mme Giordani, le juge et Mme Monnin, le juge et Mme Denis, le président de l'A.C.F.M. (l'un des fondateurs du cercle!) et Mme Bernier, avaient le plaisir de rencontrer dans les studios de Mme Grandpierre-Cantor, aimablement mis à leur disposition.

Tous les membres du Tréteau avaient répondu à l'invitation, et leur amabilité et leur cordialité ont créé tout de suite une ambiance extrêmement sympathique. Des conversations animées s'engageaient autour des visiteurs qui se disaient enchantés de se trouver dans un milieu entièrement français et d'être reçus par une troupe de théâtre ayant pour patron le grand Molière, affirmant que pour eux également, Molière est l'auteur dramatique auquel on revient toujours avec plaisir et succès. Ils ne se faisaient pas prier pour parler de la vie du théâtre en France, pour relater leurs expériences ou pour donner leurs impressions du Canada que plusieurs d'entre eux voyaient pour la première fois.

La soirée a passé trop vite au gré de tous ceux qui y assistaient et leur a laissé un souvenir des plus agréables.

JEUNESSES MUSICALES DE ST-BONIFACE

Le grand public est invité au grand concert du 15 mars

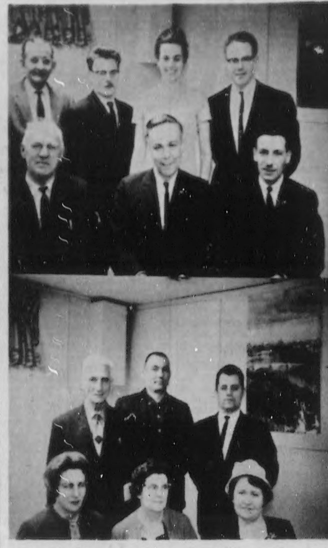
Le lundi 15 mars, le Centre de St-Boniface des Jeunesses Musicales du Canada présentera à ses membres et au grand public un concert d'un genre tout à fait inédit par l'Ensemble de Percussion de Paris. Les trois musiciens qui le composent, le directeur Vincent Gemignani et Boris de Vinogradov, tous deux percussionistes, et le pianiste Jean-Claude Raynaud ont fait de brillantes études au Conservatoire de Paris.

En fondant cet ensemble, le jeune Vincent Gemignani (il est né en 1939) a voulu réhabiliter la section des instruments frappés, tenus à l'écart dans l'orchestre traditionnel, démontrer que les instruments de percussion sont aussi des instruments solistes et que le percussioniste est lui aussi capable de virtuosité, de raffinement et de subtilités comme un véritable mélodiste des baguettes. Voici que l'on trouve pour la première fois à l'avant-scène les instruments toujours relégués au dernier rang de l'orchestre; Gemignani leur donne une part entière dans l'univers musical en leur confiant des rôles de solistes.

Quelques trente-cinq instruments couvrent la scène: le vibraphone, le marimba, le xylophone, le glockenspiel, les toms, les bongos, la toumba, les woodblocks, la crécelle, la caisse-claire, les cow-bells les maraccas, les claves, les castagnettes, le tam-tam, le gong, le fouet-claquoir, les tambours et les timbales, sans oublier, naturellement, des dizaines de baguettes. Quand à cet ensemble sonore s'ajoute un piano et six lutrins, on conviendra qu'il faut aussi l'agilité d'un danseur pour exécuter ce chassé-croisé d'un instrument à l'autre. On comprendra aussi que ce déploiement exige une scène d'une certaine étendue, c'est pourquoi ce concert aura lieu au gymnase du Juniorat de la Ste-Famille, avenue Provencher. Par exception, il ne commencera qu'à 8 h. 30.

Intentions du mois de mars

Intention générale du mois de mars: L'élan apostolique de nos paroisses. Intention missionnaire: Les chrétiens persécutés en pays de mission.



Dans les deux photos ci-dessus l'on voit les membres du conseil d'administration 1965 de l'Union Nationale Française du Manitoba, dont le centre social se trouve à St-Boniface, avenue Provencher. La première photo, en haut, montre les sept membres de l'exécutif: de gauche à droite, première rangée, MM. L. Cancade, 2e vice-président, Joseph Chabalier, président, et Jacques Molicard, 1er vice-président; deuxième rangée, MM. H. Orieux, directeur, Christian Schmitt, trésorier, Mme C. Schmitt, secrétaire, et M. Gérard Desmarais, directeur. La photo du bas montre les conseillers: première rangée, Mmes G. Desmarais, H. Orieux et J. Sas; deuxième rangée, MM. A. Saltel, G. Mignot et Lucien Thioux; étaient absentes: Mmes Pierre Rouillard et F. Le Dorze.

L'U.N.F. se dote de statuts et élit son nouveau comité '65

Le dimanche soir 28 février, malgré la température inclémente, quelque 75 membres de l'Union Nationale Française se sont réunis dans leur salle de l'avenue Provencher à St-Boniface pour une importante réunion générale annuelle. M. E. Gourbil, président, ouvrit la séance officiellement, puis il invita Mme Thérèse Schmitt, secrétaire, à donner lecture des minutes de la précédente réunion générale. Ensuite, en mémoire de membres décédés, tous observèrent une minute de silence.

M. Damien Giordani, consul de France, souligna de façon remarquable le rôle unique que l'U.N.F. peut et doit jouer au Manitoba. J'aimerais offrir à votre méditation un passage de son exposé, que je me permets d'intituler "Trait d'union":

"Il faut un premier lien. Mais qui est mieux placé que vous pour serrer ce lien, pour rejoindre les extrêmes et les découragements pour permettre à notre compatriote qui pourrait avoir des moments de désespoir . . . de s'adapter.

"Il ne faut pas que des Français qui arrivent ici, se détournent de la présence française dans leur nouveau milieu. En fait, vous pouvez servir d'une façon remarquable de trait d'union entre la présence française et le nouveau débarqué. Quand je dis "Présence Française", je pense aux Canadiens français. Ce travail de collaboration et de coopération est indispensable.

"C'est dans ce sens d'ailleurs que je vois la continuité et l'apport que faut faire la France aux gens qui défendent ici depuis presque cent cinquante ans notre langue et notre culture."

M. le Consul ajouta ces mots: "Il ne faut pas que cet apport, ce sang nouveau qui débarque, ne se sente troublé ou ne pense à un moment donné qu'il doit se retirer ou s'isoler dans un milieu autre que celui qui est français. C'est, je crois, une façon de rendre hommage et de reconnaître le travail qui a été accompli ici."

Après avoir remercié M. le Consul, M. Gourbil donna la parole à M. Christian Schmitt, trésorier, qui exposa en détail son rapport finanicer. Rapport satisfaisant dans son ensemble, mais qui aurait pu être supérieur si nos membres venaient plus nombreux à nos activités.

Les trois quarts d'heure qui suivirent furent consacrés au débat sur les statuts de l'U.N.F. M. Jacques Molicard était chargé de répondre aux questions des membres. Après avoir sérieusement délibéré, l'assemblée adopta à la mojorité les textes proposés et dûment rectifiés.

A ce moment de la soirée, après avoir constaté avec satisfaction l'importance qu'attachaient les membres aux statuts (58 articles), M. le Président prononça la dissolution du Comité 1964 et demanda à MM. R. Zwickel, président d'élection, H. Vankrieckenge et R. Faure, assesseurs, et Mme F. Le Dorze, secrétaire, de prendre place à la table présidentielle et de commencer les élections du nouveau conseil d'administration.

Par suite des élections, le conseil d'administration de l'U.N.F. pour 1965 se compose comme suit: MM. Joseph Chabalier, président, Jacques Molicard, 1er vice-président, L. Cancade, 2e vice-président, Christian Schmitt, trésorier, Mme T. Schmitt, secrétaire; MM. Gérard Desmarais et H. Orieux, directeurs; Mmes H. Orieux, Rita Desmarais, Laurette Rouillard, J. Sas et F. Le Dorze, et MM. Lucien Thioux, A. Saltel et G. Mignot, conseillers. Président, vice-présidents, trésorier, secrétaire et directeurs constituent le Bureau exécutif; les huits conseillers forment le comité des aviseurs.

Tous nos remerciements les plus sincères à notre président et aux membres sortant de charge et non réélus, pour leur travail, souvent ingrat, qu'ils ont accompli avec ardeur pour le bien de notre société.

J. MOLICARD.

Ambassade de l'Inde près le Saint-Siège

ROME (CCC) — Le gouvernement indien a fait savoir qu'il a décidé d'élever au rang d'ambassade sa représentation diplomatique près le Saint-Siège.



Sts-Martyrs-Canadiens

Collation des diplômes de français

Vendredi dernier, un nombre imposant d'environ 300 parents et presque autant d'enfants sont venus rendre hommage à la cause française au Parc Windsor. Du programme très chargé de talents variés, on passa au coeur de la soirée, soit la distribution des diplômes.

Les élèves méritants des écoles Béliveau et Général Vanier ont rapporté les prix décernés par l'Association d'Education et la Ligue des Femmes Catholiques: 8e année, Diane Rivard 90%; 7e et 8e années, Louise Vadeboncoeur 91%, aussi gagnante de la bourse de $10.00 oferte par la Ligue; 6e année, Raymond Normandeau 87%; 5e année, Renée Gillis 91%; 4e année, Lise Desaulniers 94% et Evelyne Dumaine 83%; 3e année, Marie Brunet 98%; 2e année, Rachel Guay; 1ère année, Anne-Louise Lord.

Le trophée décerné à l'élève qui remporta la plus haute moyenne fut présenté à Marie Brunet par M. R. Sontag, qui félicita les élèves, les parents, les instituteurs et institutrices pour leur ambition, leur fierté, leurs nombreux sacrifices.

Son Exc. Mgr A. Hacault, en quelques mots fort appropriés, sut toucher son auditoire. Un grand merci à Mgr Hacault et à M. l'abbé B. Bélanger pour leur dévouement. Merci aussi à M. Maurice Gauthier, représentant de l'Association, M. Albert Dubé, maître de cérémonies, aux instituteurs, institutrices et élèves pour le beau travail, aux parents pour leur présence indispensable et à la Ligue des Femmes Catholiques pour sa coopération.

Çà et là

Les gagnants aux cartes, dimanche dernier, furent M. H. Lécuyer et Mme A. Gagné; le prix d'entrée fut gagné par M. Joseph Mahé. On a donné une boîte de fruits et légumes à la famille la plus nombreuse. La chanceuse fut celle de M. et Mme Noël Jeanson. Félicitations à ces derniers et merci sincère aux organisateurs, M. et Mme Emile Pelland, pour un succès encore plus grand qu'à la dernière partie de cartes.

La prochaine réunion générale de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le jeudi 11 mars, à 8 h. 30.

On est prié de remettre les argents des billets vendus et tout billet non vendu aux dames en charge qui seront au sous-sol de l'église après chacune des messes, le dimanche 7 mars.

Ce n'est pas la chorale qui a égayé les présents à la soirée du Club Béliveau, mais plutôt des "charades"!

Les Guides et Jeannettes ont pris part au grand ralliement diocésain à St-Norbert, dimanche dernier.

Un rêve qui devient une réalité une voiture pour l'hôpital Taché

Lors de l'assemblée annuelle des Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché, la Rév. Sr M.-R. Tougas, supérieure, félicita ces dames pour l'oeuvre accomplie durant l'année écoulée et les remercia chaleureusement pour la voiture Comet Familiale (station wagon).

Le rapport de 1964 indique que les argents perçus, au montant de $2,834.65, servirent à l'achat de literie pour les patients. Ces fonds avaient été prélevés de diverses façons: souscription, thé et tirage, suivis d'une vente de tartes, vente hebdomadaire de patisseries, et d'articles pour cadeaux, ouvrages manuels, etc.

La campagne des timbres "Queen Bee" commencée en 1963 pour se procurer une Familiale, fut enfin complétée en 1964 après trois souscriptions principales. Les Dames Auxiliaires remercient chaleureusement toutes les personnes qui leur ont aidé à réaliser ce rêve, ainsi que les divers clubs et associations qui ont contribué à cette splendide réussite.

D'autres oeuvres plus obscures mais non moins méritoires ont été accomplies: 63 dames ont donné 1,920 heures de leur temps pour visiter et réconforter les vieillards; le comité artisanal rapporte de grands progrès dans ce domaine et compte sur l'année précédente une augmentation de 50 pour cent dans l'assistance aux classes bi-hebdomadaires; il y a un bingo et film bi-mensuel (gratis), un pique-nique annuel et divers autres amusements.

Le comité des Voies et Moyens prépare activement leur thé printanier qui aura lieu le 25 avril prochain.

Furent réélus pour un 2e terme d'office: Mmes John S. Crosbie, présidente, J. Bélanger, ex-présidente, A. Malan et J.-J. Tétrault, vice-présidentes, R. McNaughton, archiviste, R. Blanchette, secrétaire, et A. Mouard, trésorière.

Session manitobaine

(Suite de la première page)

Puis il en tire la conclusion générale que les contribuables sont prêts à payer un taux raisonnable de taxes pour les services nécessaires et rendus, mais non pour l'incompétence du gouvernement qui gaspille de façon extravagante l'argent public. Donc, dit-il, le Manitoba a absolument besoin d'un nouveau gouvernement.

Le chef néo-démocrate

Le 3e jour de la session, le 24 février, commença sous le signe de l'unanimité la plus touchante, car des porte-parole des quatre partis de la législation rendirent hommage, tour à tour, à deux défunts: Sir Winston Churchill et M. John Simon Lamont, ce dernier ancien député provincial dans les années '30. Puis, après une période de questions auxquelles la plupart des réponses seront données ultérieurement au cours de la session par les ministres responsables, M. Russell Paulley, chef du parti néo-démocrate, commenta le Discours du Trône.

Cette fois il se contenta d'une brève attaque contre le "manque de philosophie politique" des Libéraux, consacrant presque tout son long discours à démontrer que le gouvernement conservateur semble avoir épuisé après six années au pouvoir son petit bagage de bonnes idées. Il ne sait plus que faire, et il évite les vrais problèmes qui exigent des solutions difficiles, dit M. Paulley. Mais heureusement pour le peuple du Manitoba, selon l'orateur, les Néo-démocrates offrent ces solutions. Il le démontre plus particulièrement dans le cas du fameux rabais de taxes scolaires offert par le gouvernement Roblin directement aux propriétaires.

Baisse impressionnante à première vue, dit Paulley, mais l'aumentation des taxes sur des services essentiels, depuis la fameuse session spéciale de l'automne dernier, rend ce rabais ridicule dans le cas de la plupart des citoyens, et nul dans celui des gens à modiques revenus. Ce dernier groupe comprend au moins le tiers des Manitobains. Par exemple, selon un récent rapport d'ARDA, 25% des familles rurales vivant sur des fermes et 48% des familles rurales ne vivant pas sur des fermes appartiennent à cette classe des pauvres propriétaires. M. Roblin adopte une méthode répréhensible d'augmentation des revenus de la province, puisqu'elle écrase le pauvre sous le poids de taxes excessives. Et puis, le gouvernement se prive en même temps lui-même d'une partie de ses propres revenus ($900.000) en réduisant de 16% la surtaxe provinciale de l'impôt sur le revenu personnel.

Ce quil faut, plutôt, c'est la nationalisation qui permet de servir le peuple au prix coûtant des services rendus, dans les domaines de l'électricité, du téléphone, du gaz naturel, etc. Car les taxes ne sont pas une solution pour trouver des sources accrues de revenus qui permettront d'améliorer l'éducation, la santé publique, le bien-être, selon la philosophie néo-démocrate. La vraie solution réside dans l'augmentation de la productivité industrielle. Mais hélas, s'écrie M. Paulley! Le premier ministre se plaint de notre lamentable situation économique devant la commission Thompson, qui enquête sur le déménagement possible de Winnipeg à Montréal des usines de réparations d'Air Canada, ou du manque de coopération du gouvernement libéral d'Ottawa. Ce ne sont pas des plaintes qu'il nous faut, c'est un gouvernement provincial dynamique, capable de planifier notre avenir économique et d'agir en conséquence par des initiatives nouvelles et un plan d'action énergique.

M. Paulley croit sincèrement que ni les Conservateurs ni les Libéraux ne peuvent nous donner un tel gouvernement, celui qui organiserait les recherches qui s'imposent pour prévoir nos nécessités industrielles de l'avenir prochain et lointain, d'assumer les mesures fiscales susceptibles d'aider les industries nouvelles dont nous avons tant besoin, de confier à des corporations de la Couronne certains domaines de nos ressources naturelles, etc. En proposant donc l'inefficacité du gouvernement Roblin, en guise de conclusion, il n'entend nullement s'associer à l'amendement que M. Molgat propose la veille, mais plutôt favoriser un sous-amendement favorable à la doctrine de son parti.

A la semaine prochaine.

Boursiers de France

M. Damien Giordani, consul de France, est heureux d'annoncer qu'il lui est possible, cette année encore, de mettre à la disposition de la population d'expression française du Manitoba et de la Saskatchewan deux bourses, offertes par le Gouvernement Français pour l'année universitaire 1965-1966.

Chaque bourse comprend une allocation mensuelle de $105.00, ce qui fait un total pour les deux bourses de $1,680.00.

De plus, elle comprend la gratuité des frais scolaires, et le remboursement du voyage de retour de France au Canada.

Les candidats doivent être des anciens du Collège de St-Boniface et du Collège de Gravelbourg. Ils devront remettre leur dossier, avant le 5 avril, respectivement au Recteur du Collège de St-Boniface et au Recteur du Collège de Gravelbourg.

PETITE NOTE

Remerciements

Les soeurs et frères, neveux et nièces de M. l'abbé Marcel Dugal, décédé dernièrement, désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, assistance aux funérailles ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de leur frère et oncle.

La Défense Civile dit:

Un abri aménagé dans votre soubassement et muni de nourriture et de couvertures peut sauver votre vie en cas d'urgence. Le vôtre est-il prêt?

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351

Le poste **CKSB** demande un nouvelliste



à temps partiel, en soirée et en fin de semaine.
Les candidats doivent être en mesure de traduire de l'anglais au français et savoir écrire à la machine.



BANQUE ROYALE

AVIS IMPORTANT AUX EMPRUNTEURS DE FONDS ET AUX ÉPARGNANTS

La Commission Royale sur les Banques et les Finances a recommandé l'élimination du plafond de 6% sur le taux d'intérêt que peuvent pratiquer les banques à charte. Nous espérons que la Loi sur les Banques, qui sera prochainement présentée au Parlement pour révision, éliminera ce plafond et permettra également aux banques d'accepter des garanties hypothécaires—ce qui est actuellement interdit par la loi mais recommandé par le rapport de la Commission Royale.

A nos clients emprunteurs de fonds

Afin d'éviter, chez ceux de nos clients qui sont emprunteurs de fonds, toute espèce de malentendu, la Banque Royale tient à les assurer que l'élimination du plafond sur le taux d'intérêt n'entraînera pas une modification automatique des taux en vigueur. Le niveau du taux de l'intérêt est déterminé par la politique monétaire du Gouvernement dont la mise en oeuvre est confiée à la Banque du Canada. Cependant les changements proposés par la Commission Royale, s'ils deviennent loi, permettront aux banques à charte de consentir des prêts qui leur sont à ce point interdits. Ainsi les banques seront-elles en mesure d'accorder, à des taux raisonnables, des prêts que leur terme et les risques qui les accompagnent réservent présentement à des institutions non-bancaires dont les taux sont nécessairement plus élevés.

Nous souhaitons l'élimination du plafond de 6% afin de pouvoir servir un public plus vaste, non afin de pratiquer un taux d'intérêt plus élevé sur les prêts que nous consentons en ce moment.

A nos clients épargnants

L'élimination du plafond de 6%, en nous permettant de consentir de nouveaux genres de prêts, rendra possible la création d'un type nouveau de compte d'épargne auquel nous paierons un intérêt plus élevé.

Ainsi l'élimination du plafond de 6% —

1. **Profitera aux 12,000,000 d'épargnants qui ont déposé leur argent dans les banques à charte.**
2. **Ne portera pas préjudice aux emprunteurs actuels.**
3. **Profitera à ceux qui sont forcés à emprunter en dehors du système des banques à charte, grâce à des prêts comportant des taux d'intérêt plus raisonnables.**

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

"Sextant" se penche sur l'expérience de l'ARDA

Les deux prochaines émissions de la série "Sextant", soit celles des mercredis 10 et 17 mars, à 10 h. du soir, seront consacrées à l'ARDA, à sa législation et à quelques-unes de ses réalisations.

A partir de brefs reportages sur certaines régions sous-développées du Canada, le réalisateur Gilles Thibeault présentera, dans sa première émission, la législation concernant l'ARDA. Nul n'était mieux indiqué pour en parler que le ministre fédéral des Forêts, M. Maurice Sauvé.

On sait que la loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles (ARDA) a été adoptée en 1961. Elle vise à faciliter l'adaption des populations rurales aux principaux changements d'ordre social, économique et technologique qui les touchent. Elle favorise l'utilisation efficace des terres, en particulier de celles qui se prêtent mal à l'agriculture; le maintien et l'augmentation de la productivité des terres propres à la culture, par les pratiques de la conservation et de l'amélioration des sols; l'aménagement et la conservation des eaux; la multiplication des emplois et des autres sources de revenu en milieux ruraux, et la poursuite des recherches pour la mise en application de ce programme.

En 1962, les provinces ont toutes conclu des ententes fédérales-provinciales qui définissent la Loi de l'ARDA et en établissent le plan d'application. Les provinces prennent l'initiative des projets, les soumettent à l'approbation des autorités fédérales et voient à leur exécution. Toutefois, le gouvernement fédéral exécute certains travaux de recherches.

A plusieurs reprises, le réseau français de télévision a traité, de diverses manières et sous certains aspects, de cet immense problème de l'aménagement rural et du développement agricole. On sait que la province de Québec a délimité certaines régions sous-développées que les gouvernements fédéraux et provinciaux ont dénommées régions-pilotes.

Au cours de la seconde émission, il sera fait allusion à ces régions, et divers reportages et interviews mettront en évidence l'état actuel des travaux entrepris ces dernières années.

L'ARDA ayant une dimension nationale, les deux émissions qui lui seront consacrées méritent notre attention.

"Sextant" est télévisé le mercredi à 10 h. du soir.

Nos longs métrages

Le samedi 6 mars, à 8 h. 30, "Un siècle d'amour", film à sketches avec Aldo Fabrizzi, Irène Galter, Vittorio de Sica et Maurice Chevalier.

Et à 11 h. 45, "On n'enterre pas le dimanche", drame de Michel Drach, avec Philippe Mory, Christina Bendz et Hella Petri. Amours dramatiques d'un jeune écrivain noir et d'une blonde Suédoise réunis par leur solitude.

Le dimanche 7 mars, à 10 h. 30, "Quand tu liras cette lettre", drame sentimental de Jean-Pierre Melville, avec Philippe Lemaire, Juliette Gréco et Yvonne Sanson. Une jeune novice renonce à sa vocation pour veiller sur sa soeur.

Le lundi 8 mars, à 10 h. 30, "Marchande d'amour", drame passionné de Mario Soldati, avec Gina Lollobrigida, Gabrielle Ferzetti et Franco Interlenghi. Profitant d'une défaillance, une femme fait chanter le mari de son amie et entraîne celle-ci à la prostitution.

Le mardi 9 mars, à 10 h. 30, "French-Cancan", film de Jean Renoir avec Jean Gabin, Françoise Arnoul et Maria Félix. Vers 1890, une jolie blanchisseuse crée une nouvelle danse.

Le mercredi 10 mars, à 10 h. 30, "Madame et son flirt", comédie avec Andrex, Gisèle Pascal et Denise Grey.

Le jeudi 11 mars, à 10 h. 30, "Larmes d'amour", mélodrame de Rafaele Matarazzo, avec Yvonne Sanson et Amédéo Nazzari. Un prétendant répudié décide de venger une jeune femme.

Le vendredi 12 mars, à 8 h. 30, "A vos lits", comédie musicale avec Mickey Rooney et Anne James. Un comédien de cabaret s'adapte difficilement au service militaire.

Et à 11 h., "L'Oeil du malin", drame de Claude Chabrol, avec Jacques Charrier, Stéphane Audran et Walter Reyer. Un journaliste jaloux s'acharne à détruire le bonheur d'un jeune couple.

Au poste CBWFT

SAMEDI 6 MARS
2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—F-Ma
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Long métrage: "Un siècle d'amour"
10.00—Court métrage
10.15—Votre choix
10.45—Le Carnaval de Québec
11.45—Cinéma: "On n'enterre pas le dimanche"

DIMANCHE 7 MARS
2.15—Premier pas
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les Intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—700 millions d'hommes ou la Chine nouvelle
10.30—Long métrage: "Quand tu liras cette lettre"

LUNDI 8 MARS
4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "Marchande d'amour"

MARDI 9 MARS
4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tous pour un
9.00—La cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Festival Jean Renoir: "French-Cancan"

MERCREDI 10 MARS
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Madame et son flirt"

JEUDI 11 MARS
4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Pleins feux
10.00—A communiquer
10.30—Cinéma: "Larmes d'amour"

VENDREDI 12 MARS
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean Caribou
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Elles
8.30—Cinéma international: "A vos lits"
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—Les couche-tard
11.00—Cinéma: "L'Oeil du matin"

Programme du Carnaval d'hiver à La Broquerie les 5, 6 et 7 mars

Le vendredi 5 mars
8 h. 15 p.m.: Ouverture officielle du Carnaval par Son Hon. le maire Joseph Guay, de St-Boniface. Seront aussi présents: M. l'abbé Ubald Lafond, curé, M. Georges Boily, maire de La Broquerie, et son épouse, M. Albert Vielfaure, M.A.L., et son épouse, ainsi que d'autres dignitaires.
8 h. 30 : Partie de hockey mettant en jeu le trophée Carnaval, La Broquerie vs Steinbach.

Le samedi 6 mars
10 h. a.m.: Pee Wee, Steinbach vs La Broquerie.
1 h. 30 p.m.: Bantams, Ste-Anne vs La Broquerie.
3 h. : Amusements sur la glace, avec costumes, pour les élèves du cours élémentaire. Il y aura des prix pour les costumes.
7 h. 30 : Partie de hockey: demoiselles, Ste-Anne vs La Broquerie.
9 h. à 9 h.20: Chant par "Les Castors".
9 h. 25 : Ballon-balai:Chevaliers de Colomb, Lorette vs La Broquerie.
10 h. 15 : Course en patins. M. le préfet Georges Boily lance un défi à tous les maires et préfets des municipalités éloignées ou rapprochées.
10 h. 40 à 11 h. 45: Danse mascarade sur la glace; de beaux prix en argent seront donnés.

Le dimanche 7 mars
8 h. 15 p.m.: Partie hors concours, Seals de St-Boniface, de la Ligue Métropolitaine AA, vs La Broquerie.
10 h. 45 : Couronnement de la Reine du Carnaval par Mme Thelma Forbes, présidente de la Chambre législative. Seront aussi présents: M. Leonard Barkman, M.A.L., maire de Steinbach, et son épouse, M. et Mme T. G. Smith, de cet endroit, et autres dignitaires.
11 h.15 : Tirage.

Mme Joseph Jutras, de Letellier, décédée à l'âge de 89 ans

Le jeudi 18 février, à l'hôpital de Morris, s'éteignait Mme Clara Jutras. Née à Lévis, Qué., elle arriva à Winnipeg, à l'âge de 6 ans, et, en 1900, épousa M. Joseph Jutras, de Letellier, où elle habita depuis.

La défunte laisse dans le deuil six fils, Antonin, Paul et Guillaume, de Letellier, Alexandre, de Churchill, René, d'Ottawa, et Yves, de South Redondo Beach, Cal.; quatre filles, Mmes Edmond Brodeur (Jeanne), de St-Adolphe, Joseph Maillard (Marguerite), de Ste-Rose-du-Lac, Gaston Rochon (Thérèse), de St-Boniface, et Mariette, de Letellier; 36 petits-enfants; 10 arrière-petits-enfants et une soeur, Mme Regina Doyle, de Winnipeg.

Les prières ont été récitées au salon mortuaire Desjardins, le samedi soir. A cause de la mauvaise température, plusieurs n'ont pu se rendre. La dépouille mortelle fut transportée à Letellier, dimanche, et fut exposée en l'église où les prières furent récitées le soir à 8 h. La tempête était apaisée, mais malgré le froid intense, un grand nombre de paroissiens se firent un devoir de se joindre aux parents.

Les funérailles eurent lieu le lundi matin. M. l'abbé M. Messier, curé, chanta le service, assisté de M. l'abbé Rodolphe Bélanger, neveu de la défunte, et du R. P. Jean-Y. Rochon, O.M.I., son petit-fils, comme diacre et sous-diacre.

Assistaient au choeur: le R. P. J. Alarie, O.M.I., curé de Ste-Rose-du-Lac, MM. les abbés H. Dansereau, son petit-neveu, et E. Fontaine, curé de Lorette. Les clercs-servants étaient Sylvain et Brunel Jutras, Richard et Robert Gallant.

MM. Hubert et Joseph Brodeur, Alban Gallant, Arthur Jutras, Gaston Dansereau et Pierre Brunet étaient porteurs. M. Aimé Dansereau portait la bannière des Dames de Ste-Anne, tandis que Mmes Joseph Houle, Louis Dansereau, Euclide Boiteau et Gaston Dansereau tenaient les rubans. Mmes Joseph Houle et Louis Dansereau firent la quête. Les élèves des grades supérieurs, ainsi que leurs institutrices, assistèrent au service.

Après la cérémonie, les parents et amis venus de loin se réunirent à la salle Mémoriale où un goûter leur fut servi par la parenté, avant qu'ils reprennent la route par une température très froide.

Remerciements

La famille Jutras désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie durant son épreuve récente.

Réunion de l'A.P.M.

Le mercredi 3 février avait lieu, à l'école élémentaire, une réunion de l'Association de Parents et Maîtres. Cette réunion fut habilement préparée et présidée par Mme Arthur Jutras. Mme Hervé Barnabé ayant lu le compte rendu de ce qui se passa à la dernière assemblée, Mme Jutras remercia les institutrices pour le travail accompli lors du concert.

Il y eut ensuite une courte discussion en ce qui concerne les efforts que les élèves ont à faire pour mieux apprendre et mieux parler le français. M. l'abbé Messier posa des questions qui montrèrent une fois de plus combien il a à coeur le progrès de la langue française à l'école et au foyer.

Quand ceci fut terminé, M. Napoléon Comeault présenta l'orateur invité, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I. Celui-ci se dit heureux de venir passer la soirée à Letellier, et ceux et celles qui assistèrent à la réunion se considérèrent privilégiés d'y entendre le Père Lemoine.

La causerie avait été soigneusement préparée et consistait en un résumé du programme de l'année. Le conférencier exposa les devoirs des adultes dans la préparation des jeunes à jouer leur rôle dans la société. Ce qui porta sur l'oubli de soi, l'ouverture d'âme et la reconnaissance envers ceux qui se dévouent au bien commun.

M. Henri Trudel remercia le Père Lemoine et, au nom de tous, l'invita à revenir au milieu d'eux.

Un succulent goûter termina la soirée.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE
7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro:
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement
6.30—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement
8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles. Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Radio-Sacré-C.
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.53—Intervalle
4.25—Les enfants sages
4.55—Chronique sport
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles Carnet mondain
7.15—Détente musicale
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir Fermeture

LUNDI
7.30—Interview ou intermède
8.00—Le clavecin
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI
7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Sculpture d'aujourd'hui
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Concert du mercredi

JEUDI
7.30—Les petites symphonies
8.15—Paysages et musique
8.30—Récital d'orgue
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains

VENDREDI
8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.00—Trente minutes d'information
10.00—Chorales du Canada français
10.30—Musique de chambre

SAMEDI
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions du temps routes
1.10—Condition des
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.20—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'information
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Ste-Anne-des-Chênes

Club 4-H

A la dernière réunion du Club 4-H, le 19 février, quinze visiteurs étaient présents. Des discours furent prononcés par les jeunes du Club. Les juges étaient MM. William Reimer, agent de l'élévateur McCabe, J. Ashcroft, assistant-agronome du district, et A. Grundy, de Manitoba Hydro.

Les jeunes conférenciers étaient divisés en trois différents groupes: le groupe 11 à 12 ans était représenté par Jimmy Pitura, dont le discours était intitulé "Si j'avais cinq mille dollars", et Gerald Toews, qui parla des sports. Jimmy remporta le prix.

Ensuite vint le groupe 13 à 14 ans avec "Canada's Wealth Comes From The Forests" par Octavien Rémillard, "Man's Intelligence Is Not Improving" par Gisèle Godin et "A Charming Homemaker Means A Charming Home" par André Desrosiers. Gisèle sortit vainqueur.

Le troisième groupe de 15 ans et plus était représenté par Louis Desrosiers qui choisit comme titre de son discours "Safety Behind The Wheel", Denis Desrosiers avec "Continual Education For The Changing World" et Eveline Bériault, qui clôtura les discours en parlant de "Safety Is A Family Affair". Cette dernière remporta le prix.

Félicitations aux trois vainqueurs.

M. Ashcroft dit ensuite quelques mots sur le "Conseil 4-H". Il fut décidé par l'assemblée que le club fournirait $20.00 au conseil.

Les gagnants des concours prendront part au concours oratoire, organisé par le Club Kiwanis, qui aura lieu pour le district de Steinbach le 20 avril. Parents et amis sont cordialement invités à y assister afin d'encourager les jeunes.

Carnaval

Comme le dit la chanson à Québec. Oui, le carnaval de Ste-Anne-des-Chênes eut lieu, malgré la température inclémente de la fin de semaine. Il n'y eut point de hockey, de patinage de fantaisie, de ballon-balai

Mais la gaieté et l'entrain régnaient quand même dans l'auditorium de l'école élémentaire où on s'amusait à des jeux intérieurs, dont le grand tournoi de ping-pong. Liqueurs, friandises, chiens-chauds, etc., furent vendus en grande quantité. La danse du samedi soir attira beaucoup de jeunes qui se sont bien amusés.

Parmi les 32 participants au tournoi de ping-pong, il y avait huit étudiants, dont une fille, Mlle Denise Brunette. Elle fit honneur aux dames en participant aux semi-finales.

Ernest Lajoie, élève de 12e année, gagnant de la 1ère compétition, remporta le trophée et M. Gilbert Préfontaine arriva en deuxième place. M. Gilbert Brunette, gagnant de la 2e compétition avec Henri Paillé, élève de 11e année, arriva bon deuxième.

Félicitations à tous les paroissiens assez courageux pour affronter la tempête en participant au carnaval, encourageant ainsi les organisateurs et le comité des loisirs. Un gros merci à tous ceux et celles qui ont donné librement de leur temps, soit pour les jeux, soit dans la cuisine ou dans la cantine. Il y eut beaucoup de coopération de tous et c'est encourageant pour l'année prochaine, avec l'espoir d'une température plus idéale?

Dû à la tempête de la fin de semaine, le couronnement de la Reine du Carnaval eut lieu cette fin de semaine-ci au Blé d'Or. Les jeunes dansèrent au son de l'orchestre de La Broquerie, les "Prairie Ramblers", jusqu'à 10 h., le moment tant attendu par tous du couronnement.

Les quatre candidates avancèrent majestueusement vers l'estrade. Mlle Fay Chaput, reine 1964, prononça quelques mots, félicita les candidates et termina en proclamant la future reine, Mlle Rachel Hébert, représentante de l'école élémentaire et institutrice de la 4e année. Les applaudissements retentirent dans la salle.

M. Albert Vielfaure, M.A.L., adressa la parole en français et en anglais et souligna que le carnaval à Ste-Anne-des-Chênes était devenu un événement annuel. Il couronna la reine 1965 et lui offrit ses félicitations. Mlle Hébert, émue et souriante, remercia sincèrement tous ceux qui l'avaient supportée.

Il y eut ensuite présentation des prix par un représentant de chaque organisation ayant secondé une princesse et le principal de l'école élémentaire, M. E. Freynet, a offert lui-même le prix de l'école élémentaire à la jeune Reine.

On présenta aussi officiellement au gagnant du tournoi de ping-pong, Ernest Lajoie, le trophée si bien mérité.

La danse continua. Un certain M. "X" qui se promenait dans la salle et dont on cherchait l'identité fut reconnu par Mme A. Simard: un homme d'un certain âge, n'ayant que des filles et entre 15 et 30 ans de mariage, M. Gilbert Brunette. Félicitations! Il y avait aussi un gros "Poodle" qui suscita des rires de tous en faisant quelques trucs et en chantant.

Les gagnants des billets furent Mlle Anita Brunette, de Ste-Anne-des-Chênes, M. Jeanson, de Lorette, et Lucien Leclerc, de St-Boniface.

Un merci à la compagnie Hoffman Construction, en charge de la construction du nouvel hôpital à Ste-Anne-des-Chênes, qui a bien voulu organiser cette veillée avec le concours du comité des loisirs, le profit étant destiné à constituer un fonds pour le futur centre récréatif. Félicitations au maître de cérémonies qui a mené la soirée avec entrain. A l'année prochaine.

Correction

C'est par erreur que le nom de M. Gilbert Préfontaine a été mentionné la semaine dernière comme directeur de la Villa Youville. C'est M. Laurent Fillion qui est directeur avec les six autres déjà mentionnés.

Le Comité de publicité.

Charleswood

Journée d'aubaines

La "Mothers' Guild" du couvent du Sacré-Coeur de Charleswood a organisé une vente à l'enchère qui sera tenue le mardi 9 mars au Hudson's Bay Flashion Theatre (5e étage près de la salle Georgian). Il y aura aussi une boutique d'aubaines et la vente de friandises, mets cuits à la maison, vêtements neufs et usagés, articles ménagers, etc. La vente commencera à 10 h. a.m. et l'encan aura lieu à 11 h. 15; les articles en vente seront exposés, dès le matin.

Ste-Agathe

Baptême

Le 22 février: Raymond-Léo-Joseph, fils de M. et Mme Léopold Chartier, né à l'hôpital général St-Boniface le 17 février. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Roy, de St-Boniface, oncle et tante de l'enfant.

Malades

Bon courage et prompt rétablissement à M. Raymond Lemoine, patient à l'hôpital de Morris, à M. Albert Péloquin, patient à l'hôpital Deer Lodge, et au petit Claude Lemoine, qui a subi une opération à l'hôpital général St-Boniface la semaine dernière.

Ste-Rose-du-Lac

Décès de M. Calvi

Le jeudi 25 février, M. Charles Calvi est décédé à l'hôpital général de Ste-Rose-du-Lac après une longue maladie.

M. Calvi est né à Chambéry-Savoie, en France, le 30 mars 1911. Arrivé au Canada en 1938, il vint s'établir à Ste-Rose-du-Lac en 1940. Il épousait Mme Blanche Foley (née Blanche Langevin) en 1946.

Il fut pendant de nombreuses années le fromagier de Ste-Rose. Retiré de son métier pour cause de maladie, il s'intéressa vivement aux travaux de la grotte et y consacra plusieurs heures à ces travaux. Il nourrissait un grand amour pour la sainte Vierge et pour la vie communautaire et paroissiale.

Les funérailles eurent lieu le samedi 27 février en l'église Ste-Rose-de-Lima. Le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., chanta la messe, assisté des RR. PP. E. Dorge et F. Turgeon, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Les porteurs furent MM. René Delveaux, Lionel Pinette, Aimé Gagnon, Adélard Ingelbeen, William Ryder et Auguste Pineau.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, les familles Chatel, de St-Claude, et Berthoncini, de St-Front, Sask.; son père, M. Jean-Baptiste Calvi, âgé de 90 ans; une soeur Mme H. Arnaud, et une nièce, Mlle Françoise tous de France.

Plusieurs parents et amis venant de St-Front, Saskatoon et Kamsack, Sask., St-Boniface, Winnipeg, St-Claude, Dauphin, Laurier et Ste-Amélie assistèrent aux funérailles.

Remerciements

Mme Calvi et sa famille désirent remercier, par la voie du journal, tous ceux et celles qui leur ont témoigné leur sympathie lors de cette épreuve.

C'est une bonne chose que le sel; mais si le sel devient insipide, avec quoi l'assaisonnerez-vous? Ayez du sel en vous-même et vivez en paix les uns avec les autres. (Mc 9, 50)

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement ... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

47-346-47P.

Jubilé sacerdotal de M. l'abbé M. Dacquay célébré dernièrement à Isle-de-Chênes

ISLE-DE-CHENES — La paroisse s'est réjouie pendant quelques jours et avec raison, car elle avait le plaisir de souhaiter la bienvenue à M. l'abbé Marcel Dacquay, nouveau curé, et de lui offrir les meilleurs voeux de tous à l'occasion de son 25e anniversaire de prêtrise.

Le jeudi 18 février, il y eut, en son honneur, un concert donné par les enfants des écoles et organisé par les Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée. La salle était remplie de paroissiens auxquels s'étaient joints plusieurs membres du clergé.

Dimanche à 3 h. p.m., M. le curé célébrait une grand-messe d'action de grâces. Dans la nef on remarquait plusieurs paroissiens de Notre-Dame-de-Lourdes venus malgré une température très peu favorable.

A 6 h., il y eut grand banquet à l'hôtel Niakwa de St-Vital. Là aussi, un grand nombre de paroissiens de Lourdes sont venus mêler leurs souhaits à ceux des paroissiens d'Isle-de-Chênes. Son Exc. Mgr A. Hacault s'est fait un plaisir de rehausser la fête de sa présence, ainsi que le R. P. A. Ducharme, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, et plusieurs membres du clergé.

Après un copieux repas dégusté dans une franche amitié, M. Raymond Arnould, maître de cérémonies, invita Mgr Hacault à prendre la parole. Son éloquent discours fit connaître les belles qualités du nouveau pasteur et c'est avec joie que tous entendaient faire l'éloge de celui qui dirigera la paroisse à l'avenir.

M. Paul Trudeau, au nom de la paroisse, souhaita la bienvenue à M. le curé et, en même temps, lui offrit les meilleurs voeux de tous pour un autre 25 ans et plus de fructueux apostolat.

M. Pierre Dacquay, frère du jubilaire, vint à son tour transmettre ses souhaits au nom de sa famille. La courte biographie qu'il donna de M. l'abbé Dacquay le fit voir comme un homme de grande valeur. Devenu orphelin à l'âge de 4 ans, le petit Marcel fut recueilli par un oncle de France; c'est donc en ce pays que grandit ce héros.

Enfin, M. le curé prit la parole et intéressa vivement les présents dans un discours prononcé avec beaucoup de simplicité et de bonté. Il raconta quelques faits de sa vie durant la guerre de 1939, qui, comme on put le constater, ne lui ont pas épargné les sacrifices.

Il était au sous-diaconat lorsqu'on l'appela pour l'armée; durant ce temps de service militaire il fut fait prisonnier en Allemagne; durant cinq ans il a connu la faim, la misère et toutes les souffrances qu'une guerre apporte. Le résultat fut qu'il dut être hospitalisé, ce qui fut en quelque sorte une grâce puisqu'il put poursuivre son idéal de devenir prêtre; c'est donc le 18 février 1940 qu'il fut enfin ordonné. Mais la guerre n'étant pas finie, il a dû servir sa patrie après son ordination; il a même été empêché de célébrer la messe pendant de longs mois, ce qui fut pour lui un grand sacrifice.

Q u e l q u e s années après la guerre, il revint au Canada pour y revoir sa paroisse . . . les siens . . . mais non dans l'intention d'y demeurer. Sur l'invitation de Son Exc. Mgr Georges Cabana, il accepta la charge d'aumônier à l'Académie St-Joseph où il demeura pendant deux ans.

En 1951 il fut nommé curé de sa paroisse natale, Notre-Dame-de-Lourdes, pour y demeurer durant 13 ans. En janvier 1965, Isle-de-Chênes a eu le bonheur de saluer ce brave prêtre comme curé.

Encore une fois, bienvenue à M. le curé, tous tâcheront d'être de bons et dignes paroissiens. Ad Multos Annos.

Dunrea

Bonspiel

Au cours de la semaine du 15 février, les hommes, à leur tour, eurent leur bonspiel auquel une trentaine d'équipes, venant d'un peu partout, participèrent.

Les équipes gagnantes furent: 1ère compétition, MM. J. Arnott, de Killarney, Ivan Scott, de Baldur, Tom Dunlop, de Dunrea, et Mel Tucker, de Margaret; 2e compétition, MM. Don Barrie, de Killarney, H. Robertson, de Margaret, George MaCauley et Tom Dunlop, de Dunrea; 3e compétition, MM. F. Spurrill, de Dunrea, B. MacDonald, de Ninette, D. Barrie, de Killarney, et E. Hill, de Belmont; 4e compétition, MM. Mel Tucker et E. Robertson, de Margaret, B. MacDonald, de Ninette, et F. Spurrill, de Dunrea.

Ce fut une semaine bien mouvementée avec un va-et-vient continuel, alimenté d'un vent assez fort pour décorner les boeufs; heureusement qu'il ne s'en trouvait pas aux alentours.

Il y eut loterie d'un malaxeur "Sunbeam" gagné par M. Doug Stone, de Boissevain, et d'un couvre-lit en chenille, gagné par le jeune Ronnie Hedley, de Dunrea.

Le vendredi soir 26 février et pendant la journée du samedi, ce fut au tour des jeunes de démontrer leur savoir-faire au curling.

Va-et-vient

M. le Dr et Mme Lommerse sont partis pour une couple de semaines de vacances à Le Pas et Banff. Pendant leur absence, c'est Mlle Bertrude Boulet qui est la gardienne du foyer, mais les malades éventuels doivent avoir recours aux médecins de Killarney et de Wawanesa.

En fin de semaine du 20 février, les collégiens étaient en congé dans leurs familles respectives, et après les annonces à la messe du dimanche, l'un d'eux, M. Denis Rondeau, présenté par M. l'abbé C. Vachon, curé, s'avança vers le sanctuaire et, en quelques phrases choisies, parla en faveur des bourses du collège pour venir en aide aux jeunes étudiants de talent. Au cours de l'après-midi, plusieurs d'entre eux circulèrent par la paroisse afin de recueillir des offrandes.

Tous les amis de M. et Mme J.-S. Boulet offrent à ces derniers un heureux voyage; ils sont partis vers la Californie ensoleillée et vont probablement revenir avec des teints hâlés, mais aussi avec un renouveau de santé.

Somerset

Filles d'Isabelle du Cercle La Nativité

Les présences à l'assemblée mensuelle du mois de février furent nombreuses. Après la réunion, un film très intéressant "Night Children" fut présenté par Mme Ruth Caister, de Portage-la-Prairie, représentante du "Community E d u c a t i o n". Ce film fut apprécié de toutes et nous remercions Mme Aldéa Weicker, notre digne régente, pour cette belle initiative.

Le bonspiel des Filles d'Isabelle, organisé par nos soeurs, fut un succès, grâce à l'esprit d'entreprise de la présidente du comité d'organisation, Mme Lorraine Girouard. Voici la liste des équipes gagnantes dans chaque compétition: première compétition — 1er prix, l'équipe de Monique Messner, 2e prix, l'équipe d'Alice Van Deynze, 3e prix, l'équipe de Norma Masserey, 4e prix, l'équipe de Madeleine Philippe; deuxième compétition — 1er prix, l'équipe d'Evelyn Lafrenière, 2e prix, l'équipe d'Aldéa Weicker, 3e prix, l'équipe de M.-Marthe Girouard, 4e prix, l'équipe de Lorraine Girouard.

On félicite chacune des participantes pour son bel enthousiasme et pour avoir oser braver le froid intense.

En plus de s'occuper du recrutement, nos soeurs préparent une soirée sociale qui aura lieu durant le mois de mars. Une date a été proposée dont nous vous parlerons prochainement.

Çà et là

Ont été hospitalisées à l'hôpital Lorne Memorial: Mmes Rachel Hébert, Irène Lussier et Jeannette Rheault. A cette dernière, félicitations à l'occasion de la naissance d'une fille, Lucille. Aux malades de notre cercle, prompt rétablissement.

Nous sommes toutes contentes du retour de nos soeurs Eva Champagne, Yvonne Ronceray et Virginie Ronceray, qui ont passé un séjour dans les pays plus chauds.

LA REDACTRICE.

Lorette

Décès de Mme Gingras

Les paroissiens viennent d'apprendre le décès de Mme Maxime Gingras (née Virginie Lagimodière) survenu à Montréal, le 17 février, après une assez longue maladie. Elle était âgée de 67 ans. Son mari, natif de St-Boniface, l'a précédée dans la tombe il y a un an. Mme Gingras était la fille de feu M. et Mme William Lagimodière, de Lorette.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Lionelle; un fils, Charles, journaliste à Montréal; quatre petits-enfants; cinq soeurs, Rosa (Mme Arthur Bissonnette), de Vancouver, Juliette (Mme Arthur Goulet), de Lorette, Victoire (Mme Pete McDougall) et Joséphine (Mme William Benoit), de Winnipeg, et Alice (Mme Pierre Lavallée), de St-Vital; un frère, Léopold, de St-Vital. Deux de ses soeurs, Mmes Arthur Goulet et Pierre Lavallée, ont passé une semaine à son chevet avant sa mort. Elle était des plus heureuses de les voir.

A la famille éplorée, tous offrent leurs plus sincères condoléances.

Réunion de l'A.P.M.

Le mercredi 17 février eut lieu la réunion de l'Association de Parents et Maîtres à l'école élémentaire, sous la direction des institutrices de cette école. M. Denis Dorge, président de l'A.P.M., souhaita la bienvenue à tous, et Mme Joseph Poirier fit la lecture du procès-verbal.

Mme Léopold Grégoire, présidente du comité des institutrices, donna le thème de la soirée "L'intégration des jeunes dans la famille". On a pu constater combien les institutrices ont travaillé à la préparation de ce programme. Après explication du sujet, un forum, préparé par les institutrices, se déroula.

M. l'abbé E. Fontaine, curé, savait toujours ajouter quelques commentaires pour faire mieux comprendre le sujet.

M. Dorge félicita et remercia les institutrices pour le travail accompli.

Le tout se termina par un succulent goûter préparé par Mmes D. Dorge et L. Desmarais.

La prochaine réunion de l'A.-P.M. aura lieu le mercredi 17 mars. Les institutrices de St-Cuthbert et de Lorette Est sont en charge d'organiser le programme pour cette soirée; celui du mois d'avril sera préparé par les instituteurs de l'école Lorette Ouest.

Félicitations à M. le curé d'avoir eu l'initiative d'organiser les réunions de telle façon à ce que tous y prennent part.

Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce a tenu son assemblée annuelle, le mardi 16 février, à la salle paroissiale.

Le tout débuta par un banquet, servi par la pâtisserie Pelland, aux membres et à leurs épouses, ainsi qu'à quelques invités, tels que MM. les abbés E. Fontaine et J. Lévesque, curé et vicaire, M. le maire et son épouse, M. Murray Bater, représentant des Chambres de Commerce du Manitoba, et M. Klym, député provincial du district.

Le soir il y eut assemblée générale à laquelle le public était invité. M. Paul Gauthier, président et maître de cérémonies, dit un mot de bienvenue, et M. M. Denis Hamel, secrétaire-trésorier, donna le rapport des activités de l'année 1964.

M. Bater félicita la Chambre de Commerce pour tout ce qu'elle a entrepris en l'année 1964, malgré le petit nombre de membres inscrits. M. Klym encouragea les membres en devenant lui-même membre de la Chambre de Commerce de Lorette.

M. le curé, dans ses remarques, mentionna que ce serait une bonne idée d'avoir un médecin résidant à Lorette.

La soirée se termina par un goûter servi par Mme Edouard Manaigre.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Bingo

A cause du mauvais temps, le bingo annoncé pour le 21 février n'a pas eu lieu. Il a été remis à une date ultérieure qui n'est pas encore déterminée.

Grâce à Paul Claudel

Le mercredi 24 février, jour de "L'Annonce faite à Marie", 28 de nos élèves, accompagnés de sept religieux, se rendaient au théâtre Playhouse de Winnipeg pour y assister à la représentation de ce chef-d'oeuvre de Paul Claudel.

L'heure de retard, indépendante de toute volonté humaine, n'a pas amorti la réceptivité des esprits tendus pour saisir au moins l'intrigue matérielle de la pièce sinon les symboles qu'elle contenait. L'étude faite en classe du déroulement général des actions a été bien profitable et laissait plus de loisir pour approfondir les idées et les symboles exprimés avec tant de netteté. Netteté du geste, netteté de la voix.

Nous sommes heureux que l'expérience se soit révélée concluante et que chaque année nos Canadiens français pourront s'abreuver à la source même de notre doux parler français.

Voici maintenant les noms des méritants du cours de langue française qui ont pu voir "L'Annonce faite à Marie" en guise de récompense scolaire: 12e année, Gérald Lavallée, Robert Arnal, Robert Gagné, Camille Barnabé, Roger Goulet, Marc Vermette, Donald Trudel et Laurent Tétreault; 11e année A, Gérald Valois, Jules Turenne, Claude Goulet, René Chaput, René Sabourin, Jean Gaudry, Roger Baril et Maurice Fortier; 11e année B, Armand Boulet, Georges Prescott, Gérald Turenne, Marcel Gagnon et Paul Graveline; 10e année, Larry Gagné, Paul Ayotte, Donald Toupin, Roland Trudeau, Léo Timmerman, Louis Carrière et Maurice Gagné.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Interview des interprètes de ZONE

— Combien êtes-vous dans la distribution de cette pièce?

Donald: Nous sommes neuf acteurs, huit garçons et une fille, mais s'il faut compter ceux qui y ont des responsabilités, nous atteignons bien la quinzaine.

— Comment avez-vous été choisis?

Claire: Un comité au Collège a fait passer des auditions chez les gars. Moi, on me dit que le comité m'a choisie à cause de mes apparitions sur la scène lors des concours oratoires.

— Avez-vous déjà paru sur un théâtre dans le passé?

Bernard: Oui, j'ai déjà paru sur le théâtre dans le passé, dans mon petit village de Vassar, avant de venir au collège. Puis l'an dernier, lors du festival au M.T.C., dans la pièce intitulée "Le Docteur Oscar".

— Votre groupe porte-t-il un nom particulier?

André: Nous sommes **Les Benjamins du Théâtre.**

— Quel effet cela te fait-il, Claire, d'être la seule fille de la distribution?

Claire: Au commenc e m e n t, malgré l'enthousiasme et la joie — la gêne. Cependant, le metteur en scène et sa troupe de garçons sont si gentils, si plaisants, si chics, que la gêne s'est envolée à grandes ailes avec le temps. D'ailleurs, quelquefois une de mes amies m'accompagne et cela me donne aussi de la confiance.

— Combien de temps avez-vous mis dans la préparation de cette pièce?

Maurice: Je dois être rendu à près de 140 heures, si je compte toutes les pratiques, les répétitions générales et l'étude personnelle.

— Où avez-vous pu prendre tout ce temps?

Georges: La plupart du temps a été pris sur nos récréations, les congés, et le soir après que les autres étaient couchés,.

— Les répétitions ne sont-elles pas fatigantes à la longue?

Claire: Oh, non! Nous aimons tellement ça que chaque répétition est un délice.

Georges: Des fois, ce l'est un peu, mais il fallait s'y attendre.

— Que pensez-vous de la pièce au point de vue composition?

Claire: La composition est très simple et originale, mais aussi grandiose dans le symbolisme qu'elle suggère.

— Quelle partie vous semble la plus intéressante à interpréter?

Claire: La dernière partie de tout, en ce qui me concerne, mais elle est difficile aussi.

Maurice: Pour moi, c'est l'interrogatoire de Tarzan, le chef de la bande.

Gérald: Je serais porté à dire que je préfère le rôle de Passe-Partout le traître, à tout autre.

— Je vois que vous aimez chacun votre propre rôle.

René: Après trois mois d'étude d'un caractère, il ne peut pas en être autrement.

— Quels étaient vos sentiments au début et quels sont-ils maintenant?

Claire: Dès le début, j'étais très enthousiaste, et je le suis encore davantage aujourd'hui.

Georges: Je crois que Claire a bien résumé la situation de tous les membres des Benjamins du Théâtre.

— Regrettez-vous de vous être embarqués dans une telle aventure?

Claire: Certainement, assurément, définitivement, absolument NON.

— Avez-vous quelques chose à dire au sujet de votre participation au festival dramatique des écoles secondaires au M.T.C.?

Claire: Oui . . . j'ai hâte!

— Mais encore?

Paul: Le festival aura lieu au M.T.C. à la fin du mois d'avril et durera deux semaines. Il faudra se tenir en forme jusque-là.

— Y en a-t-il parmi vous qui aient l'intention de continuer à faire du théâtre plus tard?

Maurice: Oui, moi. Mais je veux terminer ma douzième année avant. J'ai l'intention de demander mon entrée dans le Petit Cercle Molière.

Gérald: Il se pourrait que je fasse la même chose.

— Auriez-vous un épisode intéressant à raconter qui s'est produit au cours de votre entraînement?

Maurice: Certa i n e m e n t, la première fois que Roger dut ramasser Ciboulette évanouie pour la mener à l'infirmerie, il a hésité deux bonnes minutes avant de la ramasser.

— Pour terminer, dites-nous les dates et les endroits où vous jouerez ZONE de Marcel Dubé.

Bernard: Les seules dates fixées pour le moment sont les 5, 7 et 12 mars dans le gymnase du Collège St-Joseph à Otterburne, toujours à 8 h. du soir.

— Je vous remercie de l'interview que vous m'avez accordé, et en particulier Mlle Claire Pilotte, qui a répondu à la majorité des questions. La spontanéité de vos réponses révèle combien vous avez à coeur de réussir cette première rencontre avec les feux de la rampe. C'est donc le succès que nous vous souhaitons, Claire, Georges, René, Paul, Gérald, Donald, Maurice, André, Bernard.

Soirée annuelle

Collège Saint-Joseph,
Otterburne, Man.,
le 22 février 1965.

M. le curé,
M. le vicaire,
Révérend Père Supérieur,
Chers anciens et chers amis,

Le Supérieur et le personnel du Collège St-Joseph d'Otterburne sont heureux de vous inviter personnellement à leur soirée annuelle.

La troupe du Collège, appelée Les Benjamins du Théâtre, a monté cette année le drame en trois actes de Marcel Dubé, intitulé ZONE. C'est le drame d'une catégorie de jeunes d'aujourd'hui bien décidés à sortir de leur condition de pauvreté. La contrebande de cigarettes américaines s'offre à eux comme moyen tout désigné. Mais cela comporte des complications non prévues. La naissance de l'amour entre le chef de la bande et une jeune contrebandière rend le drame profondément humain.

Votre présence serait un encouragement pour tous ces jeunes qui ont fait des efforts louables dans le domaine du théâtre comme moyen d'améliorer leur façon de s'exprimer en français. Nous comptons bien que vous serez des nôtres le dimanche 7 mars. Le lever du rideau a lieu à 8 heures précises. Il y aura une autre représentation le 12 mars à la même heure. Soyez les bienvenus si cette date vous convient mieux.

Sincèrement,

F. Marion, C.S.V.,
principal.

Ligue de hockey

Voici la liste de la ligue de hockey de la Division scolaire de la Rivière-Rouge:

Classement final

	J	G	N	P	P.p	P.c	Pts
Collège St-Joseph	6	5	0	1	59	26	10
Collège St-Viateur	6	4	1	1	41	24	9
Collège Querbes	6	4	0	2	57	26	8
Ste-Agathe	6	4	0	2	31	24	8
St-Malo	6	2	0	4	12	42	4
St-Pierre	6	1	1	4	29	45	3
St-Jean	6	0	0	6	14	55	0

Meilleurs compteurs

	B	A	Pts
O. Fillion (Quer.)	14	10	24
P. Gilmore (St-Jos.)	15	8	23
R. Gagné (St-Jos.)	10	13	23
L. Tétreault (St-Via.)	13	6	19
R. Marion (St-Jos.)	10	7	17
P. Graveline (Quer.)	13	3	16
G. D'Auteuil (Quer.)	8	6	14
R. Cantin (St-Via.)	7	6	13

Meilleurs gardiens de buts

	Moy.
A. Brémaud (Ste-Aga.)	4.00
R. Pelletier (St-Via.)	4.00
G. Turenne (Quer.)	4.33
R. Cormier (St-Jos.)	4.33
P. Maynard (St-Malo)	7.00
D. Sicotte (St-Pierre)	7.50
K. Derksen (St-Jean)	9.16

Ste-Elisabeth

Réunion de la L.F.C.

Le jeudi 11 février, la Ligue des Femmes Catholiques, section française, tenait sa réunion mensuelle dans l'école du village. Mme Noël Alarie, présidente, dirigeait l'assemblée. Après la prière d'usage, il y eut lecture des activités des différents comités. Celui de l'organisation annonça qu'il préparait une partie de cartes pour le début du printemps, mais la date n'est pas encore fixée.

M. l'abbé Robert Nadeau, curé, présenta un magnifique film sur la première phase du Concile oecuménique. Les dames l'ont toutes grandement apprécié et disent un grand merci à M. le curé qui a fait les démarches nécessaires pour présenter ce film si instructif. Elles désirent aussi remercier Mlle Alida Dupuis qui a si gentiment accepté de leur apporter quelques éclaircissements sur la Défense civile.

Un délicieux goûter vint clôturer cette intéressante soirée.

Condoléances

Sincères condoléances à M. M. Duprey à l'occasion du décès de son frère, Léo, survenu le 11 février à Angola, Indiana.

Malade

Prompt rétablissement à M. Noël Alarie, hospitalisé à Morris pour y subir une intervention chirurgicale.

St-Lazare

Çà et là

Guy Ringuette accompagnait Clément et Gérald Perreault chez Mme Lorette Perreault.

Emile Huberdeau, Antonio Simard, Paul Guénette et Matthieu Deschambault passèrent la fin de semaine à St-Lazare.

Marie-Anne Fenez, Joan et Diane Dale et Lorraine Huberdeau étaient en promenade à cette localité pour quelques jours.

A cause de circonstances incontrôlables, les Clercs-servants perdirent 11 à 7 dans une partie de hockey contre les jeunes d'Angusville.

Félicitations aux joueurs de 12 ans. Après avoir gagné à Foxwarren, le 24 février, au compte de 5 à 4, ils se rendirent à Yorkton, le lendemain, pour être encore vainqueurs par 5 à 4.

Les "barbus" de St-Jean-Baptiste vous invitent au Carnaval du 6 mars

ST-JEAN-BAPTISTE — Voici un dernier rapport concernant les préparatifs du Grand Carnaval de cette semaine, le 6 mars.

On a montré tant d'intérêt au Concours de Barbe qu'il convient de donner les noms des participants, au cas où il y aurait de leurs amis qui aimeraient venir les voir avec leurs nouveaux visages. Il est certain, en tout cas, que pour certains cela est une transformation, disons: "comico-sinistre" (pour inventer un mot, faute d'un plus adéquat!).

Les voici, Messieurs les barbus: Georges Bruneau, Hermas Grégoire, Ronald Perrault, Fernand St-Amant, Ehprem Bruneau, Paul Tessier, Jules Granger, Roland Valcourt, Claude Ayotte, Denis Fillion, Lucien Fillion, Arthur St-Amant, Philippe Pelletier, Léo Dupuis, Euclide Sabourin, Donat Fillion, Léon Sabourin, Roméo St-Godard, Fernand Poulin, Georges Dionne, Donat Dumontier, Léon Jobin, Maurice Tessier, Raymond Lavallée, Alphonse Beaudette, Albert Fillion, Raymond Sabourin, Rhéal Ayotte, Alfred Marion, Arthur Touchette, René Beaudette, Edouard Lavallée, Alphonse Grégoire, Lionel Marion, Lucien Sabourin, Denis Vermette, René Ayotte, Aimé Dupuis, David Friesen, J.-B. Sabourin, Raymond Roy, Bernard Lafond, Théo. Wlad, Alphonse Bérard, André Marion, Arthur Vermette, Marcien Trudeau, Léo Ayotte, Lucien Baril, Germain Vermette, Jos. Desmarais, Georges Marion, Marcel Dorge et Denis Dupas.

On vous invite tous encore une fois — jeunes et vieux — à préparer vos costumes pour la Mascarade. Mais, costumes ou non, venez passer la journée au Centre Récréatif. Vous ne le regretterez pas. C'est rendez-vous donc au Carnaval, le samedi 6 mars, à St-Jean-Baptiste!



Programme:

APRÈS-MIDI

1. Ouverture officielle — 1 h. p.m. — Palais de Glace
2. Grande Marche du Palais au Centre Récréatif
3. Présentation de Patinage de Fantaisie
4. Lutte — par équipes de jeunes et vieux
5. Baseball de Fantaisie
6. MASCARADE DES ENFANTS
7. Concours de Marionnettes
8. Concours de Go-Carts
9. TOBOGGAN DERBY
10. Courses de toutes sortes et pour tous âges
11. Distribution des Prix
12. Rondes et musique

SOIRÉE

1. Mot de Bienvenue — 8 h. p.m.
2. Patinage de Fantaisie
3. Présentation de lutte (à la St-Jean)
4. Concours de Barbe
5. Grand défilé de la MASCARADE
6. COURONNEMENT DE LA REINE DU CARNAVAL
7. Tirages et distribution des prix
8. BAL SUR GLACE — avec variations pour l'occasion

ADMISSION: (Toute la journée) Enfants: 50c — Adultes: $1.00

— Goûters et repas toute la journée —

CANTINE, MUSIQUE, MAGASIN DE SOUVENIRS, ORCHESTRE

Cette annonce a gracieusement été payée par les commanditaires suivants:

Garage Tessier Frères
Hôtel St-Jean
Rita's Café
Magasin de Chaussures D. Dupas
La Coopérative de St-Jean
Epicerie Philippe Desautels
Garage Marcel Dorge
Cour à bois H. Valcourt
Vermette Frères
Garage Sabourin
A. Roy Trading Co. Ltd.

BIENVENUE À TOUS

Samedi, 6 mars, à St-Jean-Baptiste

La Reine du Carnaval de Lorette couronnée le dimanche 14 mars

LORETTE — Qui sera choisie Reine du Carnaval de Lorette, le dimanche 14 mars? Depuis quelques semaines, cinq jeunes "duchesses" se livrent une lutte amicale mais serrée afin de voir leurs efforts couronnés par l'illustre diadème. Ce sont trois étudiantes de 10e années et deux anciennes de l'Institut Collégial: Mlles Lynda Birchall, fille de M. et Mme George Birchall, Claudette Bohémier, fille de M. et Mme Denis Bohémier, Joanne Grossman, fille de Mme Annette Grossman, Jeannette Raynaud, commis à la Banque Royale de St-Boniface, fille de M. et Mme Paul Raynaud, et Jeannette Sarrasin, étudiante au Business College de Winnipeg, fille de M. et Mme Florent Sarrasin.

Ce Carnaval de Lorette durera trois jours. En voici le programme détaillé: Vendredi soir 12 mars: 7 h. 30, Ouverture officielle présidée par M. Fred Klym, député de Springfield, orateur invité; 8 h. 30, Partie de hockey des "Joueurs du bon Vieux Temps" de Lorette contre Ste-Anne; 10 h., Partie de hockey des 'Jeunes Filles" de Lorette (Club Anna Maria) contre Ste-Anne.

Samedi 13 mars: 10 h. a.m., Hockey Pee Wees, Ligue Catholique, Lorette contre Winakwa; 1 h. p.m., Hockey, Bantam, Lorette contre St-Pierre, Filles d'Isabelle; 4 h. p.m., Hockey, Juvéniles, Lorette Knights contre Juniorat de St-Boniface, Entreprises Commerciales de Lorette; 7 h. 30 p.m., Parade des Costumes, Caisse Populaire de Lorette, pour groupes de 12 ans et moins, de 16 ans et moins, et de 16 ans et plus; Juges, Chambre de Commerce; 8 h. 30 p.m., Dance des Mocassins; 9 h. 30 p.m., Dance à la salle paroissiale.

Dimanche après-midi 14 mars: 2 h., Patinage de fantaisie, Club de Winnipeg; 3 h., Patinage de fantaisie, Club de Dominion City, Pompiers de Lorette; 4 h. 30, Jam Pail Curling, Chevaliers de Colomb; 7 h. 30, Hockey Senior, Lorette contre Ste-Agathe; 9 h. 30, Couronnement de la Reine, Centre Sportif de Lorette.

Samedi et dimanche, activités extérieures: courses ou promenades en skidoo, "snow plane", voitures tirées par des chevaux, avion, motocyclette.

Et voilà, Lorette vous attend. Venez en très grand nombre, particulièrement à la cérémonie du couronnement de la Reine, cérémonie qui "couronnera" de fait le dévouement et les efforts des cinq Duchesses. Le public se doit de les encourager. Paroissiens actuels et anciens, amis de Lorette qui habitez dans les paroisses avoisinantes ou éloignées, venez vous divertir sainement à Lorette du 12 au 14 mars.

Rendez-vous donc au nouvel aréna, en plein village, non loin de l'église, sur la route Dawson. Vous ne pouvez passer tout droit, car ce nouvel aréna qui fait la fierté des gens de Lorette est un bel édifice spacieux qui peut contenir un grand nombre de personnes. Cet aréna fait honneur spécialement aux membres du Club Sportif qui, avec l'aide de la population, ont eu l'initiative d'entreprendre un si magnifique projet . . . comme préparation au Centenaire de la Confédération. Ils y ont mis leurs talents, leur temps et beaucoup de fatigue, afin de réussir à terminer à temps pour le patinage d'hiver et pour les trois jours du Carnaval. Leur rêve est réalisé. Aux félicitations d'usage, ajoutez l'appui de votre présence enthousiaste pendant le Carnaval.

La Caisse Populaire de Mariapolis

Les 464 membres de la Caisse Populaire de Mariapolis, fondée le 29 juillet 1942, ont appris avec fierté lors de la 23e assemblée annuelle tenue le 16 février dernier que leur actif est de $414,060.92.

C'est M. Maurice Rigaux, président du comité de direction, qui lut le premier rapport au cours de l'assemblée. Il montra que l'actif susmentionné comporte une augmentation de quelque $77,000 au cours de l'année 1964.

Le comité de crédit, selon le rapport lu par son président, M. U. Geirnaert, a accordé au cours de 23 réunions 66 prêts personnels d'un total de $76,877.16 et 3 prêts hypothécaires de $80,050. De fait onze des prêts approuvés ne furent pas réclamés, on refusa 15 demandes de prêts à cause du manque de sécurité, et on accorda 2 délais de paiement.

Selon MM. Alcide Lussier, Gérard Guilbert et Antoine Landry, le comité de surveillance a vérifiée avec satisfaction "tous les livres, les documents ainsi que les rapports des inspecteurs de notre Caisse". Ils remercient chaque sociétaire, car tous ont coopéré avec le gérant, M. Dosithée Burley.

Par suite des élections, les trois comités se composent ainsi pour 1965: Comité de direction: MM. Maurice Rigaux, président, Tim Conrad, vice-président, Denis Fraser, secrétaire (réélu), Henry VandeVelde et Benoit Hacault; Comité de crédit: MM. U. Geirnaert, président (réélu), René Derochers, secrétaire, et Firmin Lussier; Comité de surveillance: MM. Alcide Lussier, président (réélu), Antoine Landry, secrétaire, et Gérard Guilbert.

La Caisse d'Epargne Scolaire de l'Institut Collégial, en 1963-64, comptait 24 membres sur 74 étudiants. La moyenne de l'épargne fut de $30.69 par étudiant et de $94.62 par membre. Quant à la Caisse de l'Ecole élémentaire, elle groupa 75 des 108 élèves. Ces 75 sociétaires déposèrent pendant l'année scolaire une moyenne de $9.89 par membre.

Ross

Partie de cartes

Le 28 février eut lieu la deuxième partie de cartes de la série. Après plusieurs rondes de whist, les prix furent gagnés par MM. Edmond Boisjoli, Adrien Gauthier et Antonin Duhamel, Mme Louis Ross, Mlle Rita Ross et Mme Camille Ross. Mlle MacDougall, de Lorette, gagna $10.00 et M. Edmond Boisjoli, $5.00. Le prix d'entrée alla à M. Laurent Ross.

Après plusieurs parties de bingo, le gros prix fut gagné par Mlle Luce Gauthier. Tout le monde se sépara heureux après le goûter.

Merci aux organisateurs, MM. et Mmes Georges Dupré, Camille Ross et John Nielson, Bienvenue à la prochaine partie de cartes qui aura lieu le 28 mars.

Assemblée de la L.F.C.

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques eurent leur assemblée le 17 février. Comme M. l'abbé Philippe Jean, aumônier, a dû s'absenter, Mme la présidente le remplaça pour les prières et les instructions à donner dans le recrutement de nouvelles Dames Auxiliaires; donc un appel aux dames de se joindre à la Ligue de Notre-Dame de l'Annonciation.

Si, pour respecter le sabbat, tu ne te livres pas à tes occupations au jour qui m'est consacré (. . .), si tu me rends cet hommage de laisser là tes occupations et tes bavardages, alors tu trouveras la joie dans le Seigneur. (Is 58, 13-14)

Chronique sportive

Une décision sage qui devrait être suivie par toutes les ligues de hockey du pays!

par Jacques LEMOYNE

La décision du président Clarence Campbell de ne pas tolérer les batailles à coup de bâton est très sage, et il est à espérer qu'il va mettre pas mal de poivre dans les sanctions qu'il imposera aux joueurs se rendant coupables de cette infraction stupide. Rien ne justifie un joueur de se servir de son bâton pour en frapper un autre et les duels de ce genre disgracient le sport. Il faut absolument y mettre un terme rapidement et il est à espérer que les dirigeants du hockey professionnel vont imiter certaines ligues d'amateurs de l'Est du Canada, qui imposent une suspension automatique de trois joutes à la première infraction et qui doublent cette sanction jusqu'à l'expulsion. Les joueurs qui évoluent dans la ligue Nationale connaissent assez le sport pour savoir qu'il y a d'autres moyens pour se faire justice que d'employer son hockey, et il va falloir que l'exemple vienne de haut si on veut qu'il soit suivi.

Il ne s'agit pas de transformer le hockey en jeu de salon, mais bien de garder à ce sport toute la dignité qui devrait accompagner une manifestation sportive, même si elle est professionnelle. Par contre, nous ne partageons pas l'avis de ceux qui affirment que les quelques échanges de coups de points entre joueurs ont aussi un effet nocif. Tant que ces coups sont donnés, alors que les deux adversaires sont à peu près de même taille et qu'ils sont tous les deux capables de se défendre, il ne faut pas trop s'en formaliser. Par contre, celui qui frappe un adversaire alors que celui-ci est étendu sur la glace ou est incapable de se défendre, devrait automatiquement être expulsé du jeu. Le hockey augmente en popularité aux Etats-Unis où on est friand de spectacles. C'est là un autre danger qu'il faudra éviter si on accorde d'autres franchises à des clubs des Etats-Unis. Il ne faut pas que le cirque l'emporte sur le sport.

Camille est fini?

S'il faut en croire la direction des Rangers de New York, Camille Henry est un joueur fini qui ne reviendra peut-être pas dans la ligue Nationale la saison prochaine. Parlant de l'échange qui envoyait Henry aux Hawks, Emil Francis rappelait à ses auditeurs que Camille avait été blessé une douzaine de fois depuis les débuts de l'hiver et qu'il avait de plus un mal de dos permanent et un mauvais genou. C'est pour toutes ces raisons que le prolifique compteur des Rangers est passé aux Hawks, et ce sera sans doute aussi pour toutes ces raisons que Camille ira aux As de Québec la saison prochaine. Il ne faudra pas se surprendre si les Hawks ne le protègent pas, à moins que Camille leur vienne en aide dans leurs efforts pour remporter le championnat de la ligue, championnat qui semble de plus en plus à portée de leur main. Camille Henry nous a lui-même déclaré, en décembre dernier, qu'il espérait bien terminer sa carrière de joueur de hockey dans l'uniforme des As de Québec, mais il ne paraissait pas pressé de retourner dans la vieille capitale, là où il a connu tant de succès.

Tandis que les Rangers laissaient Camille partir pour obtenir de jeunes joueurs, les As de Québec faisaient des efforts désespérés pour obtenir un autre gardien de buts. On a offert $30,000 aux Rangers pour Marcel Paillé ou Jacques Plante, mais le club de Manhattan a refusé, ayant plus besoin de joueurs que d'argent. Il ne faudra donc pas s'étonner si les Canadiens parviennent à conclure un échange avec une équipe des ligues majeures, dans le but d'envoyer un gardien de buts aux As. On sait que ces derniers ont laissé partir Lorne Worsley, en croyant que Charlie Hodge le remplacerait dans les filets, mais la direction des Habitants en a jugé autrement, et à l'approche des éliminatoires, Québec tente d'obtenir un bon gardien de buts. Il y aura probablement Glenn Hall de disponible, à la fin de la saison, mais il prendra sa retraite, surtout si les Hawks gagnent le championnat.

Les Pee Wee

Chaque année, au cours du Carnaval d'hiver de Québec, des milliers de gens suivent attentivement les exploits des joueurs Pee Wee, venus du Canada et des Etats-Unis participer au concours de hockey le plus étrange qui soit. On imagine mal en effet des milliers d'adultes s'entassant dans la vaste enceinte du Collisée de Québec, pour le simple plaisir de voir évoluer des joueurs âgés de 10 à 12 ans. Et pourtant les billets s'enlèvent comme des pains chauds, et le public se fait de plus en plus nombreux d'année en année. Prodige d'imagination et de bonne organisation. Prodige aussi de la publicité et enfin miracle de la communication entre enfants et adultes. Car il ne faut pas se le cacher, le public sympathise véritablement avec tous ces jeunes. Tous ces parents qui aimeraient avoir un fils capable de participer à ce tournoi adoptent sans s'en rendre compte un joueur ou une équipe parce qu'un joueur ressemble à un de leurs enfants. Cette foule s'anime et fait de ces rencontres un très beau spectacle.

Cette expérience vécue par les jeunes ne s'oubliera pas de sitôt. Pour plusieurs d'entre eux ce sera leur premier voyage loin de la maison. Ce sera peut-être aussi la seule fois de leur vie où ils joueront devant des estrades remplies à craquer; ils se souviendront encore longtemps de la clameur des foules et chériront ce souvenir même dans leur âge adulte. Pour d'autres ce sera le premier pas sous les réflecteurs de la gloire qui vont continuer de briller sur leur carrière, et une fois devenus des joueurs professionnels ils pourront toujours dire avec fierté qu'ils ont participé au tournoi international de hockey Pee Wee lors du Carnaval de Québec. Les gens du Québec nous prouvent, encore une fois, que quand ils le veulent, ils savent faire les choses mieux que partout ailleurs en Amérique du Nord. Qu'on imagine par exemple ce tournoi ailleurs qu'à Québec et il n'a plus sa raison d'être. Où pourrait-on organiser ces dangereuses épreuves de courses en canot à travers les glaces mieux qu'en face de la Citadelle, témoin muet d'un passé glorieux et aussi d'un avenir qui semble vouloir dépasser encore le passé.

Le cardinal Belilacqua resterait curé à Brescia

BRESCIA (CCC) — Le Père Giulio Bellilacqua, oratorien, curé de la paroisse St-Antoine de Brescia, sera élevé à la dignité cardinalice au consistoire du 22 février. On affirme à Brescia qu'il a obtenu du pape Paul VI l'autorisation de conserver ses fonctions de curé et qu'il continuera d'exercer le ministère paroissial dans un des quartiers les plus pauvres de Brescia.


Premier syndicat de machines agricoles — Le conseiller de la Société du crédit agricole (SCA) de Camrose (Alberta), M. H. A. Humphries (assis), est entouré de MM. Dean et Roy Cunningham tandis que George, debout derrière son père, s'entretient avec M. L. R. Rose, surveillant régional de la SCA. Les membres de la famille Cunningham ont la distinction d'être les premiers au Canada à former un syndicat et à obtenir un prêt en vertu de la nouvelle Loi sur le crédit aux syndicats de machines agricoles.

Fort Garry

Thé des jonquilles

L'événement printanier de la paroisse St-Vital de Fort Garry, le thé des jonquilles (Daffodil Tea and Coffee Party), organisé par les dames catholiques de la paroisse, aura lieu au 5e étage de la Baie d'Hudson le jeudi 11 mars prochain, de 11 h. a.m. à 4 h. p.m.

Mmes J. Scatliff et J. R. Richardson en sont les organisatrices.

Bienvenue à tous.

Haywood

Bonspiel

Le bonspiel de la coopérative eut lieu durant la dernière quinzaine. Voici la liste des gagnants: 1er compétition — 1er prix, MM. Denis Picton, Albert Fay, Paul Dedieu et Jean Picton; 2e prix; MM. Louis Hébert, Arthur Gautron, Mme Jean Souque et M. Louis Picton; 2e compétition — 1er prix, MM. Louis et Jean Dedieu, Brown Walker et Cecil Major; 2e prix, MM. Joseph Rey, Richard Lapointe, Mme Louis Dedieu et Mlle Lorraine Rey; 3e compétition — 1er prix, MM. Emile et Denis Robidoux, Robert Picton et Roger Labossière; 2e prix, MM. Louis, Gérald, Jean et Robert de Rocquigny. Félicitations aux gagnants.

Malade

Prompt rétablissement à M. Alfred Joly, hospitalisé à St-Claude.

N.-D.-de-Lourdes

Foyer Notre-Dame

Le mardi 23 février eut lieu l'assemblée annuelle du Foyer Notre-Dame. Le secrétaire donna lecture des minutes et du rapport financier pour l'année 1964, lesquels reçurent l'approbation enthousiaste de tous les assistants.

Le Comité fut élu pour 1965: Josaphat LeNéal, réélu président; le Dr Hubert Delaquis, vice-président; Guy Delaquis, secrétaire; Meinrad Roch, trésorier; Marcel Roch, Jean Mabon et Frank Lesage, membres de l'exécutif; Gabriel Forest, vérificateur.

Curling

La semaine dernière, une des équipes locales a participé au bonspiel de Cypress River: MM. Yves Julien, Roland Bazin, Lloyd Hague et Guy Durand.

Cette semaine, au grand bonspiel des dames à Carman, une autre équipe participe: Mmes Irène Crites, Marie Comte, Jeanne Fouasse et Isabelle Roch.

St-Norbert

Bingo

Attention! Il reste quatre autres parties de bingo au profit des scouts et guides. La prochaine aura lieu le dimanche 7 mars, à 8 h. p.m. Que tous s'y donnent rendez-vous et viennent tenter leur chance sur les $100 en jeu.

Les scouts et guides de St-Norbert ont eu un beau succès lors de leur premier grand bingo. La veillée commença vers 8 h. 30; environ 90 personnes étaient présentes. Quinze parties furent jouées. Le grand prix de $100 ne fut pas gagné, mais le prix de $10.00 échut à Mme A. Marion. Le prix d'entrée alla à M. Arnal.

Les guides et jeannettes, section française, eurent une belle journée lors de leur ralliement le 28 février. Plus de 200 jeunes filles des différentes équipes du diocèse de St-Boniface y participèrent.

La journée débuta par une grand-messe célébrée par Son Exc. Mgr A. Hacault à 4 h. p.m. Son Excellence et les aumôniers rehaussaient cette fête par leur présence.

Le souper fut servi à l'école, suivi de chants, danses et jeux intéressants. Cette réunion se termina vers 8 h. 30 p. m.

Baptême

Félicitations à M. et Mme Gilles Dorge à l'occasion de la naissance d'une fille née le 13 février à l'hôpital général St-Boniface et baptisée sous les noms de Rose-Marie-Lise le 21 février par M. l'abbé A. Hébert, curé. Le parrain et la marraine furent M. et Mme David Dorge, grands-parents de l'enfant.

Malade

Le bébé de M. et Mme Alfred Péloquin est hopitalisé à St-Boniface.

Une usine d'eau lourde sera construite à Estevan

REGINA — Une usine d'eau lourde de $46,000,000 — la plus importante au monde — sera construite à Estevan, dans le sud de la Saskatchewan.

C'est ce qu'a annoncé le 23 février le premier ministre de cette province, M. Ross Thatcher, au cours d'une conférence de presse qui coïncidait avec une déclaration à la Chambre des Communes, sur le même sujet, par le ministre fédéral de l'Industrie, M. C. M. Drury.

L'usine, qui doit commencer ses opérations le 1er juillet 1967, aura une capacité de 300 tonnes. Elle sera plus grande que la première fabriquée au Canada, que l'on construit en ce moment à Glace Bay, en Nouvelle-Ecosse.

La fabrication de l'eau lourde est essentielle à la production de l'énergie nucléaire.

La construction de l'usine doit commencer au début de l'été. L'eau lourde sera fabriquée en vertu d'un contrat de cinq ans accordé par la Commission d'énergie atomique du Canada qui achètera le produit au prix de $14.65 la livre. De plus, le gouvernement fédéral a donné l'assurance qu'un second contrat de cinq ans suivra le premier.

Le premier ministre Thatcher a affirmé que l'établissement de cette usine exercera d'importants effets économiques dans la région d'Estevan et dans toute la province. La construction même emploiera 500 hommes, et 200 y travailleront lorsque l'usine sera terminée.

"De plus, dit-il, l'usine utilisera chaque jour plus de 1,000 tonnes de charbon extraites de la région d'Estevan".

La base spatiale de Churchill bientôt sous contrôle canadien

OTTAWA — Le Conseil des recherches négociera avec l'Office de l'aéronautique et de l'espace des Etats-Unis (NASA) un accord au sujet de l'opération par le Canada des installations de lancement des fusées situées à Churchill, au Manitoba, annonce-t-on le 25 février.

En communiquant cette information, le directeur du Conseil national des recherches, B. G. Ballard, a déclaré que la conclusion d'un tel accord ouvrira la voie à une nouvelle association entre les Etats-Unis et le Canada dans le domaine des recherches.

Les hommes de science des deux pays pourront tirer profit de l'équipement de la base de Churchill en vue d'étudier l'espace situé au-dessus du Grand-Nord canadien.

Le conseil national des recherches, le Conseil de recherches pour la défense, les universités canadiennes, l'Aviation des Etats-Unis, d'autres organismes gouvernementaux américains ainsi que les universités américaines utilisent déjà l'équipement de la base sous le contrôle administratif de la NASA.

Le communiqué qui était attendu depuis quelque temps, précise que de nouveaux accords seraient négociés entre le secrétariat aux Affaires extérieures du Canada, et le secrétariat d'Etat américain en vue de faire assumer par le Conseil national de recherches le soutien administratif qui était fourni par l'Aviation des Etats-Unis.

Rudolph Hess a fait son testament

BERLIN — Rudolph Hess, l'un des trois criminels de guerre allemands encore détenus à la prison de Spandau et ancien bras droit d'Adolph Hitler, a reçu la visite de son avocat à la fin de novembre 1964.

Ce n'est que depuis quelque temps que l'on a appris ce petit événement: c'était la première fois que le condamné à perpétuité recevait une visite. Hess avait exprimé le désir de faire son testament.

L'avocat, Me Seidl, a déclaré qu'il avait été frappé par la lucidité du détenu, aujourd'hui âgé de 70 ans."Sa mémoire est remarquable, a dit l'avocat. Je n'ai décelé aucun signe de la prétendue maladie mentale dont il soffrirait. Hess m'a questionné sur les conditions de vie de sa famille. Il s'inquiète de la vie matérielle de sa femme et de son fils."

Session de pastorale pour les prêtres à l'Université d'Ottawa

OTTAWA (CCC) — L'Université d'Ottawa offre aux prêtres une session de pastorale qui se tiendra du 12 juillet au 6 août. Deux thèmes seront à l'étude: la pastorale sacerdotale dans le monde de l'enfance et la pastorale sacerdotale dans le monde de l'adolescence.

Le thème de l'adolescence sera animé par le R. P. Pierre Babin, o.m.i., professeur de psycho-pédagogie religieuse aux Instituts catéchétiques de Lyon et de Paris, et celui de l'enfance, par M. François Coudreau, p.s.s., curé-doyen de Boulogne-Billancourt et directeur honoraire de l'Institut Supérieur Catéchétique de Paris.

Pour s'inscrire ou obtenir des renseignements additionnels, on n'a qu'à écrire au R.P. Maurice Parent, o.m.i., Session sacerdotale de pastorale, Université d'Ottawa, 75 est, avenue Laurier, Ottawa, Ont.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

AVOINE —	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
C.W. no 2	83.2	83.2	83.2	83.2	83.2
C.W no 3	80.2	80.2	80.2	80.2	80.2
Fourrage no 1	79	79	79	79	79
Fourrage no 2	76	76	76	76	76
Fourrage no 3	73	73	73	73	73
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	138.2	138.4	138.4	138.2	138.2
C.W no 3—6 rangs	136.2	136.4	136.4	136.2	136.2
Fourrage no 1	125.2	125.4	125.4	125.2	125.2
Fourrage no 2	123.6	124	124	123.6	123.6
Fourrage no 3	120.6	121	121	120.6	120.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	126⅜	126⅜	125⅞	125⅞	125⅜
C.W no 3	122.4	122.4	121⅞	121⅞	121.4
C.W. 2 rej.	122⅞	122⅞	122⅜	122⅜	121⅞
C.W no 4	109	109	108⅜	108⅜	107.6
Ergot	108	108	107⅜	107⅜	106.6
Sur voie net	126.4	126.4	126	126	125.4

OPTIONS — WINNIPEG

COLZA —	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mars	316.2	316	315.4	315.4	314.6
Mai	314	314.4	313⅝	313.4	313.2
Juillet.	304	303.6	302.2	302.4	303⅛
Novembre	263.4	263.6	263	263	263
AVOINE —					
Mai	83	83	83	83	83
Juillet.	82.2	82⅛	82	81⅞	82⅛
Octobre	81.2	81.2	81	81	81⅛
Décembre	81.2	81.2	81	81	81
ORGE —					
Mai	129.2	129.4	129⅜	129.2	129⅛
Juillet.	128.2	128	128	127⅞	127⅝
Octobre	124⅝	124⅝	124⅝	124.4	124.4
Décembre	124	124	124	124	124
LIN —					
Mai	332⅛	332.2	331⅜	331⅛	330.4
Juillet	333.6	334.6	333⅝	333⅜	332.4
Octobre	330.6	330	329	328.4	328
Décembre	326.4	326.4	326.4	326.4	326.4
SEIGLE —					
Mai	130	130	129⅜	129⅜	128.6
Juillet.	130⅞	130⅞	130⅜	130⅜	130.2
Octobre	132⅝	132⅝	132	132	131⅞
Décembre	133	133	132.4	132.4	131⅞

(Pour la semaine du 22 au 26 février 1965)

Une jeunesse active à Delmas durant la Semaine Etudiante

DELMAS — Pendant la semaine du 8 au 12 février, une joie plus intense qu'à l'ordinaire régnait à l'école St-Jean-Baptiste de la Salle. Dans une atmosphère de collaboration et de gaieté, les jeunes de Delmas ont fait de leur Semaine Etudiante une réussite formidable.

"L'intégration des étudiants dans leur société, l'école" en était le thème. Nous, les étudiants nous nous sommes interrogés sur le but de notre assistance à l'école, sur la vie sociale de l'école, sur l'état d'échange avec les professeurs et sur l'intensité de notre vie intellectuelle. Dans chaque cas, nous avons trouvé des suggestions pratiques pour améliorer des situations défectueuses.

Louise Blais a été l'âme dirigeante de cette semaine. Grâce à ses claires directives et à son dynamisme, les activités se déroulèrent à merveille. Parmi les chefs d'équipes et responsables, nous avions la Rév. Sr Ste-Valérie, Mlle Berthe Pelchat, quelques étudiants de l'école secondaire: Evelyne, Geneviève, Michelle et Nicole Blais, Suzanne Michaud, Garry Côté, Maurice Carpentier et Raymond Schiller, ainsi que quelques élèves des 7e et 8e années: Rachelle et Hélène Blais, Lianne Chassé, Antoine Glasson, Georges Blais et Norbert Michaud.

D'abord, le lundi 8 février, après une assemblée générale qui commença par la prière, la chanson-thème et un mot d'ordre de Louise, notre grande responsable, nous avons discuté dans nos commissions respectives des possibilités de réaliser quelque chose qui nous rendrait conscients des richesses que nous possédons.

Mardi, jour de préparation à une activité qui mettrait en vedette ces richesses; chaque équipe a entrepris d'organiser des présentations qui devaient avoir lieu le lendemain.

Mercredi, la journée modèle, nous avons vécu ensemble une vraie journée de jeunes étudiants, une de talents, d'initiative, d'ingéniosité et de dynamisme. Grâce aux émissions de radio et de télévision présentées, nous avons découvert des talents remarquables. Après un dîner communautaire, nous nous sommes tous rendus au curling rink pour des parties animées. L'équipe gagnante, celle de Maurice Carpentier, a reçu des coupes. Les équipes d'Evelyne et de Suzanne ont présenté chacune un cours préparé, soit religion et histoire.

Jeudi, après un retour sur nos présentations du mercredi, ce fut une préparation presque continuelle et spontanée pour la fête communautaire du vendredi.

Vendredi, après une belle messe dialoguée et chantée, nous nous sommes rendus à la salle paroissiale pour le souper communautaire et une soirée au cabaret. A notre surprise, la salle était transformée en boîte de nuit "The Golden Nugget" de Las Vegas, l'imagination et l'initiative venant des équipes de Garry, Maurice et Raymond et les peintures de nos filles artistes. Après un souper "pot-luck" organisé et préparé par les équipes de Suzanne et d'Evelyne, des jeux variés de ping-pong, de dames, de cartes, de flèchettes et de "rummoli" ont entretenu les jeunes, ainsi que leurs parents. Grâce à la direction et à l'organisation du chef en tête, Garry, tous ont pu s'amuser et jouer à leur goût!

Voici pour notre Semaine Etudiante de 1965 quelques échos qui ont retenti suivant le succès de notre semaine:

"Elle a créé dans l'école une atmosphère de joie, d'enthousiasme, de bonne entente et surtout d'unité . . ."

"Tous ont bien travaillé ensemble pour le succès de cette semaine . . ."

"Durant les discussions, les élèves donnèrent leurs opinions au sujet d'initiative, de responsabilité et d'intégration . . ."

"La collaboration mutuelle était frappante, espérons qu'elle demeurera . . ."

"Nous ne formions qu'un groupe, qu'une chaîne de ce que l'on appelle la cité étudiante . . ."

"La vie et la gaieté rayonnent encore . . ."

En somme, tous ont remarqué la collaboration et la participation active qui existaient parmi les élèves. Continuons ce beau travail avec ardeur et nous atteindrons pleinement notre but. "En haut les cours!" Sursum Corda.

Jocelyne BLAIS.

Val Marie

Décès de Mme Lavigne

Le mardi 2 février est décédée à Rouyn, Qué., Mme Jules Lavigne (née Irène Nadeau) âgée de 45 ans.

La défunte laisse dans le deuil son mari; trois fils, Noël, de Rouyn, Qué., Raymond et Gérald, à la maison; sa mère, Mme Alphonse Dusseault, de Plessisville, Qué.; deux frères, René et Fernand, de Val Marie.

Le service eut lieu le vendredi 5 février à Rouyn. MM. René et Fernnad Dusseault se rendirent aux funérailles.

Çà et là

Prompt rétablissement à la Rév. Sr Jeanne-de-Françoise, hospitalisée à Climax, à Mme H. Dumonceaux et M. Joseph LeBlanc, patients à l'hôpital de Swift Current, et à Adèle Ronceray, hospitalisée à Saskatoon.

Merci à la Rév. Sr Ste-Sylva, d'Edmonton, qui a bien voulu venir enseigner une dizaine de jours.

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques fut tenue à la résidence de Mme B. Bernisky avec treize membres présents.

Mme Peter Lussier, présidente de l'assemblée, demanda à M. l'abbé M. Van den Akker de bien vouloir réciter la prière de la Ligue.

Les présidentes des différents comités présentèrent leurs rapports et Mlle Dolores Hueser fut nommée pour finir le terme de Mlle B. Rodier comme trésorière.

On discuta des dernières préparations du souper aux crêpes qui eut lieu dernièrement. Des parties de cartes à résidence commenceront ce mois-ci. Il fut décidé par votation de donner $10.00 aux scouts.

M. l'abbé Van den Akker dit quelques mots sur le renouveau liturgique et donna ensuite sa bénédiction.

Mme Léo Caouette invita les dames à se rendre à sa demeure pour la prochaine réunion. Mme C. Riou fut la gagnante du prix d'hôtesse.

Un goûter fut servi par Mlle Anita Rodier et Mme M. Mullie.

Windsor, Ontario

Jeune à 90 ans

Mme Maria Boutin, de 1160, avenue Marion, Windsor, Ont., qui vient de célébrer son 90e anniversaire de naissance chez ses fille et gendre, M. et Mme F. Chaput, où elle demeure, est fière de dire qu'elle possède une couronne de trois arrière-arrière-petits-enfants, 177 arrière-petits-enfants, 64 petits-enfants, et 14 enfants qu'elle dut élever seule après la mort de son premier mari, M. D. Bussière, survenue en 1918, alors qu'ils demeuraient sur un homestead à Vonda, Sask.

Mme Boutin jouit d'une bonne santé, fait partie de différentes organisations paroissiales et assiste régulièrement à la messe. Sa longévité, dit-elle, est due à son courage et à sa bonne humeur. Mme Boutin, qui aime beaucoup la musique, prend encore plaisir à jouer de l'accordéon.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Encore une fois cette année, Mme Papen, secondée par Yves Beaupré, organise sa campagne pour les lépreux. Toutes les auditrices savent combien l'animatrice de l'émission "Au fil de l'heure" a à coeur cette campagne qu'elle organise depuis 1960. L'an dernier, Yves Beaupré, l'animateur du Palmarès 1170, s'est joint à Mme Papen en lançant une campagne parmi les jeunes.

Voici maintenant la copie d'une lettre qu'adressait à Mme Papen, le Père des lépreux, Raoul Follereau:

Paris, le 15 juin 1964

Mme Marie-Antoinette Papen,
commentatrice,
Poste CFNS,
Saskatoon, Sask.

Chère Madame,

Retour de voyage, je trouve votre lettre du 29 mai à laquelle je m'excuse de répondre avec tant de retard.

J'ai été profondément touché des sentiments si amicaux qu'elle m'exprime, et de la générosité avec laquelle vous voulez bien vous associer et associer vos auditeurs à notre oeuvre; c'est pour moi, croyez-le, une récompense et un grand encouragement.

Je vous en remercie très vivement, et je vous prie de dire à tous ceux qui ont répondu à votre éloquent appel les sentiments de ma gratitude profonde et émue.

J'ai été particulièrement heureux de savoir qu'une partie notable de ce chèque de 520 dollars avait été offerte par la jeunesse que vous avez spécialement sollicitée, et je vous demande de bien vouloir dire au réalisateur de l'émission consacrée aux adolescents et aux jeunes gens mes remerciements les plus chaleureux et les plus cordiaux.

De même, je serais heureux que vous transmettiez les sentiments de ma reconnaissance aux personnes âgées qui se sont cotisées et ont réuni entre elles la somme magnifique de 150 dollars. Leur offrande est particulièrement méritoire et honore grandement notre oeuvre.

Je n'ai plus maintenant qu'à vous redire ma reconnaissance profonde pour vtore généreuse amitié. Vous ne sauriez croire combien j'en suis touché.

Demeurant à votre entière disposition, je vous prie d'accepter, chère Madame, l'hommage de mon respect et de mon très cordial dévouement.

Le président:
Raoul FOLLEREAU.

Willow-Bunch

Assemblée annuelle

Le mercredi 17 février eut lieu l'assemblée annuelle du magasin coopératif. L'orateur invité était M. Bill Hamilton, secrétaire de "Co-Op Union of Saskatchewan". Le nouveau gérant du magasin est M. Jean Lalonde.

Les élections des directeurs donnèrent les résultats suivants: MM. Laurent Deblois, Emile Campagna et J.-B. Giraudier, réélus, et Edward Beattie, élu.

Un dîner froid fut servi par les dames de la paroisse, groupe un, à environ 75 convives.

Çà et là

M. l'abbé A. Chabot et sa mère allèrent à Gravelbourg; le mardi 23 février, pour assister aux funérailles du R. P. W. Piédalue, O.M.I. De là ils se rendirent à Regina pour affaires, et M. l'abbé Chabot assista à une journée d'étude pour les prêtres.

Sont patients à l'hôpital local depuis quelque temps: MM. Emile Trudelle, Georges Bourgeois et Gaston Duperreault, ainsi que Mme J.-A. Mathieu.

M. Arthur Leduc est de retour de l'hôpital.

M. Wilfrid Benoit vint passer la fin de semaine à Willow-Bunch.

Mme Florida Baker, après avoir passé quelques semaines chez sa mère, Mme Marie Joyal, est retournée, le lundi matin 15 février dernier, avec M. et Mme W. McKillop. Ces derniers étaient venus visiter leur mère et belle-mère, Mme Rosina Balaux. Avant de prendre le train à Regina, Mme Baker rendit visite à son oncle, M. Alfred Rainville, patient à l'hôpital général.

Mlle Dolorès Verhelst, étudiante à Regina, vint passer une fin de semaine chez ses parents.

M. Claude Savoie, de Weyburn, a passé une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Delphis Savoie.

M. Roméo Martin est allé visiter ses parents, M. et Mme G. Martin au Foyer d'Youville de Gravelbourg, le mardi 16 février.

M. et Mme Armand Lautier allèrent à Rockglen, le mardi 16 février, y visiter Mme George Hostin et M. Hostin, patients à l'hôpital.

Un shower en l'honneur de Mlle Madeleine Leduc avait lieu chez Mme Wilfrid Benoit, le 13 février. Quelque 40 personnes étaient présentes. Plusieurs cadeaux et une bourse furent présentés à l'héroïne de la fête.

Mariage

Le vendredi 26 février avait lieu le mariage de Mlle Madeleine Leduc à M. Lawrence Switzer.

La mariée portait une toilette blanche. M. Urbain Leduc, frère de la mariée, servait de témoin à sa soeur.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Marguerite Leduc et Lynda Switzer, soeurs des mariés, et la dame d'honneur, Mlle Marguerite Benoit, étaient vêtues de robes bleues. Les garçons d'honneur étaient MM. Keith, Walter et Allen Switzer, frères du marié.

Le souper eut lieu chez les parents de la mariée, M. et Mme Arthur Leduc, et la soirée dansante, à la salle de la Légion.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

St-Hubert

Baptêmes

Le 14 février: Lionel-Armand-Joseph, fils de M. et Mme R. Paquin. Parrain et marraine, M. Urbain Istace et Mlle Marguerite Istace, oncle et tante de l'enfant.

Denise-Marie - Elisabeth, fille de M. et Mme Urbain Brûlé. Parrain et marraine, M. et Mme J. Topinka, oncle et tante de l'enfant.

Patricia Lynn, fille de M. et Mme J. Topinka, de Whitewood. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Jeannot, cousins de l'enfant.

Partie de cartes

La partie de cartes du 12 février eut lieu avec succès dans les foyers de MM. et Mmes B. McCormick, E. Payot, R. Poncelet et G. Decelle et à la salle paroissiale où Mme E. Fuller fut l'hôtesse.

Les premiers prix furent remportés par Mme A. Poncelet et M. R. Paquin, tandis que Mlle Patsy Couronné et M. Ludger Poncelet eurent les prix de consolation. Les gagnants des prix d'entrée furent Mlle Marie-Anne Paquin, Mme R. Poncelet, MM. V. Istace et G. Brûlé.

Réunion des Dames d'Autel

A la réunion des Dames d'Autel, le 17 février, où dix dames étaient présentes, on projeta une autre partie de cartes pour le 12 mars et à la prochaine réunion, le 24 mars, les dames piqueront une couverture.

M. l'abbé L. L'Heureux donna une causerie sur le mouvement oecuménique et l'existence réelle de Dieu. Le prix d'assistance fut gagné par Mme M. Boutin, et Mmes A. et M. Boutin servirent le goûter.

Çà et là

M. Robert Istace est revenu après un mois de séjour à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina où il a subi une intervention chirurgicale. Il est en bonne voie de rétablissement.

M. et Mme Léo Dureault, de Wolseley, ont rendu visite à leur mère et belle-mère, Mme M. Boutin, il y a une semaine.

Mme R. Marini, de Vancouver, a rendu visite à sa mère, Mme V. Perpete, à l'hospice Jeanne d'Arc, et à ses amis, M. et Mme E. Gatin.

Depuis plus d'une semaine à l'hôpital général de Regina, le bébé David Poncelet va mieux et ses parents, M. et Mme R. Poncelet, iront le chercher sous peu.

Jackfish

Retraite fermée

Ont assisté à la retraite fermée "Queen's House" à Saskatoon, du 16 au 18 février: Mmes Louis Blanchette, Henri et René Bru, Steve Sulatisky et Jos. L'Heureux. Cette retraite fut prêchée par le R. P. E. Tardif, O.M.I., à 52 dames et demoiselles. Une jeune mère de famille a déjà retenu sa place pour l'an prochain. Suivez ce bel exemple, mesdames, pensez-y sérieusement.

M. René Bru s'est dévoué pour la bonne cause en conduisant les dames à la retraite et en alla les chercher.

Hockey

Guy Blanchette s'est rendu à Drake, le samedi 13 février, avec les Bantams d'Edam pour une joute de hockey. Ils perdirent la partie au compte de 13 à 1.

Raymond L'Heureux, Marc Duhaime, Gérard Blanchette, Marc Sulatisky et Marty Feschuk, qui jouent au hockey avec les Pee Wee d'Edam, ont participé à une joute contre les Pee Wee de Glaslyn. Edam a gagné avec un pointage de 9 à 6. Bonne chance les jeunes.

Jérôme Bru, Georges et Charles L'Heureux, qui font partie de l'équipe des Midgets d'Edam, sont allés jouer à St. Benedict, le 12 février. Edam a gagné 8 à 2.

Çà et là

N'oubliez pas d'appuyer Mlle Rachelle Arcand, qui représentera Jackfish Lake comme candidate dans le choix d'une Reine pour le carnaval d'Edam, le samedi 6 mars.

Mme Louis Blanchette est allée rendre visite à sa tante, Mme E. Masson, à Saskatoon.

Sincères condoléances au R. P. A. Girard, O.M.I., à l'occasion du décès de son père, dernièrement.

L'A.C.F.C. invite

tous les Cnadiens français de la Saskatchewan à écrire à la Société Radio-Canada pour demander l'établissement d'un réseau de télévision française en Saskatchewan. Adressez votre demande à:

Monsieur A. OUIMET,
président de la Société Radio-Canada,
B.P. 478 Terminus A,
OTTAWA.

Prince-Albert

Voilà! c'est décidé

Le nouveau collège Ste-Marie, selon les plans de l'architecte, M. Frank W. Moore, de Prince-Albert, mesurerait 154 par 206 pieds, ce qui pourra accommoder 450 étudiants.

Les travaux de la nouvelle construction devront commencer vers le 20 mai prochain pour se terminer au début de l'année 1966. Elle sera située au même emplacement que le collège actuel, angle de 14e rue Ouest et 4e avenue. Le coût de la construction s'élèvera à plus de $175,000.

Nouveau principal

M. Alex. Prytula, B.A., B.Ed., actuellement vice-principal de la "Composite High School" locale, a été nommé principal du nouveau collège Ste-Marie et entrera en fonction au début du prochain terme, soit à l'automne.

M. Prytula remplacera M. l'abbé Gilbert Tremblay, qui vient d'être nommé orienteur professionnel des écoles séparées. M. Ralph Himsl, surintendant des écoles séparées, déclara que M. Prytula, choisi entre douze candidats, est à compléter ses études afin d'obtenir son M.A.

M. Prytula enseigna à Canora durant quatre ans, autant d'années à Nipawin et deux ans à Buchanan, avant d'accepter la position qu'il détient depuis les cinq dernières années. Il est marié et père de sept enfants.

Malades

Mlle Lucille Pagé, fille aînée de M. et Mme Gérard Pagé, vient d'être admise à l'hôpital Victoria-Union pour y subir un traitement médical de quelques semaines.

Omission

Voici quelques détails supplémentaires au sujet des funérailles de M. Arcandi Trudeau, auxquelles assistaient aussi deux de ses frères, le R. F. Gatien, F.E.C., d'Alfred, Maine, E.-U., et Arcade, de Montréal, Qué. Deux des douze petits-enfants du défunt, Daniel Pagé, de Prince-Albert, et Dennis O'Byrne, de Lewvan, ont servi la messe de Requiem. C'est le salon MacKenzie qui avait charge des arrangements funéraires.

Storthoaks

Çà et là

Mme Ernest Dubois est de retour d'un séjour de deux mois dans la province de Québec.

M. et Mme Roméo Tourigny et leur fille, Roseline, accompagnés de Mme Paul Pierret, se sont rendus à Regina. Mme Tourigny y subit un examen médical et Mme Pierret visita ses soeur et beau-frère, M. et Mme Omer Legault.

M. Léonard Gauthier conduisait son père, M. Ernest Gauthier, à Regina afin qu'il y subisse un examen médical.

M. et Mme J.-B. Paradis ont passé quelques jours chez leurs fils, Gilbert et Alphonse, et leurs familles à Regina.

Mlle Sherry Bourget, du couvent de Wilcox, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Armand Bourget.

Voici les noms des gagnants au bingo du 28 février: M. Lionel Paradis, Mme Lucien Gofflot (2 fois), Mme J.-B. Bonneteau (3), M. Roméo Tourigny, M. Jean Carrière, Mlle Sherry Bourget, Mlle Rosalie Carrière, M. Jules Pierret (2), Mme Roméo Tourigny (2), Mlle Angèle Gofflot, M. Réal Wolenski, Mme Aimé Gauthier et M. J.-B. Paradis. M. Roméo Tourigny gagna le prix spécial, la boîte-surprise.

Ferland

Çà et là

M. l'abbé J. Bernier et plusieurs paroissiens ont assisté à l'opérette "Trial by Jury" présentée au collège de Gravelbourg, les 18 et 21 février.

M. et Mme Louis Fournier et Mme Germaine Smith ont passé quelques jours à Regina où ils ont visité la famille Ernie Kupchyk.

M. et Mme Charles Fournier sont partis en vacances à Nouvelle-Orléans et autres endroits des Etats-Unis.

C'est avec regret que les paroissiens de Ferland apprenaient par la radio la mort soudaine du R. P. W. Piédalue, O.M.I., professeur de philosophie au collège de Gravelbourg, et plusieurs se rendirent au service funèbre pour rendre un dernier hommage au disparu. Voici les noms de ces personnes: M. l'abbé J. Bernier, MM. et Mmes C. Fournier, Alfred et Rosaire Chabot, Valmore Couture, Paul Massé, Lucien Beaudoin et Roméo Morin, MM. René Couture, Léandre Chabot et Jean Laberge et Mme Alex. Labrege. Sincères condoléances à tout le personnel oblat du collège.

Félicitations à M. et Mme Edmond Chabot (Odile L'Heureux) qui sont les heureux parents d'une fille née le jeudi 25 février.

M. Rosaire Chabot fut élu marguillier pour la paroisse, remplaçant M. Wilfrid Lacasse, décédé.

Mme Robert Chabot fut nommée présidente des Dames de la paroisse et remplace Mme Aimé Fournier. Mme Trefflé Brisbois est élue vice-présidente. Mmes Aimé et Gaston Fournier ont accepté d'être conseillères.

M. et Mme Damien Dufresne, de Shaunavon, ont assisté aux funérailles de M. J.-Adrien Brisbois, le samedi 30 janvier.

M. et Mme Ernest Douville et leur famille, de Vulcan, Alta, ont rendu visite à la famille Ephrem Bouffard.

Chronique de CFRG

En trois jours d'intervalle, CFRG a perdu deux de ses plus anciens promoteurs. Vendredi soir nous parvenait de Montréal la nouvelle de la mort de M. Raymond Denis, ancien président général honoraire de l'A.C.F.C

M. Denis était âgé de 79 ans. Il avait quitté la Saskatchewan en 1934, mais avait gardé de fortes attaches parmi nous, à preuve: il organisa en collaboration avec M. l'abbé René Bérubé la souscription pour la construction des postes CFRG et CFNS. Il fut également un des membres fondateurs de l'A.C.F.C. et un partisan sincère et dévoué de la cause française en Saskatchewan.

Dimanche, peu après-midi, une autre nouvelle éclatait comme une bombe. Le R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., venait de succomber à une crise cardiaque. Il avait 63 ans. Le bon Pépère Piédalue, comme nous l'appelions familièrement, ne distribuera plus de cigares à personne, nous ne l'entendrons plus à la "Prière du matin", émission qui était la sienne depuis 12 ou 13 ans.

Coïncidence sans doute, les funérailles du Père Piédalue eurent lieu mardi à Gravelbourg, le même jour que les funérailles de M. R. Denis en l'église Notre-Dame de Grâce à Montréal. M. Denis et le Père Piédalue étaient deux amis, car le Père Piédalue avait lui aussi pris part à la souscription pour la construction des postes de radio.

Deux anciens sont partis, d'autres prendront la relève. Ces deux anciens sont partis, satisfaits du devoir accompli, et c'est à leur oeuvre qu'il faut rendre hommage en conservant leur souvenir fort longtemps.

Une troisième nouvelle qui nous surprit tous samedi dernier: décidément la fin de semaine s'annonçait mouvementée. Cette nouvelle, dis-je, fut le départ d'un d'entre nous, Georges Parent, rédacteur commercial, qui nous a quittés jeudi pour aller demeurer à Québec où il occupera les fonctions de secrétaire ministériel. Bravo pour notre ami, un bel avancement, ça fait toujours plaisir. Ce qui est moins drôle, c'est que nous ne pourrons plus discuter de tant de questions qui nous tenaient à coeur.

Sa famille restera encore quelque temps à Gravelbourg en attendant qu'un logement soit trouvé là-bas pour aller le rejoindre. Mardi soir, une petite fête intime réunissait ceux de l'Action Catholique rurale. Ce fut très gentil, sans façons, mais non pas sans émotion. Que voulez-vous; partir c'est mourir un peu, a dit le poète, mais là n'est pas la question. Bonne chance, bonne chance.

Chaque dimanche à partir du 28 février, de 2 h. 20 à 3 h., l'émission "Festival 1965" sera diffusée sur les ondes de CFRG.

Jésus leur dit: "Prenez garde qu'on ne vous abuse. Car il en viendra beaucoup sous mon nom, qui diront: 'C'est moi le Christ', et ils abuseront bien des gens". (Mt 24, 4)

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 1er mars, Léo Fortier, Debden, Mathias Roy, Domremy, et Laurent Plamondon, St-Front; le 2 mars, André Dubourt, Ponteix, et Emile Giroux, Montmartre; le 4 mars, Eugène et Oscar Messier, Roger Quessy et Joseph Le Strat, St-Front, et Roger-Léon Richard, North Battleford; le 6 mars, Wilfrid Beaudoin, Vawn, et Félix Sanche, Marcelin; le 7 mars, Oliva Georget, Domremy, et F.-Régis Charpentier, Meadow Lake; le 8 mars, Aubin Grenier, St-Isidore-de-Bellevue; le 9 mars, Gilles Tremblay, Victoire, et Henri Pouliot, Vawn; le 10 mars, M. l'abbé A. Marchildon, North Battleford.

Les groupes religieux de jeunes et leurs éducateurs

Jean-Jacques LARIVIERE c.s.v., supérieur du collège Champagneur de Rawdon

Une récente enquête sur la foi et la religion de 3,108 collégiens et collégiennes de 40 collèges classiques de la province de Québec nous a permis de constater que les jeunes, dans une très grande proportion, ont une juste notion de la foi chrétienne. Nous savons également qu'ils ont de nombreuses motivations de croire et qu'ils sont influencés surtout par les meilleures de ces motivations. Nous avons pu constater, enfin, que la plupart connaissent bien les vérités imposées par la foi catholique. Tout cet ensemble constitue un bilan largement positif. Il ne faut donc pas être pessimiste sur l'avenir religieux de nos jeunes. Cette attitude dénoterait un manque de connaissance objective du milieu.

Par ailleurs, il ne faut pas davantage s'abandonner à un optimisme exagéré. Ce serait également connaître superficiellement le milieu collégial. En effet, les éducateurs qui vivent dans ce milieu ne manquent pas d'y découvrir de nombreuses difficultés propres à notre génération. De plus, il faut bien distinguer entre la notion de foi et la vie de foi. Beaucoup de jeunes savent ce qu'est la foi, ont de nombreuses raisons de croire et connaissent exactement les vérités qu'ils doivent croire et, pourtant, ont une vie de foi très assoupie, parfois même, presque nulle.

La seule attitude qui convienne aux éducateurs, c'est le réalisme. Ce qui importe avant tout, c'est de connaître les jeunes tels qu'ils sont, pour pouvoir les mieux comprendre et être en état de les aider. Notre sympathie à leur endroit ne doit souffrir aucune équivoque. Nous admirons chez eux de nombreuses qualités qui sont comme l'apanage de leur jeunesse: l'enthousiasme, la générosité, la franchise, l'espoir, la joie. Ils doivent savoir que nous avons pour eux de l'admiration.

Ne jugeons pas les jeunes d'aujourd'hui en fonction de ceux des générations précédentes. Le contexte social n'est plus le même. Le monde chrétien également a changé. Ce monde se bâtit aujourd'hui en marge de Dieu. Les jeunes sont obligés maintenant d'être chrétiens et de se définir comme tels, dans un monde qui n'est plus chrétien. Autrefois, alors que les structures de la société étaient imprégnées de christianisme, la jeunesse pouvait plus facilement être fidèle à sa religion. Aujourd'hui, les jeunes ont plus de liberté pour manifester franchement leurs croyances et, aussi, leur incroyance.

Dès leur séjour au collège, commencent à se manifester des traits qui donnent une coloration particulière à leur foi et à leur religion, et qui préparent leurs attitudes religieuses de demain. A la condition de ne pas attacher de valeur absolue à ces catégories, on peut utilement distinguer chez nos collégiens certains groupes, sous le rapport de la foi et de la religion.

Le plus grand nombre demeurent attachés à leur foi et à leur religion. Mais, pour plusieurs, cet attachement est fortement déterminé par les convenances sociales et les traditions familiales ou nationales. Ces jeunes savent bien ce qu'est la foi mais, par ailleurs, manifestent peu de ferveur à la vivre authentiquement. Ils sont peu attirés par un véritable engagement sur le plan de la vie chrétienne. Ce qu'ils ambitionnent surtout, c'est une vie de confort, sans grands problèmes. Ils demeurent fidèles aux pratiques religieuses dominicales, mais c'est plus par entraînement que par convictions personnelles. Dès qu'ils seront moins soutenus par les pratiques religieuses du milieu, ils commenceront à glisser doucement vers l'indifférence. Dès lors, les uns continueront à pratiquer extérieurement, s'ils y trouvent encore des avantages sociaux ou s'ils veulent éviter d'être chicanés par leur conscience. D'autres, abandonneront simplement des rites vidés de tout sens pour eux. Les uns comme les autres resteront sympathiques à la religion, mais cette sympathie sera purement théorique.

Certains, au contraire, veulent une rupture sans équivoque. Tous les collèges ont quelques-uns de ces élèves qui n'hésitent pas à témoigner leur hostilité à l'endroit de la religion. Ils pensent que la famille, la paroisse, le collège ont abusé d'eux au point de vue religieux et ils sont impatients de faire savoir qu'ils "ne marchent plus". Souvent, leur agressivité à l'endroit des choses religieuses déguise mal un sentiment de culpabilité dont ils souffrent cruellement. Leur attitude hostile est parfois conditionnée par des troubles affectifs. Frustrés dans leur besoin de sécurité, ils ont perdu confiance en ceux qui pouvaient les aider: parents, éducateurs, conseillers. Au fond, ils ne croient pas davantage à la société: souvent, ils se révoltent également contre elle. Lorsque les mécanismes affectifs naturels ont été perturbés, il n'est pas surprenant que les relations avec Dieu en éprouvent le contrecoup. On rencontre parfois, parmi ces hostiles, des jeunes qui semblaient extrêmement doués pour une vie magnifique d'engagement; mais, choqués par la religion conformiste et hypocrite de leur milieu, ils se sont affranchis violemment de tous ces simulacres.

Nos milieux collégiaux renferment également une autre catégorie de jeunes. Ce sont les convaincus, les engagés, ceux qui ont vraiment découvert leur vocation chrétienne. A la base de leur comportement, on trouve une expérience religieuse authentique, très souvent réalisée dans un milieu communautaire. Ceux-là veulent une religion vraie et non seulement un conformisme religieux. Déjà, au collège, ils cherchent à s'engager et à se donner dans les différents mouvements susceptibles de hausser la valeur religieuse du groupe: cercles d'études bibliques, équipes liturgiques, mouvements d'Action catholique, etc. Plusieurs songent à s'enrôler dans les vocations apostoliques: sacerdoce, vie religieuse, instituts séculiers. Les autres ambitionnent de rénover leur milieu comme apôtres laïcs. Ces jeunes, certes, ne sont pas le grand nombre parmi nos collégiens et nos collégiennes. Mais, si la quantité y perd, la qualité y gagne. Parce que le contexte social et religieux actuel est plus difficile pour la foi des jeunes, il arrive justement qu'il permette l'éclosion de ces personnalités fortes qui seront un puissant levain dans la masse chrétienne de demain.

Réactions diverses

Devant ces groupes religieux de collégiens, les éducateurs réagissent différemment. Les uns, ordinairement plus âgés, regrettent le temps passé. Ils se rappellent, non sans nostalgie, leur propre temps de collège où les jeunes se prêtaient avec tant de facilité à tous les mouvements de piété de l'époque: la Congrégation mariale, la Garde d'honneur du Sacré-Coeur, la Confrérie de Saint-Jean-Berchmans, etc. Ceux-là déplorent que les autorités de nos collèges aient tellement élargi les règlements disciplinaires. En somme, ils pleurent un passé qui ne manquait pas de charme, qui a formé des hommes de grande valeur, mais qui est maintenant révolu.

D'autres éducateurs, au contraire, sont nettement tournés vers l'avenir. Non seulement, ils approuvent cette évolution mais même, ils la trouvent encore trop lente. Ceux-là, peu nombreux il est vrai, sont pour les réformes radicales. Ils sont favorables à une rupture avec le passé: ainsi libérés, pensent-ils, ils pourront alors reconstruire. Ils oublient que tout n'est pas à rejeter dans ce que nous ont laissé les générations antérieures. Certes, beaucoup d'adaptations sont possibles et nécessaires; d'ailleurs, elles ont commencé. Mais vouloir tout saboter avant de reconstruire, c'est faire preuve d'un manque de sagesse qui peut être excusable chez les jeunes, non chez leurs maîtres.

Enfin, les autres éducateurs, et nous pensons qu'ils forment la majorité, sont franchement alertés à la nécessité des changements. Ils ont compris que dans notre milieu actuel de nombreuses réformes sont nécessaires. Les méthodes d'hier en éducation ont pu être bonnes pour l'époque et former de riches personnalités; il n'en demeure pas moins que, dans les contingences sociales actuelles, plusieurs d'entre elles ont besoin d'adaptation et de revalorisation. Les jeunes d'aujourd'hui ont été élevés dans une plus grande liberté que ceux de la génération précédente. Les éducateurs doivent le savoir et en tenir compte. Aujourd'hui également, les convictions religieuses doivent être plus profondes qu'autrefois, si nous voulons qu'elles résistent à l'action dissolvante du milieu; pour atteindre ce but, il faut, de toute évidence, repenser nos méthodes de formation religieuse de la jeunesse.

Chez les parents également nous trouvons des réactions bien diverses à cette évolution des jeunes d'aujourd'hui. Les uns donnent l'impression de se sentir dépassés: le grand garçon et la grande fille ont changé au point de n'être plus reconnaissables! Se sentant incapables de comprendre cette situation nouvelle et, surtout, d'y intervenir de façon utile, certains parents prennent le parti de laisser les jeunes à eux-mêmes, espérant que le temps pourra à la fin arranger bien des choses. C'est la porte ouverte à toutes les libertés ou, plutôt, à toutes les licences.

Chez les parents

D'autres, au contraire, se replient dans un conservatisme fossilisé. Ceux-là s'opposent à tout changement. Ils veulent que leurs enfants soient une parfaite copie d'eux-mêmes. Convaincus que leur génération était bien supérieure, ils ambitionnent d'en faire le modèle chez leurs descendants. Ils s'obstinent à ne pas voir que les temps ont changé et que les jeunes trouvent insupportable qu'on ne respecte pas leur personnalité propre. Dans ces familles, les ponts sont coupés à toute collaboration parents-enfants.

Pour beaucoup de parents, par contre, l'adaptation demeure une vertu importante en éducation. Ceux-là pensent qu'ils ne peuvent être vraiment utiles à leurs enfants, que s'ils laissent la porte ouverte au dialogue. Celui-ci est possible et fructueux dans la mesure où les adultes ont conservé la confiance des jeunes. Ces parents ont compris avec raison, que les méthodes autoritaires utilisées autrefois en éducation sont aujourd'hui périmées. Nous ne voulons pas dire par là que, pour gagner la confiance des jeunes, il faille les dispenser de toute discipline. Ce serait une grave erreur: les jeunes sont encore faibles de volonté et savent qu'ils ont besoin d'être fortifiés par de bonnes habitudes. Mais, ils veulent avoir voix au chapitre et ne pas se voir imposer de l'extérieur, même dans le domaine religieux, des pratiques dont ils ne comprennent pas le sens ou ne voient pas l'utilité.

Les parents doivent aujourd'hui, peut-être plus que jamais, déployer un grand effort de compréhension des jeunes. Ceux-ci affirment parfois, il est vrai, que leur milieu familial influence peu leur foi. Mais que les parents ne se laissent pas abuser par de telles affirmations! Qu'ils demeurent bien convaincus, au contraire, que l'éducation chrétienne dans la famille est d'une importance capitale pour la foi et la religion des jeunes! Mais il importe grandement que cette éducation religieuse soit vraie. Si elle se ramène à une série de gestes stéréotypés et de pratiques machinales, elle ne peut que dégoûter les jeunes qui abhorrent tout ce qui est conformisme et hypocrisie.

Surtout, il faut ne pas se scandaliser devant certains comportements religieux des jeunes. Si nous faisons un effort sincère pour les comprendre, pour dialoguer avec eux, ils seront heureux de profiter de l'aide des adultes. Ils en ont besoin pour traverser les difficultés propres à leur âge. Si, par contre, ils découvrent que nous n'avons plus confiance en eux, nous doutons d'eux, que nous ambitionnons secrètement de les faire ce que nous sommes, alors ils se détachent de leurs éducateurs et sont ensuite seuls, terriblement seuls, pour franchir ce passage difficile qui doit les introduire à la vie d'adulte et à la maturité.

Quant à nous, nous demeurons très confiant et plein d'espoir devant les possibilités de cette jeunesse. Nous n'ignorons pas que plusieurs de ces jeunes se préparent présentement, par une vie de foi authentique, à apporter un témoignage de première valeur dans le christianisme de demain.

JEUNESSE AUJOURD'HUI

Opinions et activités de la Relève













Légende: à l'extrême gauche, le comité local du Club Etudiant Laurentien (Institut Collégial St-Laurent); en haut, Edith Chartrand, présidente, et Roberta Birch, vice-présidente; en bas, Andréa DeLaronde, secrétaire, et Napoléon Langelier, trésorier. Trois autres photos, les "Responsables" du Gala; Les participants du Concours de déclamations; les gagnantes du concours, Enid Sigurdson, secteur canadien-anglais (La Cigale et la Fourmi), et Andréa DeLaronde, secteur canadien-français (Le Roi Boiteux). Voir nouvelle sur ces activités mémorables dans cette page.

"La refrancisation"

Institut Collégial Saint-Pierre

Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

Chers co-membres de la Relève franco-manitobaine:

Dans sa dernière lettre publiée dans la page de la Relève, Claude Comeault, notre président provincial, nous a parlé de "La refrancisation du Manitoba français".

A titre de vice-présidente provinciale, je viens vous suggérer quelques moyens qui, s'ils sont mis en pratique, seront peut-être efficaces pour atteindre ce but.

Sans doute, et je crois que vous êtes de mon avis, la tâche est difficile. Cependant avec un peu d'efforts — de persévérance surtout — nous, les jeunes, pouvons contribuer beaucoup à la refrancisation au Manitoba.

Pourquoi, par exemple, ne pas nous encourager mutuellement à correspondre en français avec nos amis (ies)? Ca ne serait pas plus difficile, et même si ce l'était, il serait lâche d'avoir peur d'une si petite difficulté!

Pourquoi n'encourageons-nous pas nos amis à acheter des cartes de souhaits, de fête, ou autres cartes françaises? Elles sont tout aussi belles, les souhaits sont aussi délicats, les idées aussi originales et nos commerçants se feraient un plaisir de nous en procurer — à condition de le leur demander naturellement!

Quand nous sommes un groupe de jeunes ensemble et que nous savons parler le français et que nous le comprenons pourquoi ne pas converser et discuter en français? Cela demande peut-être, chez quelques-uns, un peu plus d'efforts, mais cela montre aussi que nous avons du cran, du caractère, de la fierté bien placée. Vraisemblablement, nous allons nous oublier parfois, mais alors la seule chose naturelle à faire est de nous reprendre et de continuer en français. Sûrement, il y aura là un pas dans la bonne direction. Si parfois nous conversons en anglais dans un groupe canadien-français, pourquoi ne pas suggérer très poliment à nos amis de parler en français? Je suis sûre qu'on nous approuvera!

Un autre moyen d'atteindre notre but serait de demander à nos directeurs et directrices que toutes les annonces ou pancartes affichées dans nos écoles soient écrites en français, quitte à en répéter quelques-unes (mais pas toutes!) en anglais s'il y a vraiment nécessité. Ces annonces, ces avis que nous rédigeons souvent nous-mêmes, ayons aussi le souci de les écrire en un français correct (les faire corriger par nos professeurs s'il le faut). Si nous avions plus souvent les mots français sous les yeux, nous serions portés à nous en servir et nous enrichirions ainsi notre vocabulaire français.

De plus, si nous nous plaignons d'une plus grande facilité à connaître et à employer certains termes anglais, pourquoi ne pas demander aux bibliothécaires de nos écoles de nous procurer de bons dictionnaires anglais-français, des manuels de langage et de traduction? Nous en avons d'excellents à notre Institut Collégial St-Pierre et il me semble qu'il serait facile pour toutes nos écoles secondaires d'en posséder de semblables si déjà elles n'en ont pas ou en ont très peu. S'il y en a, il faudrait se faire un devoir de les consulter plus souvent!

Un autre moyen à notre portée dans ce projet de refrancisation serait de rencontrer amicalement nos marchands locaux et solliciter leur collaboration. Des affiches bilingues dans leurs magasins, quand cela est possible, donneraient au français plus de publicité et l'honneur qui lui est dû.

Les suggestions susdites ne sont que quelques moyens aidant à atteindre le but principal de notre beau mouvement de la Relève: celui de mettre le français à l'honneur en tout et partout. Je suis d'avis que la langue française est très chère à tous nos membres. Nous voulons certainement la conserver, nous en servir pendant toute notre vie, la faire rayonner toujours davantage. Donc, la mise en pratique des moyens qui sont énumérés ici nous aideront certainement.

En terminant, je vous souhaite le plus grand succès dans la poursuite de notre but. Que dans nos activités, notre mot d'ordre soit vraiment: "Le français à l'honneur".

Amicalement,

Alice ROY, vice-présidente provinciale,
12e année, Institut Collégial St-Pierre.

S. O. S.

Le Théâtre de la Jeunesse est à court de pièces dans le moment pour la bonne raison qu'elles sont toutes en circulation; quelques-unes depuis passablement longtemps. Et les demandes se font de plus en plus nombreuses.

Prière de les retourner au plus tôt en même temps qu'une pièce de 25c pour couvrir les frais de poste et autres. Vous rendriez ainsi un grand service à d'autres Canadiens français qui attendent avec impatience des copies pour monter quelques saynètes.

Peut-être ignoriez-vous l'endroit où se trouvent situés les bureaux du Théâtre de la Jeunesse. Nous nous empressons d'y remédier:

Théâtre de la Jeunesse,
140, rue Dumoulin,
St-Boniface, Man.

C'est aujourd'hui demain

— 1 —

C'est aujourd'hui demain
Jeunesse d'aujourd'hui
Prenons-la par la main
Notre jeunesse
Au gré d'une guitare
Une chanson d'espoir
Crayonne au tableau noir
Ta vraie jeunesse.

— 2 —

Elle commence à chanter
Elle commence à chercher
Au coeur des vérités
Notre jeunesse
Avec nos idéaux
Nos crayons, nos pinceaux
Dessinons un chemin
A sa jeunesse

— 3 —

C'est aujourd'hui demain
Le temps des opinions
Le temps des horizons
A l'infini
Jeunesse d'aujourd'hui
Avant qu'elle soit finie
Prenons-la par la main
Notre jeunesse.

Refrain:
Hé! les gars
Hé! les filles
Hé! les chefs de file
Jeunesse de demain
Nous serons utiles
Hé! les gars
Hé! les filles
Le temps file file
Faut marquer le pas
Hé! les filles
Hé! les gars.

(Par Mus. Claude Gauthier)
Les Editions Gaudan, 1965)

N.D.L.R.

Pour fins de mise en page nous avons renfermé la copie de la "Relève" sous la manchette "Jeunesse", en y ajoutant une poésie bien connue, destinée originairement à la page "F.A.P.M.".

Le tout est entouré d'un article du R. P. Jean-Jacques Larivière, C.S.V., sur "Les groupes de jeunes et l'éducation religieuses". Cet article, paru dans "L'Enseignement Secondaire" numéro courant, donne un autre point de vue sur une question que l'on traitait avec un extrême pessimisme récemment. Les jeunes et leurs maîtres aimeraient en tirer profit pour le temps de Carême. — R. D.

Activités variées à St-Laurent

Enfin, nous avons lancé notre "gala"! Quel succès. Notre après-midi débuta par un mot de bienvenue par la présidente, Edith Chartrand, car il faut dire que nous y avons invité tous nos amis de l'école.

Noël DeLaronde, conseiller, et Napoléon Langelier, trésorier, conduisaient les jeux. Pour dégeler les élèves, nous avons commencé par la "chasse", jeu qui nous rappelait bien des souvenirs de notre "rencontre amicale avec le CAP, en mai dernier! . . . L'enthousiasme a bientôt conquis tous les esprits . . . La "course aux patates" fut appréciée de tous les participants. Mais le jeu de "bouteilles" était le plus amusant: en jouissant du spectacle offert par les douze volontaires, les autres se tordaient de rire, littéralement!

Nous avons chanté des chants de Noël, en français, et tous, tant Anglais que Français, y allaient à pleine voix et à plein coeur. Pour gagner le fameux gâteau de Noël à trois étages — don de la Rév. Mère Supérieure — nous avons exécuté une marche entraînante. Pour nous reposer, nous nous sommes assis en "cercle" tout autour de la salle, tout en faisant circuler un "cadeau musical".

Pour terminer le gala, nous avons vendu à l'encan des paniers que les filles avaient décorés avec goût et originalité et remplis de douceurs succulentes. Celui de Vera Lamirande, ayant été jugé le plus artistiquement garni, mérita comme récompense, un magnifique gâteau en forme de "cloche".

Notre "gala" réussit vraiment selon nos espérances: tout le monde s'est bien amusé et reposé. Les membres de notre Club CEL furent satisfaits et encouragés.

Le CEL avait élaboré un autre projet à l'occasion de Noël. Le soir du 22 décembre, tous les membres du club sont allés chanter pour les vieillards du "sud" de la paroisse. Ces derniers se sont montrés émus et enchantés d'entendre les belles chansons françaises et les beaux cantiques de Noël que nous ne chantons plus à l'église. Plusieurs trouvèrent notre programme court, mais il y en avait plusieurs à visiter. Tout le monde nous a bien reçus. M. et Mme F. Bla.. nous ont servi un délicieux goûter. D'autres nous ont donné des friandises. Quelques-uns même ont eu la délicatesse de nous remettre de l'argent pour notre club.

Le soir suivant, nous avons visité les vieillards du "nord". Qu'ils étaient heureux d'entendre notre petit "concert"! Ces derniers nous ont aussi bien reçus que ceux que nous avions visités la veille. Nous avons constaté comme il y a de bonnes gens à St-Laurent qui aiment les "jeunes"! et cela nous a fait du bien!

Le dimanche 17 janvier, nous nous sommes réunis chez Hazel pour notre première réunion de 1965. A deux heures, nous avons dit la prière et ensuite nous avons exécuté le chant de la "Relève". La secrétaire a pris les présences et ensuite nous avons discuté sur la "misère hurlante dans le monde". Tous les membres ont émis leurs opinions. L'une prétend que les parents sont un peu à blâmer, car ils ne prennent pas soin de leurs enfants. C'est vrai qu'ils sont pauvres, mais pourquoi ont-ils tant d'enfants s'ils ne peuvent les sustenter? Une autre a dit que c'est parce qu'ils ne sont pas civilisés. Ils ont besoin que des âmes charitables leur montrent comment agir. Nous pouvons les aider par nos prières et nos aumônes actuellement, et plus tard, peut-être irons-nous, personnellement soulager cette grande misère. Après cette discussion, il semble que nous avons mieux compris notre situation de "privilégiés". Un grand merci jaillit de notre coeur vers Dieu.

Nous avons aussi proposé de former un groupe pour chanter à la messe dès que la nouvelle méthode (messe en langue vivante, c'est-à-dire en FRANÇAIS) commencera. Pour cela, il faut que tous les membres aillent à Winnipeg, le dimanche 24 janvier, pour entendre le R. P. Jules Martel, O.M.I. Nous irons, si c'est possible.

Ensuite, nous avons discuté sur un morceau que "La Relève" pourrait présenter pour la soirée d'amateurs. Ce morceau s'intitulerait "Les filles de St-Laurent". Nous le ferons s'il n'y a pas d'empêchement.

A la fin de toutes nos discussions, nous avons rendu quelques chansons du Père Bernard et dansé un peu pour nous dégourdir. Pour terminer, Hazel nous a servi un délicieux goûter et une bonne tasse de café. Nous sommes partis après avoir remercié M. et Mme Chartrand pour le local si gracieusement prêté et le grand plaisir que nous avons eu.

Le mercredi 20 janvier a eu lieu le grand concours déclamatoire de poèmes. organisé par le CEL et ouvert à tous les élèves. Il y eut vingt concurrents: quatre Anglais-français et seize Canadiens français. Chez les Anglais, Enid Sigurdson fut l'heureuse gagnante d'un réveille-matin de fantaisie. Elle récita la fable "La Cigale et la Fourmi", de LaFontaine. Chez les Français, Andréa DeLaronde, ayant récité "Le roi boiteux", de G.. Nadeau, se vit décerner un prix semblable. Roberta Birch gagna le prix de consolation: un porte-monnaie. Le concours se termina par un mot de félicitation et d'encouragement de la part de la Rév. Mère Supérieure.

Andréa DeLARONDE,
secrétaire, Institut
Collégial St-Laurent.

"Quel soulagement!"

Aujourd'hui, c'est une grande et importante journée, puisqu'à 3 h. p.m., je serai marié. La mode a bien changé, mais nous étions tous prêts en ce jour joyeux.

Maintenant, les deux futurs conjoints ne doivent pas se voir, les deux semaines qui précèdent leur mariage. Le matin, des nouvelles m'arrivent que la cérémonie aurait lieu à 2 h. Accompagné de mon père, j'arrive devant l'autel avant la bien-aimée. Ayant bien du temps à moi, je passai dans la sacristie pour me mettre plus à l'aise et refaire un peu ma toilette. La mariée, un voile devant la figure, arrive . . . Le prêtre commence le saint sacrifice dès que je me suis agenouillé à ma place. Au moment solennel, je l'accepte, sans doute, celle que j'avais désirée et elle pareillement . . .

La messe finie, nous marchions ensemble dans la grande allée, vers la sortie. En passant le seuil de la porte, ô surprise, une autre fille toute pareille à celle que je devais marier se tenait à dix verges de moi, en costume de fête, et me regardait, toute stupéfaite . . . La mariée découvrit alors son visage. Oh! malheur! J'avais été trompé . . . Elle avait bien organisé son affaire pour me marier, cette soeur jumelle de celle qui devait être mienne.

L'autre et moi, sommes allés expliquer cette méprise au prêtre, mais il dit: "Tu l'as acceptée et c'est elle qui est ta femme"! La fille se retira le coeur gonflé, et la femme riait en me prenant par le bras. Le coeur fondu, je pensais: "Quel avenir! Que va-t-il m'arriver?".

Eh! . . . Joseph! Joseph! réveille-toi, c'est le temps de déjeuner. J'ouvris les yeux. J'étais couché à la place d'être debout avec ma fausse femme près de l'église. "Quel soulagement!"

Joseph DELAURIER,
12e année, Institut
Collégial Laurier.

Une partie de chasse

Un beau matin de printemps, un petit Suisse nommé Hans partit à la chasse, accompagné de son chien Fidor et armé d'une carabine.

Bientôt, il arriva au pied d'une montagne faisant partie des Alpes. Au-dessus de cette montagne dominait une forêt. Hans se mit à l'oeuvre pour la franchir. Peu après, puisqu'il était excellent grimpeur, il se trouva au sommet de la montagne et pénétra dans la forêt.

Il chassait le chevreuil, peu commun dans cette région particulière de la forêt à cause du froid et de la rareté de l'eau.

"Oh! voilà des empreintes, notre chevreuil se promène dans les alentours!", s'écria-t-il tout à coup. Fidor confirma cette déduction par un aboiement affirmatif. Alors, inspirés par ces empreintes, les deux chasseurs se mirent en marche.

Un quart d'heure après, Fidor s'arrêta soudainement, la queue en l'air, les yeux dirigés vers un seul endroit. Bien sûr, là, cachée dans le feuillage d'un arbrisseau, se trouvait la malheureuse victime. Tranquillement, Hans appliqua à son épaule la crosse du fusil, visa et . . . rabaissa doucement son fusil. Il ne pouvait pas faire feu sur cette pauvre bête inoffensive.

Cependant, il reprit son chemin très content de sa journée de chasse. Il n'avait rien tué, c'était vrai, mais, dans son coeur d'enfant, il savait qu'il avait d'une manière réussi. Lorsqu'il avait eu la chance de tuer, il choisit plutôt de laisser vivre et eut la même satisfaction que s'il s'en revenait, le chevreuil sur ses épaules.

Paul AYOTTE,
10e année, Collège
St-Joseph, Otterburne.

Réflexions sur une visite à l'école St-Eugène

Depuis quelques années, je circule dans nos écoles catholiques et françaises de la province pour parler aux enfants et leur aider, s'il y a lieu, à faire face à leur vie de jeune étudiant. Je reviens toujours de ces sessions avec un amour renouvelé des jeunes. Je viens justement cette semaine d'avoir une semblable expérience dans une de nos écoles dites séparées. Je pense à celle du Précieux-Sang qui lutta si longtemps avec des problèmes angoissants, je pense à St-Emile dont l'histoire n'est plus à faire et qui a fait couler l'encre pendant un long moment dans notre presse provinciale. Cette fois j'ai eu le privilège de visiter l'école St-Eugène et d'y passer quelques heures avec les enfants.

Sa situation me frappa de nostalgie naturelle. Je me souviens enfant d'avoir parcouru ces lots vacants où les habitations de nos amis s'éparpillaient à assez grande distance les unes des autres. C'était pays campagnard à ce moment. Mais voilà que l'explosion des villes a fait surgir à cet endroit même des bouquets de maisons alignées côte à côte; des maisons de commerce pullulant aux alentours et donnant à ce coin un air de vraie ville.

Là endimanchée de patriotisme on a élevé dans ce qui était d'abord l'église-chapelle St-Eugène, une école qui fonctionne merveilleusement bien avec l'aide et les sacrifices volontaires de parents qui tiennent à éduquer leurs enfants dans notre patrimoine d'instruction française et catholique. Neuf classes pour dire vrai où s'asseoient chaque jour les enfants dont les noms de familles évoquent une génération passée solide de convictions et d'histoire de chez nous.

Cette école, sous l'égide des Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe, engage aussi quelques institutrices laïques: elles comme les religieuses dédiées à une oeuvre qui, pour moi, s'appelle héroïsme. Les enfants profitent non seulement du programme régulier de l'enseignement de nos écoles manitobaines, mais reçoivent aussi le vernis de culture personnelle et d'éducation chrétienne.

Au moins dans les murs de cette enceinte, la survivance continue. Les enfants parlent et écrivent bien le français, ils ont à coeur le respect de leur autorité scolaire, ils respectent leur propriété, leur entourage et dans un milieu de banlieue où on pourrait facilement faire des comparaisons, on sent l'influence bénévole des écoles séparées. Il y a donc matière à félicitations.

J'espère que, à la prochaine assemblée de l'Association de Parents et Maîtres, je rencontrerai les parents de ces enfants qui m'ont véritablement impressionnés par leur terue et leur programme.

Bravo St-Eugène, les écoles comme la vôtre sont des paratonnerres et chacun des enfants pourrait bel et bien être considéré comme porte-drapeau.

Manie TOBIE.

Le petit monde de votre enfant

Etape de 12 à 18 mois

(Suite)



Le papa hebdomadaire devient quotidien

A la même époque, Bébé découvre un nouveau personnage qui va prendre de plus en plus de place dans sa vie: son père.

Ce n'est pas que jusqu'alors il l'ignorât; mais il n'avait guère l'occasion de le voir. Bébé et son père, pendant la première année, jouent au veilleur de nuit et à la femme de journée: Papa rentre, Bébé dort; Bébé est réveillé, Papa est à son bureau (je ne parle pas du bébé qui réveille son père la nuit en pleurant: ces rencontres-là ne favorisent guère le dialogue). Ainsi, cette première année, le père voit-il surtout son enfant le dimanche.

On lui fait mille grâces

Au cours de la seconde année, d'hebdomadaire le père devient quotidien. Lorsqu'il rentre le soir, c'est un bébé bien réveillé qui l'accueille avec un large sourire. D'autres circonstances favorisent encore le rapprochement père-bébé: à cette heure Maman est très occupée, elle aide les grands à faire leurs devoirs, à se laver (Bébé, lui, prend son bain le matin), elle les fait dîner. Elle n'a guère de temps à consacrer à Bébé, dont c'est pourtant l'heure la plus sociable, celle où il recherche la compagnie.

Aussi, lorsque l'enfant découvre quelqu'un de disponible, avec qui causer, avec qui jouer, lui fait-il mille grâces. Ce père, en outre, a un attrait particulier. Il arrive à la maison sans arrière-pensée; il ne sait pas que Bébé a sali sa culotte, mal mangé sa soupe ou cassé le joli vase de Maman. Alors, avec lui, Bébé se sent très à l'aise et découvre souvent avec étonnement qu'il existe des grandes personnes qui ne défendent rien.

Peu à peu, ce père devient indispensable. Bébé l'accueille avec une joie bruyante, il devient le compagnon des acrobaties du soir, des jeux avant de se coucher. Et, aux côtés de Maman, Papa prend sa place. A partir de ce jour-là, le mot famille a vraiment un sens. Maintenant, entre le père et la mère, les tâches vont se répartir. Peu à peu, les rôles se distribuent: progressivement, la toute-puissance détenue par la mère va au père; et, un jour, vers 3 ans, les parents auront chacun son visage classique (et nécessaire): au père l'autorité, à la mère la tendresse.

Il sait réparer le train cassé

Ne me faites pas dire que la mère ne doit pas avoir d'autorité ni le père de tendresse. La tendresse est la même et chez l'un et chez l'autre, et parfois l'autorité est identique. Il n'en reste pas moins qu'aux yeux de l'enfant, Papa incarne l'autorité, Maman la tendresse. Le contraire arrive, mais ce n'est ni normal ni souhaitable. Comment chacun prend-il son rôle définitif, entre-t-il dans la peau du personnage? Spontanément, sans loi ni décret. Tandis que la mère reste le refuge, la douceur, le symbole de la tendresse vigilante, l'autorité va au père, car il est moins présent à la maison, car il a la voix plus forte, car il n'a pas à résoudre ces problèmes quotidiens de pots et de bouillies qui usent l'autorité, car il sait tout faire, recoller le train cassé, faire démarrer la voiture tombée en panne.

Avec lui, Bébé joue au grand, s'amuse à des jeux qui font peur mais que la force de Papa rend possible, monte sur ses épaules, saute de la commode sur le lit en poussant des cris de joie (mêlés de crainte), etc. Mais, même lorsque Papa fait le cheval avec Bébé; il subsiste entre lui et son enfant une petite distance qui permet à Papa de dire au moment fatidique: "Il faut dormir", et d'être obéi.

Ne l'appelez pas en renfort

Les rapports entre Bébé et son père s'établissent simplement, normalement, mais la mère a, là aussi, son rôle à jouer.

Un père n'est pas porté vers son enfant, sauf cas rares, par le même élan irrésistible que la mère. Les mots le prouvent: on parle d'instinct maternel, mais de fibre paternelle. L'instinct est une force innée; la fibre, un lien qui se tisse au fil des jours. Lorsqu'un père voit son enfant mal tenu, lorsque des couches sales traînent partout, lorsque le père est appelé en renfort pour faire manger Bébé, il est certainement moins attiré vers son enfant que le père qui rentre de son bureau pour trouver un bébé rose, bien tenu, souriant, avec lequel il peut jouer sans crainte et qu'il n'est pas chargé de gronder.

De son côté, Bébé fait plus vite connaissance avec son père lorsque sa mère, dans la journée, prend l'habitude de parler de lui: "Papa va rentrer tout à l'heure", "Papa est allé ici", "Papa a fait cela". Ou bien: "On va préparer cela pour Papa". Peu à peu, l'enfant apprend ce qui fera plaisir à son père.

Ainsi s'établit entre le père, la mère et l'enfant un courant de tendresse, de confiance, au milieu duquel l'enfant est libre, heureux, en sécurité.

Avant 15 mois sa mère lui suffit

Et même lorsque l'enfant marque une préférence apparente pour le père ou la mère (parfois il se réveille la nuit et réclame à cor et à cri Papa, et pleure si c'est Maman qui vient, il a besoin de l'autre, il ne se sent complet qu'entre les deux. Cela, vous le verrez, ira en croissant. A 2 ans, Jean-Luc ne partait jamais se promener avec son père sans réclamer sa mère; et lorsqu'il sortait avec sa mère, il faisait mine de chercher son père.

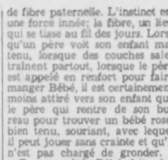
Tel est le cas ordinaire. Que se passe-t-il lorsque le père ne manifeste pas de tendresse ou d'intérêt pour l'enfant? Cela arrive, certains pères affectant de ne s'intéresser à l'enfant que quand il est en âge de parler. D'autres ont une préférence pour un frère ou une soeur. Qu'arrive-t-il dans ces cas?

Tant que la mère est "essentielle", jusqu'à 15 mois, il semble que l'enfant ait assez d'une personne qui l'aime pour vivre heureux; si son père l'ignore, il n'en souffre pas vraiment. A ce stade, l'influence du père est indirecte. Son attitude vis-à-vis de l'enfant n'a d'importance que dans la mesure où elle trouble l'atmosphère de la famille.

(à suivre)

Bijoux et bibelots





Coffret de Rosette

Selon l'expérience du professeur Edward Teller, spécialiste en physique nucléaire, les enfants en général apprennent dix fois plus vite que les adultes.

C'est pourquoi, ajoute le scientiste de l'Université de la Californie, à Berkeley, les enfants devraient commencer leurs études scientifiques en bas âge.

Le professeur Teller faisait récemment ces commentaires au cours d'une émission télévisée sur le réseau américain ABC, à New York.

A son avis, les élèves du cours secondaire devraient apprendre ensemble et non pas comme sujets d'étude séparés, la chimie, la physique et les mathématiques. De cette façon, a-t-il dit, les élèves seraient en mesure d'établir une synthèse et de noter les éléments essentiels dans le domaine de la science.

✦ ✲ ✦

Le dictionnaire est le guide d'ortographe dans lequel on peut trouver n'importe quel mot, si on sait l'épeler.

✦ ✲ ✦

Pour enlever l'odeur de tabac ou de peinture dans une pièce, mettez pour la nuit, dans cette pièce, un bol rempli d'eau fraîche dans laquelle vous aurez mis de l'ammoniaque.

✦ ✲ ✦

Si vous voulez empêcher les noix et les fruits secs de s'enfoncer dans le gâteau, couvrez-les de farine avant de les ajouter à la pâte à gâteau.

✦ ✲ ✦

Les marques faites par des coups sur des meubles foncés et polis peuvent être d'abord recouvertes par de l'iode; puis, on a soin de polir après. Pour les marques blanches faites par les liquides, vous pouvez les enlever avec de la térébenthine.

✦ ✲ ✦

La vue des femmes est soumise à des troubles étranges. A cent pas, une femme aperçoit un cheveu blond au revers de la veste de son mari. Dès qu'elle prend le volant, elle ne distingue plus, même à trois pas, feux rouges, agents de circulation, piétons, voire la porte de son garage.

Pour rendre les feuilles de laitue croustillantes, lavez-les et séparez-les. Pour enlever toute l'eau qu'elles contiennent, roulez-les dans une serviette, sans les presser, et mettez au réfrigérateur.

✦ ✲ ✦

Après une série de sept échecs dans des greffes de foie qui ont été pratiquées sur des êtres humains malades, une équipe de chirurgiens américains a repris l'étude des greffes de foie à zéro. Elle a effectué ses expériences sur des chiens. Actuellement, un chien sur lequel on a greffé le foie d'un autre chien est encore en vie, huit mois après l'opération.

✦ ✲ ✦

Les tiges (pipe cleaners) pour nettoyer les pipes sont très utiles lorsqu'il s'agit de nettoyer les disques perforés du moulin à viande. Ayez-en spécialement à cet usage.

✦ ✲ ✦

Deux jeunes actrices se font des confidences:

"Je ne me marierai jamais avant d'avoir trente ans, dit la première.

"Moi, répond l'autre en soupirant, je n'aurai jamais trente ans avant d'être mariée!"

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Passe-moi mon "scarf".

Ce qu'on doit dire: Passe-moi mon foulard.

Attention à l'hiver!

C'est à l'heure du bain que l'on doit prendre les précautions nécessaires pour éviter d'avoir la peau gercée. Il suffit d'ajouter un peu d'huile de bain veloutée dans la baignoire. Avant de quitter la baignoir, plongez-vous bien dans l'eau jusqu'aux épaules. N'oubliez pas de frictionner les parties du corps les plus exposées aux gerçures: talons, jambes, bras, coudes, avec une lotion parfumée pour la peau. Ces deux produits sont si agréables à utiliser que vous ne voudrez plus vous en passer.

Il ne faut pas traiter la grippe à la légère

Pour beaucoup de gens, la grippe est devenue, à notre époque de médicaments miracle, un vieil épouvantail dont il ne faut plus avoir peur. Voilà pourtant, d'après Sélection de Reader's Digest de février, quelques faits qui prouvent qu'il ne faut pas traiter ce mal à la légère.

D'abord il n'y a aucun médicament, en comprimés, capsules ou sirops, capable d'attaquer le virus grippal. En outre, la grippe revient à intervalles réguliers. Les experts ne prévoient pas d'épidémie pour cet hiver, mais ils en craignent une sérieuse pour l'hiver 1965-66. Avec sa grande complication, la pneumonie, la grippe est une cause importante de mortalité.

La grippe est une maladie très contagieuse qui apparaît 18 à 36 heures après l'exposition à une source de contagion. Ses symptômes sont les frissons, maux de tête, courbatures, souvent de la toux, toujours de la fièvre. Le grippé est prostré pendant trois jours et reste ensuite mou et abattu.

Les vieillards sont très vulnérables à la grippe et à ses complications. Quatre - vingt - quatre pour cent des 1,183 Canadiens mort de l'influenza au cours de l'hiver 1963-64 étaient âgés de moins d'un an ou de plus de 65 ans.

La vaccination reste une arme incertaine, car le virus grippal non seulement subit de légères modifications d'une année à l'autre, mais va même jusqu'à se transformer radicalement avec le temps, exigeant des vaccins entièrement différents. Il faut des mois pour mettre au point un nouveau vaccin, et pendant ce délai, le virus a le temps de faire le tour du monde.

Tant que l'on n'aura pas découvert un remède spécifique contre la grippe, il faut prendre, en cas d'épidémie, certaines précautions que Sélection énumère comme suit: se reposer beaucoup; prendre des repas réguliers et bien équilibrés; éviter les endroits surpeuplés; ne pas s'approcher des gens qui toussent ou éternuent; rester au chaud et éviter les courants d'air; en cas de fièvre, appeler le médecin et rester couché tant que tout danger de pneumonie n'est passé.

Courrier de Louise

Q. — Ma soeur est mariée à un veuf dont les trois enfants approchent la trentaine. Ceux-ci appellent leur belle-mère de son prénom (soit Alice) quoique ma soeur soit plus âgée qu'eux de vingt ans. Elle avoue avoir un peu souffert de cette familiarité au début, mais semble s'en accommoder maintenant. Mon mari trouve que ce n'est pas grave et que cela peut être toléré, mais je prétends que c'est un manquement sérieux à l'étiquette et je crois que ces enfants devraient appeler leur belle-mère, Madame X et non Alice. Suis-je vieux jeu ou ai-je raison? Merci. — **Pas Alice.**

R. — Les enfants du mari de votre soeur sont des adultes et j'ai l'impression qu'il doivent estimer leur belle-mère, puisqu'ils lui donnent son "petit" nom. Ne croyez-vous pas que si tous l'appelaient Madame X que l'atmosphère familiale refroidirait dans la maison? De nos jours, les gens sont moins à cheval sur les lois de l'étiquette qu'ils l'étaient il y a quelques années. A votre place, je trouverais plutôt flatteur le fait que ces jeunes dans la trentaine ne mettent pas d'emphase sur la différence d'âge et témoignent ainsi à votre soeur de l'affection. Si c'est tout ce qui n'est pas tout rose dans les relations avec la belle-famille de votre soeur, réjouissez-vous!

☆ ☆ ☆

Q. — J'aime toujours lire votre courrier. Veuillez me donner votre opinion. Je demeure à la ville et j'ai des amies et parents qui habitent à la campagne et qui m'arrivent sans m'avertir. Ils viennent passer plusieurs jours. Ils ont de l'argent, mais jamais ils n'offrent quoi que ce soit. Je me dérange pour les coucher et les nourrir, et avec le coût de la vie si élevé, franchement, je suis souvent dans l'embarras. Je me demande s'ils s'imaginent qu'on vit pour rien en ville. Quand je vais leur rendre visite, quoique rarement, je les avertis, je ne reste que deux jours et j'apporte toujours gâteaux, bonbons ou autres cadeaux. Je les aide et je dois en plus les conduire partout. Eux "font les gros". Que devrais-je faire, sans les blesser, pour leur faire savoir que leur conduite me déplaît. — **Je prie pour vous.**

R. — D'abord, chère Madame, veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour vos prières. Elles ont été et sont très efficaces. Soyez assurée que votre cas n'est pas unique et que souvent, très souvent, les gens qui habitent la campagne ont à se plaindre de leurs parents et amis de la ville, qui arrivent à pleine voiture le dimanche. Je ne sais vraiment pas comment vous pourriez leur faire comprendre votre situation sans causer une rupture. Une toute petite suggestion: à la prochaine occasion, au départ de vos visiteurs, vous pourriez leur demander de vous téléphoner ou de vous envoyer un petit mot quand ils comptent venir chez vous, parce que vous sortez assez souvent, ou que vous projetez un petit voyage et qu'ils risqueraient de trouver la maison fermée. En hiver surtout, ce ne serait pas plaisant. Un autre prétexte serait qu'étant avertie de leur arrivée, vous auriez le temps de mieux vous préparer à les recevoir. Comme ce problème se pose si fréquemment, j'apprécierais beaucoup les conseils de lectrices ou de lecteurs qui l'auraient résolu avec tact. On croirait que toute personne qui a vécu un peu parmi le monde sait qu'elle doit offrir quelque chose à son hôtesse en appréciation de son hospitalité. Il n'est pas nécessaire que ce soit un cadeau de grand prix, mais choisi avec goût. Il serait bon que tous fassent un petit examen de conscience sur les abus des amis, tant de la ville que de la campagne.

☆ ☆ ☆

Q. — Quand on visite des malades dans des hôpitaux, doit-on leur apporter quelque chose comme des fleurs, des bonbons, des parfums, des fruits, etc.? Pour ma part, cela m'a toujours fait plaisir. Ceux qui n'offrent rien sont-ils impolis? Merci. — **Lectrice.**

R. — Il fait toujours bon être gâté par ses parents ou amis et à plus forte raison lorsqu'on est malade. Le choix du cadeau doit être fait selon les goûts et l'état de santé du malade et parfois même d'après les ordres du médecin. Il ne faudrait pas se priver d'aller faire une visite parce qu'on ne peut apporter quelque chose, et surtout, si le stage d'hospitalisation se prolonge, il ne faudrait pas se croire dans l'obligation d'avoir un paquet à la main à chaque visite. C'est l'affection qu'on témoigne au patient qui compte et il n'y a aucun manquement à la politesse à arriver les mains vides.

☆ ☆ ☆

Q. — Quelles coiffures préférez-vous pour les jeunes adolescentes? J'ai trois filles âgées de treize à dix-huit ans et je dois vous avouer que parfois elles me font peur avec leurs têtes de Zulus. Merci. — **Elles vous lisent.**

R. — Pour les jeunes demoiselles j'aime beaucoup la coiffure courte qui fait un peu genre Jeanne d'Arc. J'aime aussi celle un peu plus longue et un tout petit peu bouffante, mais délivrez-moi de ces énormes coiffures bouffantes qui donnent l'apparence de naines difformes, et des autres, non moins laides qui veulent que les cheveux pendent droits, quelquefois jusqu'aux épaules avec une frange épaisse ou mince qui tombe sur les yeux. De grâce, chères jeunes amies, vous qui êtes si jolies et si fraîches, ne vous enlaidissez pas. Ne soyez pas les esclaves de: "les autres le font, pourquoi pas moi?".

LOUISE.

Allied Fashions a créé un costume avec blouse harmonisée, selon le thème actuel, dans un tissu d'Arnel et coton à fines rayures blanches dans la jupe et la jaquette. Les revers de la jaquette sont assortis à la blouse-casaquin. Photographié à la Galerie de l'Etable à Montréal.

Billet du jeudi

Eugène Labiche, ou l'homme le plus gai de France

Qui ne connaît Labiche et ses pièces si amusantes: **Le Chapeau de Paille d'Italie, La Cagnotte, Le Voyage de M. Perrichon, La Poudre aux Yeux?**

Ces pièces parmi tant d'autres, car il en écrivit pour remplir dix volumes.

Elles ne sont pas toutes de valeur égale, mais rares celles où l'on ne découvre mots et scènes provoquant le fou rire.

Comme tant d'autres, Labiche étudia le droit en sa jeunesse et devint avocat.

Comme ces autres comiques que sont Scribe et Augier, comme Ponsard, comme Pailleron.

A leur exemple, il ne plaida ni ne s'amusa longtemps à chercher les subtilités du code, ni à apprendre par coeur la jurisprudence.

Il se sentait le goût d'écrire et se permit d'abord un roman qui tomba à plat: **La Clef des champs.**

Il récidiva, à ce qu'il paraît, ne fut pas plus heureux et s'essaya au théâtre, où il finit par trouver sa voie après quelques échecs, cette fois à la scène.

Il ne manquait pas d'esprit de suite et persévéra, avait les moyens d'attendre et attendit, finit par l'emporter auprès du public.

Eugène Labiche n'est pas d'hier, puisqu'il naquit à Paris en 1815, il y a cent cinquante ans.

Il n'est pas d'hier, mais il n'a jamais cessé d'être populaire, connaissant une faveur persistante malgré les années, les modes, les engouements.

Il y a pour son théâtre des hauts et des bas, et il est des époques où il s'étonnerait lui-même d'un retour de succès imprévisible.

Ainsi en 1955, il y a dix ans, une nombreuse jeunesse s'enticha de lui tout à coup et le ressuscita.

Comme on essaya de faire revivre Alexandre Dumas, fils, à la Comédie française, deux ans plus tard.

Ce Dumas fit des pieds et des mains pour faire entrer Labiche, qu'il appelait Poquelin, cadet, à l'Académie.

Il y réussit malgré l'incroyable modestie du candidat, qui tirait de l'arrière et ne s'aidait point, se demandant ce qu'il pourrait fabriquer en pareille galère.

Cela se passait en 1880 et Labiche succédait à De Sacy, académicien depuis 1854, dont on ne sait aujourd'hui rien de rien, sinon chez les érudits.

Dumas fit alors circuler sur son Poquelin l'épigramme suivante:

On dit que dans le ciel où
maintenant il niche.
Molière a des accès d'éclatante gaieté
Quand saint Pierre s'étonne
de cette hilarité
Il lui répond: "Je ris, parbleu,
je lis Labiche!"

On a dit de Labiche qu'il fut l'homme le plus gai de France.

Il avait de la bonne humeur et de l'équilibre, de la santé morale, une invention sans limites, du style jusqu'à un point, pas plus qu'il ne faut, assez pour donner à ses personnages le langage qui convient.

On se représente mal les ressources de l'homme et son imagination folichonne, dont seules des pièces comme **La Cagnotte** ou **Le Chapeau de Paille**, pour ne rappeler que celles-là, peuvent donner une juste idée.

Il est drôle dans ses personnages et les situations créées par lui, ses jeux de mots, ses naïvetés voulues et ses cocasseries, les péripéties les plus imprévues.

Il se fit tirer l'oreille à propos de l'Académie, et de même quand il fut question de réunir ses pièces en volumes.

Il finit par donner son théâtre à l'impression, sur les instances de son ami, Emile Augier, et le succès de librairie s'ajouta à celui de la scène.

Malade, Labiche se retira avec sa femme dans son domaine de Sologne, où la mort l'alla chercher en 1888.

Meilhac, qui lui succéda à l'Académie, dit de lui que son bonheur "avait cela de particulier qu'il rendait heureux tous ceux qui l'entouraient".

Il avait 73 ans et il avait été un homme heureux.

L'ILLETTRE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

NUMERO 29

On entendit Dominique murmurer: "Le printemps". Tous les yeux se tournèrent vers la fenêtre par laquelle entrait un jour blafard. Des fleurs de glace décoraient les vitres, et le voilage de tulle remuait insensiblement. Seul, Thierry demeura le nez sur son assiette: ce terne jour d'hiver, il ne le voyait pas.

— On a peine à croire au printemps un jour pareil, dit Mme Laure. Il a rarement fait aussi froid . . . Vous choisissez mal votre heure pour ce voyage, mon cher enfant, ajouta-t-elle à l'adresse de Thierry.

— Est-ce vraiment indispensable? dit Dominique d'une voix tremblante.

— Vraiment, oui. A tous les point de vue, ce séjour là-bas me sera salutaire. Je pense que la présence d'autres déshérités m'empêchera de sombrer.

— De sombrer? s'écria la jeune femme. Mais que vous manque-t-il ici?

— Allons! Allons! dit Mme Laure en haussant les épaules; il ne s'agit pas pour Thierry d'un changement de vie, devons-nous nous lamenter à cause de cela?

— Non, nous nous ne le devons pas . . . Mas ses paroles nous laissent supposer qu'il n'a pas trouver parmi nous assez de réconfort pour le rattacher à la vie.

— Cette conversation est ridicule, dit Thierry d'une voix acerbe. Vous avez tendance, Dominique, à dramatiser, à voir un sens caché dans les plus innocentes paroles.

— C'est vrai, concéda-t-elle, pardonnez-moi . . . Je sens que j'ai les nerfs fatigués, en ce moment . . . Aussi, c'est cette longue attente. Cette . . .

Sentant venir les larmes, elle se leva vivement de table et se retira chez elle.

— Elle est jeune, dit Mme Laure . . . Et elle n'a aucune force de caractère . . . Que devrais-je dire, moi, la mère de Jean-Loup?

Quand Thierry fut parti, Dominique, de la fenêtre du salon, regarda son train disparaître derrière le mont du Colombier; comme une chenille de feu, il se déroulait à la limite des marais. Un sifflement de la locomotive déchira tristement l'air glacé.

— Toujours des départs, soupira-t-elle, les mains jointes . . .

Puis elle alla dans la chambre d'Abel. L'enfant, les yeux grands ouverts dans son petit lit, semblait attendre quelqu'un. Il sourit à Dominique.

— Je suis bien malheureux, gémit-il, tendant les bras vers elle, papa à pleuré en me disant adieu.

Chapitre XIX

La pensée du jeune homme, perdu dans la plaine sauvage à l'autre bout du monde, revient vers les siens: vers sa jeune femme à laquelle il n'a pas su apporter le bonheur, vers sa mère orgueilleuse qu'il a blessée dans sa fierté. Tous! Oui, tous, il les a déçus!

Jean-Loup de Fleurance, sans honte, laisse couler ses larmes; leur prisme efface pour lui les mornes rizières d'où s'exhale la brume qu'un soleil attentif s'apprête à boire, et les petits chevaux fougueux, et les buffles lents. Tout s'efface; il n'y a plus dans son coeur que la maison lointaine et les êtres qui l'habitent.

Les reverra-t-il un jour?

De sa maison lointaine, pourtant, des lettres partaient, suppliantes, écrites justement par cette épouse désenchantée, par cette mère meurtrie; elles demandaient à ceux qui savaient des nouvelles du jeune homme. Elles avaient, hélas! depuis si longtemps perdu sa trace: le pays où il vivait, elles ne pouvaient même l'imaginer.

Que de chemin il a parcouru depuis son départ de Fleurance! Que de combats! Il a bien racheté un moment de défaillance! Pourvu qu'il ne lui arrive rien avant que sonne pour lui l'heure du retour! On ne peut rien attendre de bon dans ce pays! Un ennemi que l'on ne voit pas, qui vous frappe dans le dos!

Un frisson passe à fleur de peau, tandis que Jean-Loup songe à ses camarades emmenés, un jour, et dont on n'a plus jamais entendu parler! La mort n'est-elle pas préférable à ce sort incertain?

— Pourtant, j'aime bien la vie, murmure-t-il, éperdu.

Au loin un rayon qui se fonce de minute en minute apporte la nuit. C'est l'heure des embûches, des dangers, du malheur.

Que de chemin il a parcouru!

Et Jean-Loup revoit ces derniers mois écoulés, depuis son départ de Fleurance. Son enrôlement dans la Légion. Les batailles, les actes de bravoure qui lui semblent tellement naturels qu'il ne peut pas comprendre sa peur d'autrefois, cette peur qui lui a fait commettre la seule action dont il ait honte!

C'est la nuit maintenant. Le jeune homme va veiller seul sous la tente. Seul avec ses souvenirs et ses espoirs.

Le café, après le repas frugal, lui paraît délectable.

Dans quelques jours, il reviendra à Langson; de là, ses lettres partiront pour la France; dans la brousse où il est actuellement, le courrier ne passe pas.

Un pas, tout près, le tire de ses réflexions . . . Puis une sorte de râle.

— Qui va là? dit-il.

Rien ne répond que cette douloureuse plainte. Il sort: on ne doit pas abandonner un être à sa souffrance, même un ennemi.

Ce n'est pas un ennemi. Un officier blessé se traîne à grand peine vers lui.

— Ce ne sera rien, murmure le blessé. Mais prenez garde; laissez-moi . . .

— Jamais de la vie!

Jean-Loup, avec de grands efforts, parvient à saisir l'officier, le soulève et le guide sous sa tente.

— Dieu merci! Nous voilà sauvés! dit-il, tandis que des gouttes de sueur ruissellent sur son front.

Au même moment, deux diables font irruption sous l'abri; une balle siffle, et Jean-Loup tombe lourdement.

— Ce n'est même pas . . . ce n'est même pas . . .

Les mots ne viennent pas. Tout danse dans sa tête et autour de lui.

L'officier est incapable de lui porter le moindre secours. Mais quel secours retarderait la mort?

Et Jean-Loup de Fleurance ferme les yeux à la vie, dans ce pays perdu, à l'autre bout du monde. • • •

Le premier moment de douleur passé, Dominique s'avoua qu'elle n'avait jamais cru au retour de Jean-Loup: cette existence mal équilibrée, il fallait qu'elle cessât très tôt. La jeune femme pleura ce mari qu'elle n'avait pas eu le temps de connaître, mais son chagrin, déjà, était nuancé d'une douceur étrange dans laquelle elle se plongeait sans contrainte.

Mme Laure, livide sous ses cheveux blancs, marchait dans la maison, comme pour user sa peine. Elle ne disait rien, murée dans son silence, et ne regardait rien.

Dominique à la réception de la lettre affreuse qui leur annonçait la mort de Jean-Loup au Champ d'Honneur, avait tenté le geste d'ouvrir ses bras à la mère éplorée qui souffrait plus qu'elle. Mais l'autre, farouchement, avait croisé les siens sur sa maigre poitrine; puis elle avait détourné la tête.

— Oh! Madame, comme nous sommes malheureux! avait gémi Dominique.

Mais l'impénétrable visage n'avait rien décélé de ses sombres tourments.

Et cette mort, au lieu de les rapprocher, les avait éloignées davantage encore.

Dominique en était sincèrement peinée: rien ne viendrait-il tuer cette haine qu'elle lisait dans les yeux de la mère de Jean-Loup?

• • •

C'était le début de janvier; l'année commençait mal! Thierry vint faire une courte visite; la mort de son cousin lui causait un chagrin immense.

— Il aurait mieux valu que ce soit moi, dit-il simplement à Mme Laure.

Celle-ci, pour réponse, n'eut qu'un regard de rancune.

Puis, cérémonieux, comme devant une étrangère, Thierry fit ses condoléances à Dominique. Elle le remercia d'une voix brisée.

Quelques jours plus tard, elle dit à Mme Laure son désir de quitter Fleurance: aussi bien, elle était restée pour eux l'étrangère. Mais l'autre se récria: "Que diraient les gens?"

Pas un élan de tendresse, pas un mot venu du coeur; seulement cette phrase qui témoignait du souci du qu'en-dira-t-on, si vif chez la comtesse. Heureusement, à sa voix se mêla celle de M. Gaétan. Pour lui, Dominique était la femme du fils perdu. Il l'adoptait, souhaitait vivement sa présence.

Mme Silvéria dit un matin à la jeune femme, en prenant sa main avec tendresse:

— Il faudra nous rester . . .

Elle resta, partageant son temps entre sa peinture (l'éditeur n'avait pas répondu encore), les soins à Abel et quelques travaux qu'on lui permettait: mise en ordre des vastes armoires à linge qui contenaient de vrais trésors; recensement de l'argenterie, réfection de quelques tapisseries: ses doigts de fée retrouvaient tout naturellement les dessins des anciens Aubusson.

— Ce n'est pas une existence pour une jeune femme, disait parfois Jeanne Joly à son amie. Allez-vous passer toute votre vie dans cette vieille demeure, parmi toutes ces vieilles gens?

— Il y a Abel, répondait Dominique.

— Oui, mais son père se remariera . . . Vous souffrirez de ne plus avoir à vous occuper de l'enfant.

A ces mots, Dominique soupirait.

Elle s'était attachée plus qu'elle n'aurait osé le dire à l'enfant de Thierry: il remplaçait tout pour elle, toutes les affections qui lui avaient été ravies l'une après l'autre. Il était comme son propre enfant.

Quant à Thierry! C'était une autre histoire! Quand le jeune homme venait à Fleurance pour une ou deux journées, il se montrait de plus en plus distant envers la jeune femme. En même temps, il prenait plus d'assurance: de moins en moins souvent il faisait appel à un tiers pour de menus services: il se débrouillait très bien seul.

Cet hiver passa au château dans une tristesse morne, d'où s'évadait Dominique en compagnie d'Abel. Grâce à l'enfant, elle échappait à cet enlisement. Puis ce fut le printemps: ils prirent tous deux l'habitude des longues randonnées à travers la campagne; ils emportaient le repas, les livres d'étude, l'ouvrage de couture, quelquefois même la jeune femme prenait ses pinceaux.

— Elle n'a pas été bien malheureuse, disait d'elle Mme Laure avec une sourde rancune mêlée à une étrange satisfaction.

Elle aurait voulu arracher du souvenir de la jeune femme même l'image qu'elle gardait de Jean-Loup!

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mardi midi

Vol. 52—No 47

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin**, 195 avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

KLEM CATERING SERVICE
Pour noces, réception, banquets. Taux spéciaux aux organisations paroissiales et clubs. Repas aussi savoureux que mets faits à la maison. Des "cabbage rolls" sont inclus avec tout repas chaud.
37, Bernier Bay, St-Boniface
Téléphone: 256-0101
44-300-47C.

AVONS BESOIN DE QUELQUES DAMES pour 2 ou 3 soirs par semaine. **Signaler: 233-6605.** 45-327-47C.

ON DEMANDE — Gardienne d'enfants. Doit demeurer chez employeur. Fin de semaine libre. **Signaler: 256-1520.** 47-361-48C.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché,
St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier. 2 appartements de 1 chambre à coucher. $60 et $42.50. Libres. **Signaler: 233-1783.** 36-189-T.F

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis. 3 grandes pièces. Prélart et rideaux fournis. Couple tranquille ou 2 hommes respectables. $58. Signaler après 5 h.: **WH 3-9024.** 41-256-T.F.

A LOUER — Rue Provencher. 2 logis entièrement meublés: 3 et 2 pièces. 1er étage. Entrées privées. Près autobus. Libre: 15 février. **Signaler: CE 3-4727.** 43-278-T.F.

A LOUER — 681, Lyndale Drive. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Soubassement complet. Libre: 1er avril. Bon marché à gens responsables. **Tél.: Ste-Agathe 49-2.** 47-368-47C.

A LOUER — Rue Provencher. Appartements: 2, 3 et 4 pièces. Près autobus et écoles. Réfrigérateur et poêles inclus. **Signaler: CE 3-1323.** 45-323-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau. Logis: 2½ pièces. Dans triplex approuvé par métro. Entièrement privé. Poêle et réfrigérateur. Garage si désiré. Idéal pour couple qui travaille ou deux demoiselles. Libre: 1er avril. **Signaler: 233-6410.** 46-335-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. 1er étage. Beau logis: 3 pièces. Place de stationnement. **Signaler: 233-6697.** 44-302-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 280, rue Notre-Dame. 2 logis: un de 2 pièces et un de 3 pièces. Dans immeuble-appartements tout neuf et insonore. Libre: 15 mars. **Signaler: 233-5826.** 47-364-48C.

A LOUER — Rue d'Eschambault. Appartement: 3 pièces, plus salle d'utilité. Entièrement privée. Place de stationnement. Idéal pour couple tranquille. Libre: 15 avril. **Signaler: CH 7-3903.** 47-362-49C.

A LOUER — 407, rue De la Morénie. Appartement: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Entrée privée. $60 par mois. **Signaler: CE 3-5874.** 47-355-47C.

A LOUER — 463, Giroux, sur Seine. Bungalow stuc: 5 pièces. Lot comme parc, 2½ acres. 3 chambres à coucher, plus 2 au sous-sol et salle de récréation. Garage stuc. Libre. Décorerait. **Signaler: GL 2-1238.** 46-340-47C.

A LOUER — Logis meublé ou non: 2 pièces. Entrée privée. Place de stationnement. Tout près autobus et 10 minutes de marche des hôpitaux St-Boniface et Taché. Pour dames ou couple tranquille. Libre: 1er mars. **Signaler: CE 3-6419.** 45-331-47C.

A LOUER — St-Boniface, 254, avenue Cathédrale. Logis non meublé: 3 pièces, au 1er étage. Dans immeuble-appartement assez ancien. Près basilique. Entrée privée. Possession immédiate. Nouvellement décoré. $69.50 par mois. **S'adresser ou signaler: GL 3-2575.** 47-347-48C.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton,
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A LOUER — St-Boniface. Trois maisons de 2 ou 3 chambres à coucher. S'adresser à 136, rue Hébert, St-Boniface. 47-348-47C.

A LOUER — St-Boniface, 335, avenue Provencher. Logis: 3 grandes pièces dans immeuble-appartements moderne. Nouvellement décoré. Nouveaux réfrigérateur et poêle. Usage de lessiveuse et sécheuse gratuit. Stationnement avec prise de courant gratuit. $85 par mois. Libre: 1er mars. **Signaler: 233-3786.** 44-314-T.F.

ON DESIRE ACHETER — Maison: 5 pièces. En bon état. A St-Boniface ou Norwood préférablement. Argent comptant. **Signaler: CE 3-3798.** 47-354-47C.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Termes faciles. Possession immédiate. **Signaler: GL 3-6881 ou AL 3-9805.** 47-363-T.F.

A VENDRE — Livres de poche — magazines — bandes comiques — tous en bon état — 5c — 10c — 15c. **S'adresser à: 109, rue Marion, en face de l'hôtel Norwood.** 47-350-47P.

A VENDRE — Réservoir à eau chaude en cuivre avec chauffe-eau. Capacité: 30 gallons. **Signaler: CE 3-2572.** 47-371-47P.

A VENDRE — St-Eustache. Maison avec grand lot. **S'adresser à: Léo Leclerc, St-Eustache, Man.** 42-292-48P.

A VENDRE — Norwood. Bungalow moderne bien situé: près église, écoles et autobus. 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. **Signaler: CE 3-1068 après le 8 mars.** 47-369-48C.

A VENDRE — Maison: 5 pièces. Sur lot: 50' x 186'. Près Précieux-Sang. **S'adresser à: 100, avenue Chandos, St-Boniface, ou signaler: 453-8146.** 47-351-T.F.

A VENDRE — St-Norbert, 85, rue St-Pierre. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. **Signaler: GL 2-0781.** 47-345-49C.

A VENDRE
220 acres de terre tout en culture, dans paroisse de Ste-Agathe à l'est du chemin Ste-Marie. **Pour renseignements, s'adresser à Boîte 318, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 45-318-47P.

A VENDRE — Rue Masson sud. Maison très moderne: 5 pièces. Pour visiter (sur rendez-vous seulement) **Signaler: 775-1194.** 41-249-T.F.

A VENDRE — Rue Ritchot. Maison construite à la ruelle. Grand lot. Immeuble-appartements peut être construit face à la rue Ritchot. **Signaler: CE 3-3609.** 43-280-T.F.

A VENDRE — Pour être déménagée avant le 1er mai. Maison: 1½ étage à St-Boniface. Fini en stuc. Chauffage: gaz. Tuiles neuves sur tout plancher. Murs de cuisine en tuiles céramiques. Bon état général. **Appeler M. R. Bockstael: 233-7135.** 45-319-T.F.

A VENDRE — Lorette Centre. 2 maisons pour le prix d'une si achat immédiat. Grand lot. Soubassements complets. Puits. Chauffage: huile. Taxe: environ $35. Une maison est louée sur bail pour 2 ans. **S'adresser à: Paul Gendreau, rue Ross, Lorette, Man.** 47-349-48C.

A VENDRE
St-Boniface centre. Jolie propriété de 2 logis. Sur coin de rues. Près écoles, autobus et magasins. Chauffage: gaz. Système électrique nouveau. Nombreuses commodités. Ménage complet récent. Très bon état général. Entourage bien paysagé. Accommoderait bien un professionnel. **Signaler: CH 7-3004.** 45-320-T.F.

A VENDRE

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

St-Vital — Chemin Ste-Anne. 7 acres de terre avec maison moderne: 6 pièces. Garage double. Grand poulailler. Entrepôt à grain. 4 acres en luzerne. Plein prix: $14,000.

Rue Elizabeth — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 5 ans. Garage. Prix: $10,500. Comptant requis: $1,000.

$10,900 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
47-352-47C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Evaluation honnête.

St-Boniface — Professionnel. Maison attrayante: 2 étages, 7½ pièces. 3 chambres à coucher et salle de bain de 4 unités au 2e. Plancher: chêne, aux 1er et 2e. Lot de 43', clôturé et très bien paysagé. Gaz. Garage. Cabinet de toilette dans soubassement complet. Taxe: $345. Beaucoup d'extras. Près écoles et basilique. On demande seulement $25,900. Termes faciles.

St-Boniface — Rue Langevin. $5,000 comptant. Quadruplex. Seulement 8 ans. 6 grandes pièces, 3 chambres à coucher, pour propriétaire. 2 logis au 2e loués à $160 par mois. Soubassement complet prêt pour logis. Chauffage: électricité. Tapis "Broadloom" dans salon. Boiserie en acajou. Lot: 50'. On demande seulement $39,500. Termes faciles.

Norwood — Maison stuc: 7 pièces, 4 chambres à coucher. 12' x 10' chacune en moyenne. Salle de bain, 4 unités. Soubassement complet. 17 ans. Taxe: $325. $14,500.

Rue Dubuc — $1,000 comptant. 2 chambres à coucher. Chaud bungalow en stuc. 5 pièces. Nouveau toit. 2 portes et auvents en aluminium. Nouveau chauffage: gaz. Garage. Près Holy Cross, autobus, magasins. Plein prix: seulement $8,900. Taxe: $180.

Norwood — Carrière. $2,000 comptant. Lot: 50'. Clôturé. Nouveau: gaz. Soubassement complet. Bungalow: 3 chambres à coucher. Taxe basse. Jolie cuisine. Grand salon. Plancher nouvellement sablé: bois dur. $12,800.

Possession immédiate — 71, rue Youville. $3,000 comptant. Duplex: 5-4. Lot: 50' Gaz. $23,900. 2 ans.

St-Boniface — Dollard. $3,000 comptant. 6 pièces. Lot: 50'. Sous-sol complet. Taxe: $338. 3 chambres à coucher. 18 ans. $16,900.

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plaît, CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
47-359-47C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
1500, Polo Park, Winnipeg
A VENDRE

St-Norbert — Bungalows, maisons, à niveaux variés, lots vacants. Neufs et usagés. Une, trois et quatre chambres à coucher. A partir de $8,500. Possession immédiate de quelques maisons.

Norwood — Semi-duplex: un sur rue Chandos, l'autre sur Enfield Crescent. Possession: 30 jours. Prix raisonnable.

St-Vital — Rue Hindley. Bungalow: 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Sous-sol complet. Prix raisonnable.

Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
47-356-47C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Prix: $7,800. Lot: 33' x 122'. Chauffage: huile. Garage. Echangerait sur maison Parc Windsor ou St-Vital.

St-Boniface — Centre. Triplex en bonne condition. Revenu mensuel: $205. Chauffage: gaz. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.

Epicerie IGA — Dans centre canadien-français. Equipement moderne. Logis: 5 pièces. Titre clair. Chiffre d'afafires: $125,000. Considérerait maison en échange. Pour renseignements, venez me voir.

Treherne — Ferme: 320 acres; 100 en culture. Pas de bâtiments, graineries seulement. Plein prix: $7,500.

St-Boniface — Place Gaboury. Duplex: 5 et 5. 3 chambres à coucher dans chaque logis. Titre clair. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
47-358-47C.

A VENDRE
NORWOOD
Bungalow: 3 pièces. Grand lot. Garage. $6,700. $2,000 comptant.
STE-ANNE, MAN.
Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,500. $1,000 comptant.
WINNIPEG
près Sacré-Coeur
Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Garage. Chauffage: gaz. Prix, $10,000. $1,500 comptant.
ST-EUSTACHE
Ferme 320 acres, toute en culture. Prix: $88 l'acre.
ST-VITAL
48 acres. $15,000.
ST-VITAL
Rue Béliveau. Bungalow non moderne: 4 pièces. Lot: 99' x 140'. Prix: $3,900 à termes.
LORETTE
Lot de rivière: 6 acres avec bâtiments. Prix: $7,500. A termes.
ILE-DE-CHENES
Ferme: 460 acres tout en culture. Bâtiments modernes. Machines aratoires au complet. Le tout: $75,000. $35,000 comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone:
GRover 5-1876
47-366-47C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

A VENDRE
RUE HORACE
Grande maison pour pensionnaires. 7 chambres à coucher. Très bon état. Grand lot. Double garage. Termes raisonnables et intéressants.
RUE DUMOULIN
Grande maison de famille: 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. En très bon état. Garage. Belle localité. Près écoles. Plein prix: $13,500.
ST-VITAL
Joli bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Beau lot. Près église Ste-Marie. Plein prix: $9,700. Comptant requis: $500.
ST-BONIFACE
Rue Ritchot. Grande maison: 6 pièces sur grand lot 50' en largeur. Terrain conviendrait à construction d'immeuble-appartements de 9 logis. Termes intéressants.
NORWOOD
Centre commercial. Grand lot: 50' x 120'. Très bien situé pour commerce ou immeuble-appartements. Comptant requis: $1,500.
ST-BONIFACE
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Jolie cuisine avec armoires en acajou. Aussi, grande chambre supplémentaire au soubassement. Bonne localité. Prix très attrayant.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
R. THERIAULT: AL 3-0264
Ed. BRISSON: CE 3-2280
PAUL GAGNON: CH 7-7603
47-353-47C.

Au Sacré-Coeur

Tous au club

Tous les jeunes travailleurs et travailleuses de la paroisse sont invités à venir se récréer au Club du Sacré-Coeur, 80, rue Lydia. Tous les vendredis soir, le Club leur est réservé exclusivement. Pour plus de renseignements, téléphonez à Danny Laroche, SP 4-8994.

Une aubaine

On aimerait rappeler à tous, que la vente de patisseries au profit des Guides et Jeannettes, aura lieu à l'occasion de la St-Patrice, le dimanche 14 mars, après les messes de 9 h., 10 h. 30 et midi.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Initiation

Ce soir même, 4 mars, initiation au premier degré en nos salles du Sacré-Coeur. Un bon groupe fera les premiers pas dans la chevalerie, guidé par une équipe du Conseil Provencher. Le Grand Chevalier François Lebrun nous annonçait l'heureuse nouvelle lors de la seconde assemblée régulière de février.

Bon nombre de vieux chevaliers seront heureux de participer à cette cérémonie imposante et d'y saluer ces futurs frères. A remarquer l'heure indiquée: 8 heures précises du soir. L'initiation au premier degré de ce soir remplacera l'assemblée du mois. Donc, pas d'assemblée le 11 mars prochain.

Deuxième étape

Nos pèlerins continueront de progresser dans l'Ordre, le dimanche 7 mars, à la salle St-Vincent. Le Conseil St-Boniface se chargera alors d'illuminer la route de nos néophytes et de plusieurs autres. Ce sera très intéressant. On vous le promet. Le tout commencera à 12 h. 30 précises.

Réception

Il y aura réception, le 27 mars, en nos salles du Sacré-Coeur, de tous ces nouveaux frères de Provencher. Ils se sentiront bien chez eux après avoir bravé avec succès les périls de l'extérieur. Il est important pour tous ces nouveaux initiés d'être présents afin d'y rencontrer plus intimement les anciens et d'y recevoir certains conseils importants qui ne peuvent se donner lors de l'initiation.

Nouveau conférencier

Notre conférencier, frère Ritchot, se chargera d'amuser et de régaler nos nouveaux frères. Il en sera à ses débuts en cette charge où il remplace notre vétéran frère J.-A. Doiron.

Mardi Gras

Nous le célébrions cette année le samedi. Et pourquoi pas? Le 27 février dernier donc un gros autobus rempli de 36 personnes faisait une descente sur Ste-Agathe! Le frère Emmanuel Lemoine, président du sous-conseil, s'était bien préparé, comme toujours, de concert avec les nombreux frères de l'endroit. Amusements, orchestre, danses, goûter, rafraîchissements, tous ont participé avec grand entrain. Un grand merci à Ste-Agathe pour la soirée bien amusante.

BISTOURI.

A VENDRE

St-Boniface — Près basilique. Joli bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: eau chaude, gaz.

Norwood — Près Holy Cross. Bungalow: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. $3,500 comptant.

Norwood — Maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Près de l'école du Précieux-Sang. Garage. Comptant. $1,800.

Garage de campagne — Avec agence de machineries agricoles et camions. Dans bon district de culture. Fait de bonnes affaires. Echangerait sur ferme mixte ou à grain. A termes.

Pour tous renseingements,
s'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel
Téléphone: 233-2683
47-365-47C.

A VENDRE

Norwood — Rue Kitson. Seulement $12,500. Maison de rapport. Revenu mensuel: $103, plus 5 pièces, 3 chambres à coucher, pour propriétaire. 2 salles de bain. Taxe: $193. Termes faciles.

St-Vital — Rue Essex. $9,300. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Nouveau garage. Très beau terrain. Doit être vu pour être apprécié. Termes faciles.

Charleswood — Blvd Roblin. Duplex moderne. 3 ans. Auto-port. Salle de récréation. Lot: 60' x 200'. Considérerait échange sur maison de 4 pièces. Prix et termes très avantageux.

Blvd Dollard — Réduit à $7,500. Maison: 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. Chauffage moderne: huile. Termes faciles.

St-Vital — Rue Vivan. $9,500. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Termes faciles.

Norwood — 202, rue Braemar. Maison: 7 pièces. 4 chambres à coucher: 2 au 1er, 2 au 2e. Salle de bain au 1er. Plancher: chêne. Soubassement complet. Chauffage: eau chaude, gaz. Peut être visitée sur rendez-vous seulement $5,000 comptant.

St-Boniface — Rue Archibald. Près église Ste-Famille et école. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Garage double. Lot: 57' x 187'. Balance à termes.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
47-360-47C.

La guerre n'est plus un instrument de justice

PARIS (CCC) — Le Conseil général du Mouvement catholique international pour la Paix, PAX CHRISTI, s'est réuni à Paris les 13 et 14 février 1965.

Le conseil a passé en revue la situation de la paix dans le monde. Il est profondément ému et angoissé par les événements douloureux des jours que nous vivons, qui font couler du sang et risquent de provoquer une nouvelle guerre.

Le Conseil a examiné et fait siennes les conclusions du Congrès international de PAX CHRISTI qui s'est tenu aux Pays-Bas en septembre 1964, en réaffirmant que les principes contenus dans "Pacem in terris" sont plus que jamais indispensables à la survie de l'humanité.

A l'ère atomique, la guerre n'est plus un moyen adéquat pour obtenir justice d'une violation de droit.

GRANDE ECOLE PAROISSIALE A EAST KILDONAN
invite demande d'institutrice pour septembre 1965. Années 1 à 8. On donnera préférence aux spécialistes en musique, français ou méthode cuisinaire. **Envoyer demande a: R. Roy, 473, avenue Kimberley, Winnipeg 15.**
46-342-47C.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue qualifiée pour enseigner les années 1 à 4 à l'école Lorette Est, pour septembre 1965. Salaire selon qualifications. **S'adresser à: Ida Landry, sec.-trés., Lorette, Man. Téléphone: Lorette 279.**
47-344-50C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institurice pour l'école élémentaire de St-Pierre pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle des salaires déjà établie. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: District Consolidé de St-Pierre no 2395, St-Pierre, Man.**
40-240-T.F.

ON DEMANDE
Pour l'école élémentaire de St-Georges, instituteur ou institutrice qualifié, pour année scolaire 1965-66. Salaire selon l'échelle déjà établie. Service d'autobus quotidien. Pour plus de renseignements, s'adresser à: **District Consolidé de St-Georges no no 2403, St-Georges, Man., ou appeler 367-2927.**
46-341-48C.

ON DEMANDE
Immédiatement, instituteur (trice) marié (e) ou célibataire pour une école du Nord-Ouest Ontarien. Population indienne. 18 élèves aux années élémentaires. Salaires du Département Indien, en plus d'allocation du nord. Résidence meublée et confortable. Pour finir année scolaire avec option pour l'année prochaine. Avec certificat d'enseignement de préférence. **Ecrire à: R. P. E. Benoit, O.M.I., B.P. 348, Red Lake, Ontario. Téléphone: 474.**
47-370-T.F.

LE COMITE EXECUTIF DU COMTE DE ST-PAUL No 19
invite des demandes de la part de professeurs pour enseigner en septembre 1965 dans les écoles suivantes: Lafond, Mallaig, Ste-Lina et St-Vincent. Echelle des salaires: $3,000 à $8,700. Des brochures avec informations détaillées au sujet d'endroit, vacances, salaires et des formules de demande sont disponibles sur demande. Seules les personnes qualifiées pour enseigner peuvent solliciter un emploi. **S'adresser à: P.-A. Lamoureux, surintendant des écoles, St-Paul, Alta.**
47-337-50C.

A VENDRE

Bonne maison — 30 milles de Winnipeg. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Près de tout. Taxe: $100. Prix: $4,500.

Belle ferme — Demi-section, 50 têtes de bêtes à cornes. Contrat de lait: 23,000 livres. Etable moderne, citerne frigorifique. Machines aratoires neuves. Chemin gravelé. 35 milles de Winnipeg. Prix: $58,000.

St-Pierre — Petite ferme: 98 acres. ½ mille du village. Ou 28 acres avec bâtiments et 70 acres sans bâtiments. Vendrait séparément. Idéale pour se retirer.

25 milles de la ville — Chemin gravelé jusqu'au no. 1. 280 acres. Grandes maison et étable. Eau chaude et froide en quantité. $100 l'acre plus $3,000 pour machines aratoires. Accepterait propriété en échange.

Près Lorette — 130 acres de terre. Prix: $75 de l'acre. $3,000 comptant. Balance: 1/3 de la récolte.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
47-367-47C.

Central Electric
Electriciens de première classe. Réparations de moteurs électriques. Services de machineries industrielles, de contrôles automatiques et électroniques.
844, avenue Government,
Winnipeg 15
Tél.: ED 4-6639

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: 943-4021

L'UNITE SCOLAIRE No 4
requiert Willow-Bunch, école du village, les services d'un Principal catholique bilingue (anglais-français) pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Habileté d'enseigner nouveau programme de chimie essentiel et probablement les sciences nouvelles. 19 classes, laboratoire, bibliothèque, auditorium. Environ 400 élèves. Salaire selon échelle plus rémunération pour surveillance. Bonne résidence disponible. Village est sur route no 36 et possède facilités modernes, ainsi qu'hôpital. Que les candidats veuillent bien exprimer préférence de sujets et donner tous renseignements concernant leurs certificats, expérience et le nom de leur dernier surintendant, à **M. E. R. Leigh, secrétaire, Rockglen, Sask.**
46-338-47C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of NOEL DAUPHINAIS, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Accountant, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Dowhan, Muldoon & Perreault, 213 Notre Dame Avenue, 304 Electric Railway Chambers, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 26th day of March, 1965.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 19th day of February, 1965.

Messrs. GRAFTON, DOWHAN, MULDOON & PERREAULT,
Solicitors for the Executors.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
A VENDRE — 215 acres de terrain de rivière tout en culture. 22 milles au sud de la ville. Bâtisses. Bonne eau. ¼ mille de l'école. Prix: $27,000 comptant. Aussi, lot de village à St-Norbert: 55' x 143'. Téléphone: résidence, Ste-Agathe 315-3 ou bureau 452-0258. 44-299-T.F.
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez **LOUIS LE GAL**
WHitehall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — Tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

AGENCES CAMPUS AGENCIES
Hypothèques — Immeubles
Administration de propriétés résidentielles et commerciales et de fermes
PAUL BEAUMONT, gérant
49, rue St-Pierre — Tél.: GR 4-1622

Gérant — Coop Ste-Agathe

La Coopérative de Ste-Agathe a besoin d'un gérant qui soit compétent en administration générale, y compris l'organisation et la gérance d'une cour à bois.

Total des ventes y inclus la planche: $90,000.00
Huile et fourniture de ferme: $110,000.00
Bénéfices considérables et opportunités d'avancement.
Située à 25 milles au sud de Winnipeg.
Le salaire varie de $330.00 à $430.00 par mois.
Faites votre demande en écrivant à:

L. E. HURSH,
Gérant du personnel détaillant,
les Coopératives Fédérées Ltées,
C.P. 1004,
Winnipeg 12, Manitoba.

Chemcell — Ouvertures pour spécialistes dans le service du personnel

Une expansion et diversification rapide de l'organisation entière de la Compagnie exigent un service plus intensif dans le domaine des relations avec les employés.

On recherche deux administrateurs possédant l'expérience nécessaire pour formuler et initier le programme général des relations avec le personnel.

Les fonctions immédiates comprendront le recrutement et l'administration des salaires, mais les candidats devront connaître à fond tous les aspects du service du personnel, y compris les relations ouvrières, l'organisation du travail jusqu'au personnel de direction, la sûreté et les plans de bénéfices.

Pour être reçus, il faudra que les candidats sachent initier et administrer des programmes concernant le personnel, de même qu'assister et renseigner les gérants dans tous les départements de la Compagnie, et se tenir au courant de l'évolution moderne dans leur domaine.

Ils auront au moins 3 années d'expérience dans le service du personnel, posséderont une formation universitaire, auront entre 25 et 40 ans et seront, de préférence, bilingues.

La Compagnie est un grand manufacturier de fibres synthétiques et de produits chimiques organiques et inorganiques, avec des usines situées au Québec et en Alberta.

Le travail offre d'excellentes perspectives de satisfaction et de progrès à ceux qui aiment le défi de la responsabilité. Salaires proportionnés à l'expérience.

Prière d'écrire en donnant des précisions sur la formation et l'expérience. Discrétion assurée.

Chemcell (1963) Limited
Département A
Case Postale 6170
Montréal, P.Q.



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique

Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service

PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

ALBERTINE'S
NETTOYAGE À SEC — COUTURE
RETOUCHES — RÉPARATIONS

3 succursales à votre service
109, rue Marion (vis-à-vis l'hôtel Norwood)
576, chemin Ste-Marie (jonction Ste-Anne et Ste-Marie)
535, avenue Ellice (angle Ellice et Langside)
Téléphone: 775-6134

Epargnez en venant vous-même

Payez 30% de moins

COMPLETS	*$1.19*
ROBES	*$1.19*
JUPES	*.64*
PANTALONS . . .	*.64*

SERVICE DE CHEMISES